

Évaluation réalisée avec l'appui du F3E pour ENDA Europe et ENDA RUP

Rapport final : volume 1 et annexes – 348Ev

Évaluation finale externe du programme

« Appui à l'assainissement semi-collectif

des quartiers défavorisés de 9 villes

d'Afrique francophone »

Juin 2012

Auteurs : Benjamin MICHELON, Bécaye Sidi DIOP, Marcel TANGA

Contacts :

Benjamin MICHELON

Avenue Jomini 16
1004 Lausanne
Suisse
b.michelon@gmail.com
Tel : 00 41 76 454 85 01

Bécaye Sidi DIOP

BP 26469
Dakar
Sénégal
becaye.diop@gmail.com
Tel : 00 221 77 638 60 75

Marcel TANGA

BP 13079
Douala
Cameroun
tangadms@yahoo.fr
Tel : 00 237 99 95 38 47

SOMMAIRE

LISTE DES FIGURES	4
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	5
RESUME	7
PREAMBULE	11
1. LE PROGRAMME « APPUI A L'ASSAINISSEMENT SEMI-COLLECTIF DES QUARTIERS DEFAVORISES DE 9 VILLES D'AFRIQUE FRANCOPHONE »	13
1.1 Les objectifs du programme	13
1.2 Les acteurs du programme	16
1.3 Le budget	21
2. EVALUATION DU PROGRAMME	24
2.1 Pertinence	24
2.2 Cohérence	38
2.3 Effectivité	43
2.4 Efficacité	48
2.5 Efficience	53
2.6 Impact	57
2.7 Viabilité	61
3. SYNTHESE ET CONCLUSIONS	65
3.1 Une stratégie à adapter	66
3.2 Une méthodologie à préciser	71
3.3 La pérennisation à travailler	80
ANNEXES	84

LISTE DES FIGURES

Figure 1:	Gestionnaires du FOCAUP pour chacune des communes en 2009.....	18
Figure 2:	Montage opérationnel théorique (variable selon implantation locale).....	20
Figure 3:	Budget réalisé au cours des trois années (en euros)	21
Figure 4:	Évolution des postes budgétaires pour les trois années (en euros)*.....	22
Figure 5:	Répartition des ressources (en euros)	23
Figure 6:	Évaluation des coûts par concession selon le système ENDA	26
Figure 7:	Évaluation des coûts par concession selon les différents systèmes.....	27
Figure 8:	Proportion de la population ayant accès à des services améliorés d'assainissement (en %)..	30
Figure 9:	Typologie des quartiers d'intervention.....	32
Figure 10:	Estimation des dépenses par poste de services dans les ménages.....	34
Figure 11:	Gestionnaires du FOCAUP pour chacune des communes à fin 2011	37
Figure 12:	Calendrier des travaux (de la sélection à la réception).....	39
Figure 13:	Missions d'appui et de supervision de l'équipe ENDA Sénégal au Cameroun	39
Figure 14:	Répartition des enveloppes des travaux par villes	40
Figure 15:	Institutions nationales et locales en charge de l'assainissement.....	42
Figure 16:	Liste des entreprises impliquées dans les travaux	43
Figure 17:	Liste des bénéficiaires selon types (réhabilitation et nouveau branchement)	44
Figure 18:	Liste des bénéficiaires selon les villes (réhabilitation et nouveau branchement)	45
Figure 19:	Résultat des indicateurs « d'accompagnement social / sensibilisation » (MAEE)	46
Figure 20:	Membres participants aux séminaires GIRE.....	47
Figure 21:	Résultat des indicateurs « d'accompagnement social / sensibilisation » (AESN)	47
Figure 22:	Indicateurs « Renforcement des capacités du personnel de la mairie » (AESN)	48
Figure 23:	Évaluation des problèmes des quartiers.....	49
Figure 24:	Constitution des Comités de gestion	50
Figure 25:	Évaluation technique sommaire des ouvrages de Rufisque et Saint-Louis.....	50
Figure 26:	Évolution du FOCAUP par sites	52
Figure 27:	Répartitions budgétaires (convention MAEE et réalisation)	53
Figure 28:	Répartition et coûts des différents éléments du système.....	56
Figure 29:	Évolution du choix des quartiers au Cameroun	59
Figure 30:	Récapitulatif du coût de revient par habitant sur les sites étudiés	66
Figure 31:	Les phases du processus : un avant, un pendant, un après.....	73
Figure 32:	Tableau synthétique du fonctionnement du micro-crédit d'ENDA à Madagascar	76
Figure 33:	Répartition du nombre de personnes interrogées.....	98
Figure 34:	Grille pour la justification du choix des villes faisant l'objet d'étude locale.....	107
Figure 35:	Calendrier de l'organisation des études locales (première ville)	108
Figure 36:	Calendrier de l'organisation des études locales (deuxième ville)	109

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ADC :	Agence de Développement Communal (service de la commune de St Louis)
AESN :	Agence de l'Eau Seine Normandie
AFD :	Agence Française de Développement
ANEW :	<i>Africa Civil Society Network on Water and Sanitation</i>
AGETIP :	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public
CDQ :	Comité de Développement du Quartier
CREPA	Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût
CUD :	Communauté Urbaine de Douala
CUE :	Communauté Urbaine d'Edéa
DAO :	Dossier d'Appel d'Offres
ENDA :	Environnement, Développement, Action dans le tiers monde
ENDA -RUP :	Relais pour le Développement Urbain Participé
€ :	Euro
F3E :	Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et Évaluations
FAO :	<i>Food and Agriculture Organization</i>
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FCPBF :	Fédération des caisses populaires d'Épargne du Burkina Faso
FOCAUP :	Fonds Communautaire pour l'Assainissement des quartiers Pauvres urbains
GIE :	Groupement d'Intérêt Économique
GIRE :	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
HIC :	<i>Habitat International Coalition</i>
IMF :	Institution de Micro Finance
IMSEC :	Institution Mutualiste Sénégalaise d'Épargne et de Crédits
MAEE :	Ministère des Affaires Étrangères et Européennes
MEC/FEPRODES :	Mutuelle d'épargne et de crédit de la Fédération des groupements et Associations des Femmes Productrices du Delta du Sénégal
MES :	Matières en suspension
MIGEC :	Mission d'Investissement pour la Gestion de l'Épargne et du Crédit
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONAS :	Office National de l'Assainissement du Sénégal
ONG :	Organisation Non Gouvernemental
ONU :	Organisation des Nations Unies
OSI :	Organisation de Solidarité Internationale
PADE :	Processus d'Amélioration Durable de l'Environnement (nom du programme d'assainissement mené par ENDA RUP)
PAQPUD :	Programme d'Amélioration des Quartiers Périurbains de Dakar
PDA :	Plan Directeur d'Assainissement

PEPAM :	Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PHAST :	<i>Participatory Hygiene and Sanitation Transformation</i>
RAP :	Recherche-Action Participative
STAP :	STAtion de Pompage
STEP :	STation d'ÉPuration des eaux usées
TFD :	<i>Tourism for Development</i>
UM-PAMECAS :	Union des Mutuelles du Partenariat pour mobilisation de l'Épargne et le Crédit au Sénégal
VAD :	Visite à domicile
WAC :	<i>Water for African Cities</i>

RESUME

Le programme *d'Appui à l'assainissement semi-collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone* est un programme mis en œuvre de 2008 à 2011 par ENDA-RUP et ENDA Europe dans trois pays d'Afrique francophone : le Burkina Faso, le Cameroun et le Sénégal.

Doté d'un budget global de 1 667 161 euros, cofinancé principalement par le Ministère des Affaires Étrangères et l'Agence de l'Eau de Seine Normandie, ce programme a pour objectif principal, dans les 9 projets mis en œuvre dans chacune des villes, la construction de mini-réseaux systèmes d'assainissement semi collectifs à faible coût reliés à des stations de traitement par lagunage (les eaux usées sont traitées grâce à l'action biologique de plantes aquatiques ou d'algues) ou filtres sur graviers nus, permettant la valorisation des eaux usées épurées (eaux de vaisselle, de douches et de latrines) dans l'agriculture urbaine notamment.

Il s'agit d'articuler un volet technique et un volet social, avec la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'hygiène et à la propreté, nécessaires pour faire comprendre aux ménages les enjeux d'un tel programme. Il s'inscrit dans une démarche communautaire avec la mise en place, pour chacun des sites d'un Fonds Communautaire pour l'Assainissement des Quartiers Urbains Pauvres (FOCAUP), visant à servir de fonds commun de solidarité permettant, par le biais de versements de contributions par les ménages raccordés, d'augmenter le nombre de quartiers concernés par l'opération. En outre, le dernier volet concerne la sensibilisation des autorités à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Compte tenu de l'ampleur du programme, une évaluation finale externe a été prévue dans la convention et dans le budget du programme présenté au MAEE/AFD et à l'AESN. Par ailleurs, dans une perspective de recherche-action, ENDA a constamment le souci de capitaliser et de partager ses expériences avec la communauté scientifique, les pouvoirs publics de ses zones d'intervention et la communauté du développement. Dans ce cadre, la présente évaluation a été réalisée entre les mois de mars et de juillet 2012. Pour cerner le programme dans sa globalité, les évaluateurs ont mis en place un dispositif alliant une approche globale du programme et une approche locale : deux missions de terrains ont été ainsi effectuées, dont les résultats font l'objet de rapports spécifiques venant alimenter le rapport global. Par ailleurs, il s'est agi de passer en revue l'ensemble du programme selon les critères de l'évaluation qui sont les suivants : la pertinence, l'effectivité, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité.

Il ressort de cette évaluation les points suivants :

- **pertinence** : dans le cadre de la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'Objectif 7 sur la durabilité environnementale qui prend en compte les problèmes d'assainissement en proposant de *«réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population n'ayant pas accès de manière durable à un approvisionnement en eau potable et à un système d'assainissement de base»*. De ce fait, les Etats sont engagés sur cette voie et le programme d'ENDA vise à interpeller les autorités en proposant par une action concrète une solution technique appropriée, qui demeure l'une des seules prenant

en compte l'ensemble des eaux sales des ménages et dont les frais de construction sont relativement bon marché, comparativement aux autres systèmes ;

- **effectivité** : il ressort qu'aujourd'hui les réseaux fonctionnent pratiquement dans toutes les villes à l'exception de Saint-Louis et Douala où seulement un réseau sur deux fonctionne. L'objectif initial de 700 ménages (soit 4900 personnes) raccordés aux réseaux n'a pas pu être atteint entièrement : 429 ménages et 9 lieux publics sont raccordés (soit 4270 personnes) tandis que 640 ménages (soit 4480 personnes) ont théoriquement accès à des vidoirs publics dans la rue. Ceci interroge la stratégie de dissémination au sein même des pays et appelle à une plus forte concentration au sein d'un même pays (avec des résultats positifs comme cela s'observe au Burkina Faso). L'ensemble des activités sociales ont été mis en œuvre mais le volet institutionnel/renforcement des capacités reste cependant trop peu développé compte-tenu des enjeux et de la fonction « plaidoyer » importante du programme ;

- **cohérence** : les différents aspects liés à la cohérence ont été traités en prenant compte à la fois des aspects géographiques (cohérence entre les territoires au niveau du contexte institutionnel et de la gestion des travaux) et des aspects thématiques (cohérence entre les aspects techniques et sociaux. Il ressort une cohérence globale du programme. Cependant, une meilleure adaptation aux nouveaux contextes (en particulier le Cameroun) semble nécessaire pour éviter de « copier-coller » les méthodes et le cadre d'action sénégalais dans les nouveaux contextes ;

- **efficience** : on ne peut qu'encourager à une meilleure gestion de l'argent en donnant plus d'importance à la part des investissements physiques (qui ne font que 41% du total du budget) et diminuer la part de fonctionnement des projets. De même, la stratégie d'intervention sur différents sites (en particulier le Cameroun) a été faite avant que le système ne donne totalement satisfaction sur les deux premiers sites, qui a fait l'objet d'un projet préalable financé par d'autres bailleurs de fonds. L'intégration d'une nouvelle ville a certainement contribué à une dilution de l'action et à aboutir à un résultat très mitigé d'un point de vue technique et financier. Ceci interroge directement la stratégie d'ENDA qui semble avoir disséminé les projets et la technologie dans les villes sans pour autant avoir étudié les conséquences financières de cette stratégie ;

- **efficacité** : au niveau de la population, les études locales montrent que la sensibilisation commence à porter ses fruits. Le problème se pose en revanche réellement au niveau du FOCAUP et de sa gestion, car les rendements sont très faibles, et l'argent pour l'entretien n'est pas versé par la population ;

- **impact** : on observe une bonne appropriation et utilisation des ouvrages. Ceux qui ont accès à ce type d'équipement sont satisfaits de l'utilisation et ont pris conscience des problèmes liés à l'assainissement. Du côté des autorités nationales et locales, le travail réalisé porte ses fruits avec notamment la dissémination de ce type d'assainissement à travers un programme de la Banque Mondiale au Cameroun ou encore à travers la prise en compte des problèmes liés à l'assainissement des quartiers précaires au Sénégal dans le cadre du projet national PEPAM ;

- **viabilité** : la question de la viabilité est épineuse en raison des difficultés importantes de gestion. L'absence de remise officielle des infrastructures se pose clairement et constitue un préalable important pour l'implication et l'appropriation par les bénéficiaires.

Tenant compte de ces faits, l'ensemble de l'analyse que nous avons réalisée nous amène aux remarques et aux propositions suivantes :

- **soutenir** la continuation d'un programme dont les enjeux, en termes d'assainissement et de lutte contre la pauvreté, répondent parfaitement aux questions soulevées par l'évolution des sociétés urbaines contemporaines, quels que soient les pays concernés, en précisant la stratégie à mettre en œuvre à travers la redéfinition du cadre institutionnel d'intervention et de l'adaptation des réponses technologiques aux différents sites, en tirant les leçons des réussites et des échecs de cette phase ;
- **concentrer** les efforts sur une meilleure définition et adaptation aux contextes locaux des méthodes et des outils de cette expérience pouvant i) convenir aux bailleurs de fonds, ii) être réadaptées pour d'autres contextes urbains confrontés aux mêmes problématiques iii) proposer un fonctionnement adéquat à la population ;
- **redéfinir**, pour assurer la durabilité des investissements, l'articulation des acteurs du programme en recadrant leur rôle et leur fonction pour renforcer la gestion des équipements en adaptant au mieux aux ressources financières et humaines disponibles au cours des années à venir. Ce travail devrait être réalisé en parallèle à la poursuite de la capitalisation du projet en faisant ressortir les différences/similitudes des différents sites alimentant ainsi la réflexion sur les aspects institutionnels, techniques, sociaux ou encore financiers.

Dans ce sens, une série de recommandations ont été faites concernant à la fois la stratégie sur le long terme, les actions à mettre en œuvre pour répliquer ce type de projet et faire une nouvelle expérience et les actions à mettre en œuvre rapidement pour clôturer le projet en favorisant la pérennisation des actions entreprises.

La première série de recommandations concerne la stratégie qu'il convient d'adapter avec pour principaux objectifs de :

- **conserver et perfectionner** l'approche au niveau technique : bien qu'il soit basé sur une technologie développée dans les années 60, c'est un projet novateur et approprié. Il propose une solution aux ménages en traitant toutes les eaux des concessions. Les ménages qui disposent de ce système en sont satisfaits, à condition qu'il n'y ait pas de problème de fonctionnement. Dans ce sens, il convient de perfectionner l'approche en améliorant les aspects techniques afin d'éviter les désagréments pour les ménages ;
- **encourager** la fonction importante de plaidoyer : si le programme s'adapte aux ODM, il a pour principal effet de constituer une « piqure de rappel » très efficace vis-à-vis des autorités nationales et locales. Dans ce sens, il semble nécessaire de promouvoir la mise en place de cadres de concertation autour de la question de l'assainissement. La capitalisation et la communication autour des actions engagées sont autant d'atouts qu'il convient de souligner, tant les enjeux sont grands dans les quartiers précaires d'Afrique ;
- **repenser** la stratégie trop ambitieuse : le programme a concerné 9 villes dans 3 pays. Cette approche multi-site montre ses limites, notamment par le fait que certains travaux ne sont pas finalisés et que l'approche technologique n'a pas été réadaptée en fonction des réalités locales. Il est donc nécessaire de donner, à ce niveau, deux recommandations fortes : finaliser les travaux entrepris avant d'intervenir dans de nouvelles zones afin de voir si la réponse technologique est réellement adaptée (notamment au

Cameroun) ainsi qu'autonomiser et renforcer les équipes dans les deux nouveaux pays (Burkina, Cameroun) pour leur permettre de mieux appréhender le cadre local.

Dans ce sens, pour la mise en œuvre de projets futurs, une deuxième série de recommandations a été formulée afin de préciser le cadre méthodologique avec pour principales actions :

- **améliorer** la définition et la maîtrise des phases du projet : le projet est un programme / processus, variant entre une démarche projet (avec des résultats immédiats) et la recherche-action (avec des résultats devant être capitalisés et discuter). Cette démarche ambitieuse est intéressante mais doit prendre en compte les réalités locales et la faisabilité d'une telle démarche qui demande beaucoup de travail antérieur à la mise en œuvre du projet afin de bien connaître le terrain d'action pour pouvoir avoir une analyse claire et précise, prenant en compte le contexte local. Ce travail doit également ne pas perdre de vue les attentes des habitants qui sont confrontés à des problèmes quotidiens ;
- **établir** un tableau de bord adaptatif : il s'agit, sur la base des objectifs et des axes de travail du projet, de réaliser un tableau de bord chronologique définissant les actions par grandes thématiques, les ordonnant et montrant les moments clés du projet. Ce tableau de bord adaptatif peut servir de cadre pour les autres outils méthodologiques, que ce soit le suivi financier ou encore le suivi des actions de renforcement de capacités ;
- **réaliser** un manuel de procédures pour la gestion des fonds, outil de négociation et cadre réglementaire : c'est un des outils essentiels pour les discussions et la concertation entre les acteurs. Ce document a pour objectifs de préciser les règles et les méthodes d'action, engageant chacune des parties solidairement pour la bonne réussite du projet ;
- **mettre en œuvre** un volet renforcement des capacités institutionnelles : si des actions ont été menées pour favoriser le développement des compétences des acteurs, il s'avère qu'elles ont été éparses et il est difficile de juger aujourd'hui de l'efficacité de ces mesures. L'établissement d'un plan de formation a pour but de développer une approche pédagogique axée sur les résultats, rendant plus concrètes les formations avec un renforcement progressif des compétences ;
- **développer** une approche genre intégrant les disparités locales dans le projet et adaptant le discours. Ceci signifie aussi bien adapter le discours et les méthodes de communication aux différentes catégories ainsi que de prendre en compte la question du genre dans les forums de discussion locaux (comité de gestion).

Le troisième aspect concerne les actions à mener rapidement pour assurer la pérennisation des actions menées dans cette phase de projet. Il s'agit de :

- **continuer** de tenir à jour la liste des bénéficiaires raccordés et officialiser les montants disponibles : ce travail a pour objectif d'améliorer les rentrées d'argent et de définir comment peut être utilisé ce fonds ;
- **définir** un compte d'exploitation précis et équilibré : une esquisse de compte d'exploitation existe. Cependant, il est nécessaire de le mettre à jour, pour chacun des sites, en tenant compte du montage d'exploitation possible et des responsabilités de chacun des acteurs ;
- **assurer** la remise des infrastructures afin d'en démarrer une gestion adéquate et de permettre à ENDA de se désengager de ce travail, tout en poursuivant un suivi-conseil auprès de l'ensemble des acteurs ;
- **poursuivre** l'effort de capitalisation en adoptant une approche comparative et critique de l'action sur les différents sites.

PREAMBULE

A l'issue des différents travaux menés sur différents terrains, l'équipe d'évaluateurs a décidé de réaliser trois rapports d'évaluation, constituant un ensemble fournissant une analyse globale et locale du programme. De ce fait, l'évaluation est constituée :

- du présent rapport, **rapport 1**, qui constitue **le rapport global**: il reprend l'ensemble des données (issues de la documentation et des entretiens) ainsi que les analyses locales pour en faire la synthèse, pour tirer les principaux enseignements des actions menées sur l'ensemble des 9 villes en se référant aux villes visitées et aux données fournies par ENDA. Ce rapport est constitué de quatre parties. La première retrace les grandes lignes du programme et en présente les principaux traits (objectifs, méthode, acteurs, budget). La seconde partie présente les enjeux de l'évaluation et la méthode utilisée pour y répondre au mieux. La troisième partie passe au crible des indicateurs (pertinence, efficacité, cohérence, efficience, impact et viabilité) l'ensemble du programme. La quatrième, et dernière partie, fait la synthèse de l'analyse globale tout en proposant des recommandations opérationnelles ;
- d'un **rapport 2**, « Étude locale au **Cameroun** » qui retrace l'ensemble des informations récoltées sur les deux terrains camerounais, Douala et Edéa (Bertoua n'ayant pas été visité). Ce rapport présente tout d'abord le contexte local (équipe ENDA et assainissement dans le pays et les villes étudiées). Il rentre ensuite plus en détail dans l'analyse des sites étudiés pour faire une rapide présentation des villes et des quartiers. La troisième partie présente plus en détail les aspects techniques du projet. La quatrième partie se focalise sur les aspects sociaux. La partie suivante traite de la gestion et de la maintenance des infrastructures tandis que la dernière partie évoque la fonction « plaidoyer » du projet. La dernière est celle où un bilan sur les actions menées est tiré et des recommandations sont formulées. En annexe, l'ensemble des résumés des entretiens est reproduit de manière à servir de preuve et permettre aux personnes intéressées d'aller plus en profondeur dans l'analyse ;
- d'un **rapport 3**, « Étude locale au **Sénégal** », qui reprend à l'identique la structure du rapport 2 en se focalisant sur un autre terrain. Cependant, le siège d'ENDA-RUP étant au Sénégal, ce rapport fait également la lumière sur le fonctionnement et les relations entre l'équipe sénégalaise et celles des autres pays.

Cette ossature vise à répondre :

- à un souci d'exhaustivité : face à un travail qui reste parcellaire (seul 5 des 9 villes ayant été visitées : Douala, Edéa, Rufisque, Saint-Louis, et dans une moindre mesure Dakar) et une analyse synthétique dans laquelle tous les éléments ne peuvent pas être repris, il nous est apparu nécessaire de procéder de la sorte pour faire ressortir l'ensemble des données recueillies ;
- à des enjeux méthodologiques : procéder à des recoupements synthétiques après avoir détaillé les études locales (le rapport 1 ayant été écrit sur la base des deux autres rapports) et fournir une analyse croisée des différents terrains ;
- à la volonté de différencier les enjeux locaux et globaux : cette séparation en trois parties distinctes offre le loisir au lecteur de se plonger plus en avant dans les études de cas et visent à répondre aux besoins des opérateurs locaux d'ENDA d'avoir une lecture spécifique des enjeux et des problèmes pour chacun des deux pays visités (Cameroun et Sénégal).

Par ailleurs, l'équipe d'évaluation tient à remercier les autorités locales, les habitants et l'ensemble des partenaires du projet (bailleurs de fonds, instituts de micro-finance, universitaires, etc.) pour leur disponibilité. Nous espérons avoir retranscrit fidèlement leur point de vue critique tout en éclairant et en contextualisant leurs propos afin d'engager un dialogue productif avec l'équipe du programme.

Nos remerciements s'adressent également aux équipes d'ENDA (en France, au Sénégal et au Cameroun tout comme au Burkina Faso, entité d'ENDA avec laquelle des échanges ont également eu lieu par mails et téléphone) pour leur enthousiasme, leur disponibilité ainsi que l'appui apporté tout au long de ce travail d'évaluation. Leurs réflexions critiques et leurs apports documentaires, tout au long de ce travail, a permis de proposer une critique constructive du projet. Nous espérons ainsi que cette évaluation leur sera utile et que les recommandations opérationnelles proposées les aideront à faire évoluer les projets dans lesquels ils sont personnellement très investis.

1. LE PROGRAMME « APPUI A L'ASSAINISSEMENT SEMI-COLLECTIF DES QUARTIERS DEFAVORISES DE 9 VILLES D'AFRIQUE FRANCO-PHONE »

1.1 Les objectifs du programme

1.1.1 Augmenter les équipements d'accès à l'assainissement dans les 9 villes d'intervention

L'objectif spécifique du programme est de permettre à 700 ménages d'accéder aux ouvrages d'assainissement. Contrairement aux précédentes expériences, ce programme s'étale sur 9 villes (soit 9 projets) dans 3 pays de l'Afrique subsaharienne : le Sénégal, le Burkina Faso et le Cameroun. Cette stratégie vise en premier lieu à multiplier le nombre d'habitants touchés par ce type d'infrastructure. Pour la plupart des sites, il s'agit de la poursuite de projets précédents et de l'élargissement du nombre de bénéficiaires.

Figure 1: Villes et pays d'implantation du projet



1.1.2 Sensibiliser les populations sur les voies de contamination et les barrières des maladies liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement

Dans le cadre de ce projet, les objectifs à court terme de l'ingénierie sociale sont ainsi :

- de susciter un changement d'attitude et de comportement par rapport aux pratiques d'hygiène et de salubrité de l'espace public : Cette phase essentielle nécessite la mise en œuvre d'actions de proximité mis en œuvre par ENDA. Il s'agit aussi bien d'améliorer l'implication des mairies que des responsables locaux sur la problématique générale de l'assainissement en milieu urbain. Dans ce cadre, des ateliers de sensibilisation sont mis en place dans les différents quartiers. Par ailleurs, plusieurs outils sont mis en œuvre pour le « marketing social » du projet au niveau des ménages dont, essentiellement, des visites domiciliaires. Les principaux objectifs des visites à domiciles sont de recenser les demandes de raccordement au réseau semi collectif et de présenter les impacts positifs du projet sur la santé, l'hygiène, le changement de comportement et la durabilité des équipements mis en place ;
- d'assurer la durabilité des ouvrages, c'est à dire leur bonne utilisation et leur entretien par les bénéficiaires : Une visite de faisabilité technique permet de contrôler l'espace et l'endroit dans lequel le bénéficiaire souhaite avoir son ouvrage. Après l'approbation des conclusions de cette visite technique par le comité, les bénéficiaires sont invités à signer un contrat d'assainissement qui les lie au comité de gestion qui a, à sa tête le Maire. Une fois le mécanisme enclenché, les travaux sont entrepris dans les concessions bénéficiaires sous la supervision d'agents techniques délégués par ENDA et la Mairie.
- de mettre en place un mécanisme de financement populaire, centré sur un fond exclusivement constitué par le remboursement des populations bénéficiaires d'infrastructures d'assainissement privé : Le mécanisme du fonds de roulement est basé sur la solidarité des citoyens, qui permet à d'autres citoyens de bénéficier à leur tour de ces actions d'assainissement. Ce prêt accordé par le FOCAUP est destiné à pré financer l'ensemble des ouvrages d'assainissement installés dans la concession du bénéficiaire, ainsi qu'une partie du système en condominium.

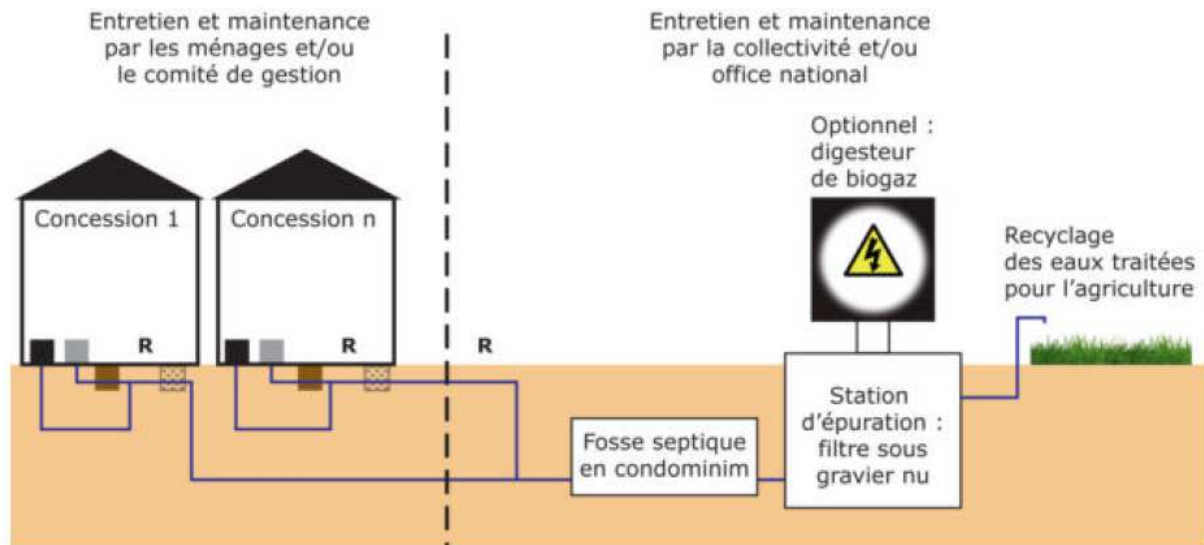
1.1.3 Promouvoir une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)

Les principes de la GIRE¹ ont pour objectif de garantir une gouvernance effective de l'eau axée sur les besoins des populations, toutes couches et toutes catégories socioprofessionnelles confondues. Dans le cadre du projet, des actions ont été menées avec les acteurs locaux pour promouvoir une approche intégrée de la ressource en eau.

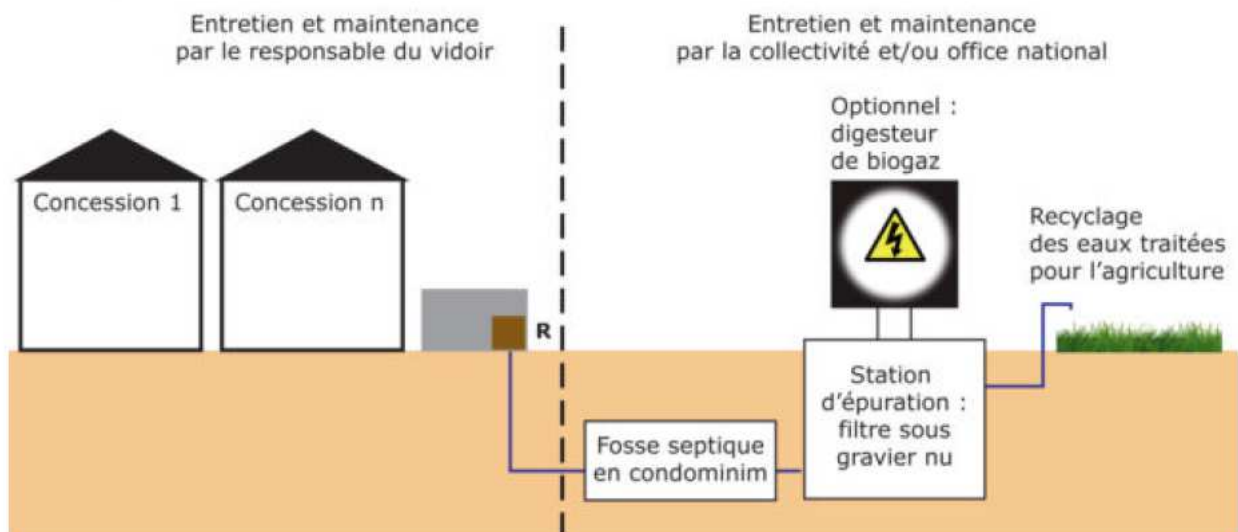
¹ L'approche de la GIRE, formulée pour la première fois lors de la Conférence Internationale sur l'Eau et le Développement à Dublin en 1992 et renforcée par la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (Rio de Janeiro, juin 1992), définit 4 principes se présentant comme suit : l'eau douce est une ressource limitée et vulnérable, indispensable à la vie, au développement et à l'Environnement ; le développement et la gestion de l'eau devraient être fondés sur une approche participative impliquant usagers, planificateurs et décideurs à tous les niveaux ; les femmes sont au cœur des processus d'approvisionnement, de gestion et de préservation de l'eau ; pour tous ses différents usages, souvent antagonistes ou concurrents, l'eau a une dimension économique, c'est pourquoi, elle doit être considérée comme un bien économique.

Figure 2: Schéma du réseau d'assainissement

Ménages raccordés directement au réseau



Ménages déversant dans les vidoirs collectifs



1.2 Les acteurs du programme

1.2.1 ENDA RUP et ENDA Europe

ENDA Tiers Monde - RUP est l'une des équipes spécialisées d'ENDA Tiers Monde² au Sénégal, œuvrant depuis sa création en 1983 pour le respect du droit à la ville des populations pauvres. Depuis, 1991, elle a contribué à définir une technologie spécifique pour l'assainissement des ménages. Elle est donc intervenue dans le cadre de ce projet avec une équipe de 8 à 10 personnes comprenant une équipe dirigeante et des équipes locales dans chacune des villes (animateurs communautaires, responsable et technicien communaux). L'équipe dirigeante est composée d'un Coordonnateur, d'un technicien en génie civil, d'une responsable administratif et financier et d'une formatrice et spécialiste du développement communautaire

Tout au long du projet, des missions d'appui technique, socio-institutionnel et de coordination ont été organisées pour superviser et appuyer les travaux menés à Douala. L'appui technique servait à organiser les travaux et les chantiers, à sensibiliser les entrepreneurs aux techniques proposées par ENDA. L'appui socio-institutionnel visait à cadrer la gestion du FOCAUP, appuyer le processus d'animation en organisant des formations pour les animateurs locaux.

Au niveau de chaque ville des animateurs ont été désignés par les municipalités et formés par ENDA pour faire cette sensibilisation. Ces animateurs « relais communautaires » recrutés par ENDA RUP au sein des quartiers ont été formés pour une bonne compréhension de la philosophie et des objectifs à atteindre par le projet. Ils sont munis d'outils ou de maquettes qui illustrent les ouvrages à mettre en place au niveau des ménages et aussi de fiches d'identification de la demande pour les ménages qui souhaitent bénéficier des ouvrages, afin d'obtenir un engagement responsable de la part des ménages.

Par ailleurs, ENDA Europe a mené un travail de suivi administratif et financier, appuyant régulièrement le projet pour son bon déroulement et pour favoriser les contacts entre les bailleurs de fonds, divers acteurs du développement, et les équipes de terrain.

1.2.2 Les collectivités locales

Dans le cadre du projet, toutes les communes se sont engagées à assumer la maîtrise d'ouvrage. Chaque commune s'engage de ce fait à :

- participer activement au projet : il s'agit notamment de cofinancer sur les 2 ans le projet avec la mise à disposition d'un agent des services techniques et l'affectation de terrains nécessaires à la réalisation des ouvrages du projet, la mise à disposition d'ouvriers municipaux en vue de la formation pratique dans le domaine du traitement des eaux usées, la participation au suivi et au contrôle des chantiers et à la réception des travaux, la participation aux réunions ;

² L'organisation ENDA, basée à Dakar, a été créée au début des années 1970 par des enseignants chercheurs de l'Institut Africain de Développement Économique et de Planification de Dakar, dans la dynamique des premières ONG de développement, dénonçant des méthodes de développement imposées de l'extérieur, ne prenant pas en compte les besoins des populations et proposant une méthode alternative pour « tiers-mondialiser » l'approche du développement, avec une démarche itérative alliant une approche « terrain » et une réflexion théorique critique.

- prendre les mesures administratives et financières nécessaires à la réussite du projet et à la pérennité des acquis : il s'agit notamment de la mobilisation des ressources nécessaires pour l'entretien et la maintenance du réseau et de la station d'épuration mis en place, la prise en compte dans son patrimoine des ouvrages collectifs, le suivi du processus après le retrait de ENDA à l'issue du projet.

Dans la plupart des villes, deux quartiers ont été concernés par le projet. Dans ce cadre, outre l'implication des communes, les autres administrations décentralisées et les pouvoirs de base ont été impliqués comme acteurs et bénéficiaires du projet. Après la confirmation de l'engagement des communes, il a été procédé à la signature d'un accord avec les autorités locales. Consécutivement à la signature de ce protocole, les collectivités ont mis à la disposition du projet un agent recruté pour l'animation dénommé « animateur municipal ».

1.2.3 Les habitants

Les premiers bénéficiaires sont les habitants des quartiers qui participent au projet et qui obtiennent un raccordement au réseau. Après la réalisation d'études techniques et environnementales dans chacune des villes, un choix a été opéré en fonction d'une analyse multicritère et de la connaissance préalable de ces villes qu'avaient les équipes d' ENDA.

Figure 1 : Liste des quartiers par ville

Pays	Ville	Population	Quartiers	Stade du projet / actions antérieures
Sénégal (données 2007)	Dakar	1 075 582	Tonghor	Continuité
	Rufisque	162 055	Castors	Continuité
			Arafat	
	Saint-Louis	171 263	Khor	Nouveau /assainissement liquide
			Dianomar	
	Dagana	20 916	Kao Dagana	Nouveau
			Dialaguène	
	Bignona	27 072	Bassène	Nouveau /assainissement liquide
			Badionkoto	
Burkina-Faso (données 2006)	Ouagadougou	1 475 223	Somgandé	Continuité
Cameroun (données 2005)	Douala	1 907 479	Tractafric	Continuité
			Mambanda	
	Edéa	66 581	Amour 1	Continuité
			Amour 2	
	Bertoua	88 462	Ekombitie	Nouveau

Une fois, ces choix opérés, quatre étapes sont nécessaires pour l'implantation du projet au niveau local et pour l'implication de la population :

1. la sensibilisation et le dialogue ;
2. le recensement des demandes d'ouvrage ;
3. l'étude de la faisabilité technique dans chaque concession ;
4. La réalisation et l'entretien des ouvrages.

1.2.4 Les institutions de micro-finance

Dans le cadre de contrat, il est stipulé que pour pouvoir se brancher à ce système, les habitants doivent payer un montant minimum de 6 000 FCFA et doivent contracter un prêt de 150 000 CFA (voire 165 000 FCFA, selon les terrains) auprès d'une institution financière pour rembourser le reste des investissements. Les remboursements de ces avances sont collectés et déposés à un compte qui sert à donner de nouveaux crédits à d'autres concessions qui souhaiteraient se brancher à leur tour. Ce mécanisme est appelé le FOCAUP (Fonds Communautaire pour l'Assainissement des quartiers Urbains Pauvres). Ce fonds de roulement, destiné à financer des projets dans de nouveaux quartiers, avait initialement une visée nationale³ mais n'a plus, aujourd'hui, qu'une visée locale.

Initialement, ENDA RUP se chargeait elle-même du suivi des ménages et du recouvrement des fonds, mais des contraintes imposées par la législation sénégalaise ont conduit l'entité à sous-traiter cette activité à des institutions de micro-finance (IMF). Dans la plupart des quartiers, ce sont donc des institutions de micro-finance qui sont chargées de gérer le FOCAUP et le recouvrement des crédits. Cependant, au cours du projet, on observe une diversification des cadres institutionnels en fonction des pays.

Figure 1: Gestionnaires du FOCAUP pour chacune des communes en 2009

Pays	Commune	Gestionnaire
Sénégal	Dagana	Comité de pilotage sous la responsabilité de la commune
	Bignona	Institution Mutualiste Sénégalaise d'Épargne et de Crédits (IMSEC) sous la responsabilité de la commune
	Saint Louis	Mutuelle d'épargne et de crédit de la Fédération des groupements et Associations des Femmes Productrices du Delta du Sénégal (MEC/FEPRODES) et Conseil de Quartier
	Rufisque	Union des Mutuelles du Partenariat pour mobilisation de l'Épargne et le Crédit au Sénégal (UM-PAMECAS)
	Dakar – arrondissement de Yoff	
Burkina Faso	Ouagadougou – arrondissement de Nongr Massom	Fédération des caisses populaires d'Épargne du Burkina Faso (FCPB)
Cameroun	Douala II et IV	Mission d'Investissement pour la Gestion de l'Épargne et du Crédit (Migec SA) / Ecobank
	Edéa	
	Bertoua	

Au Sénégal, à Dakar et Rufisque, le recours à une institution de micro-finance (PAMECAS), qui fournit crédit et épargne pour les ménages urbains et les micro-entrepreneurs, a été sollicité. En revanche, ce dispositif a évolué pour les trois autres communes sénégalaises. Ces dernières ont expérimenté un autre mode de gestion du FOCAUP impliquant dans le cas de Dagana et Bignona, la commune (avec, à Bignona, la participation de l'IMSEC) et dans le cas de Saint Louis, le Conseil de Quartier qui est une structure à base communautaire reconnue par la commune.

Au Cameroun comme au Burkina Faso, c'est tout d'abord une structure de micro-crédit qui a été sollicitée. Au Burkina Faso, la Fédération des caisses populaires d'Épargne du Burkina Faso (FCPB) a été choisie tandis qu'au Cameroun c'est la Mission d'Investissement pour la Gestion de l'Épargne et du Crédit (MIGEC SA)⁴. Cependant, au cours du projet, des évolutions sont apparues. Au Burkina Faso, c'est une asso-

³ ONAS / AMS / ENDA, 1999. Pour l'institutionnalisation nationale d'un fonds de crédit populaire à l'assainissement (FOCAUP), 2-3 novembre 1999, Maison des Élus Locaux, Dakar

⁴ Pour inclure toutes les formes d'institutions de micro-finance et renforcer le contrôle et l'encadrement du secteur, un texte sous régional a été adopté par le conseil des ministres des finances de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), et signé le 13 avril 2002. Ce texte, entré en vigueur le 14 avril 2005, catégo-

ciation locale de femmes qui s'est impliquée dans ce travail de gestion et qui a pris le relais de la FCPB et au Cameroun la banque Ecobank.

1.2.5 Les entreprises locales

Les entreprises locales ont été sollicitées pour la mise en œuvre des chantiers. Ceci vise à favoriser l'émergence d'une ingénierie locale répondant aux besoins des habitants.

Par ailleurs, une formation a permis aux autorités et aux techniciens des services techniques locaux de participer activement à l'élaboration du dossier technique du projet, au recrutement des entreprises pour qu'elles effectuent les études topographiques et approuvent la faisabilité technique.

1.2.6 Les Comités

Le Comité de pilotage local est présidé par le Maire (ou son représentant) et composé de notables en tenant compte de l'aspect genre et de la représentation des jeunes. Ce comité de pilotage va faciliter la supervision et l'orientation du programme au niveau local en se réunissant au moins une fois par mois pour prendre des décisions majeures concernant le projet. Sa composition varie selon les villes tout en cherchant à regrouper le plus d'acteurs possible afin d'obtenir une concertation sur les axes mis en œuvre par le projet.

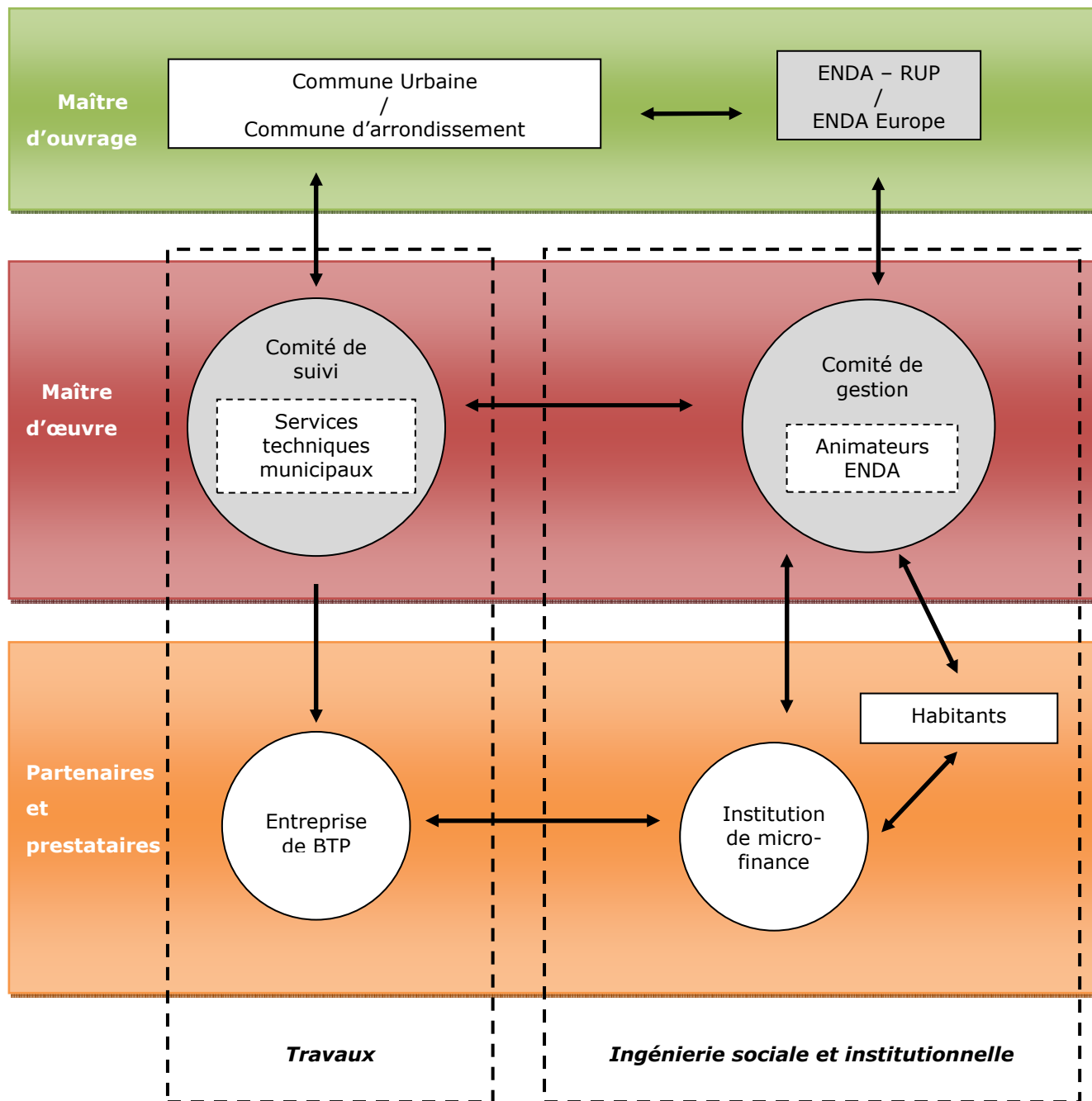
Le Comité de suivi présidé par ENDA est composé du directeur des services techniques de la municipalité et de ENDA. Il est chargé de définir les cahiers de prescriptions techniques et les différents plans relatifs aux ouvrages et d'organiser les appels d'offres et l'attribution des différents marchés aux entreprises locales adjudicataires et du suivi et contrôle de l'exécution et de la réception des travaux.

Le Comité de gestion du FOCAUP est constitué de représentants des bénéficiaires (1 pour 10 bénéficiaires), du délégué et du chef coutumier. Il est chargé du recensement des demandes de branchements et du suivi avec le comité de suivi de la mise en œuvre des infrastructures, des relations entre les demandeurs et l'Institution de Micro-Finance (IMF) chargé du recouvrement auprès des bénéficiaires. Ce comité permettra de garantir l'accès d'un maximum d'habitants, particulièrement les plus démunis, aux ouvrages d'assainissement, de constituer une sorte de guichet d'information pour les populations.

Il est à noter, par ailleurs, qu'une cotisation pour l'entretien du système d'assainissement et les frais de gestion de l'association est demandée aux habitants (selon les termes du contrat qu'ils ont signé). La cotisation pour l'entretien du système d'assainissement a un montant de 350 FCFA par mois qui se décompose de la manière suivante : 200 FCFA pour le financement d'un entretien semestriel du réseau ; 100 FCFA pour la constitution d'un fonds de secours (imprévus) ; 50 FCFA pour la constitution d'un fonds d'épargne en vue des vidanges à venir (fosses septiques).

rise les IMF en fonction de leurs caractéristiques. Selon ce classement, la MIGEC est un établissement de Micro finance (EMF) de 2ème catégorie créé depuis mars 1996 à Douala qui est autorisé à traiter qu'avec des tiers (devant obligatoirement être des sociétés anonymes).

Figure 2: Montage opérationnel théorique (variable selon implantation locale)



Structure projet



Prestataire

1.3 Le budget

1.3.1 Budget global et répartition

Le budget global du projet est de 1 632 756 euros couvrant une période de trois ans. Les dépenses ont varié selon les années, avec une augmentation en 2010 largement expliquée par la mise en œuvre effective des travaux.

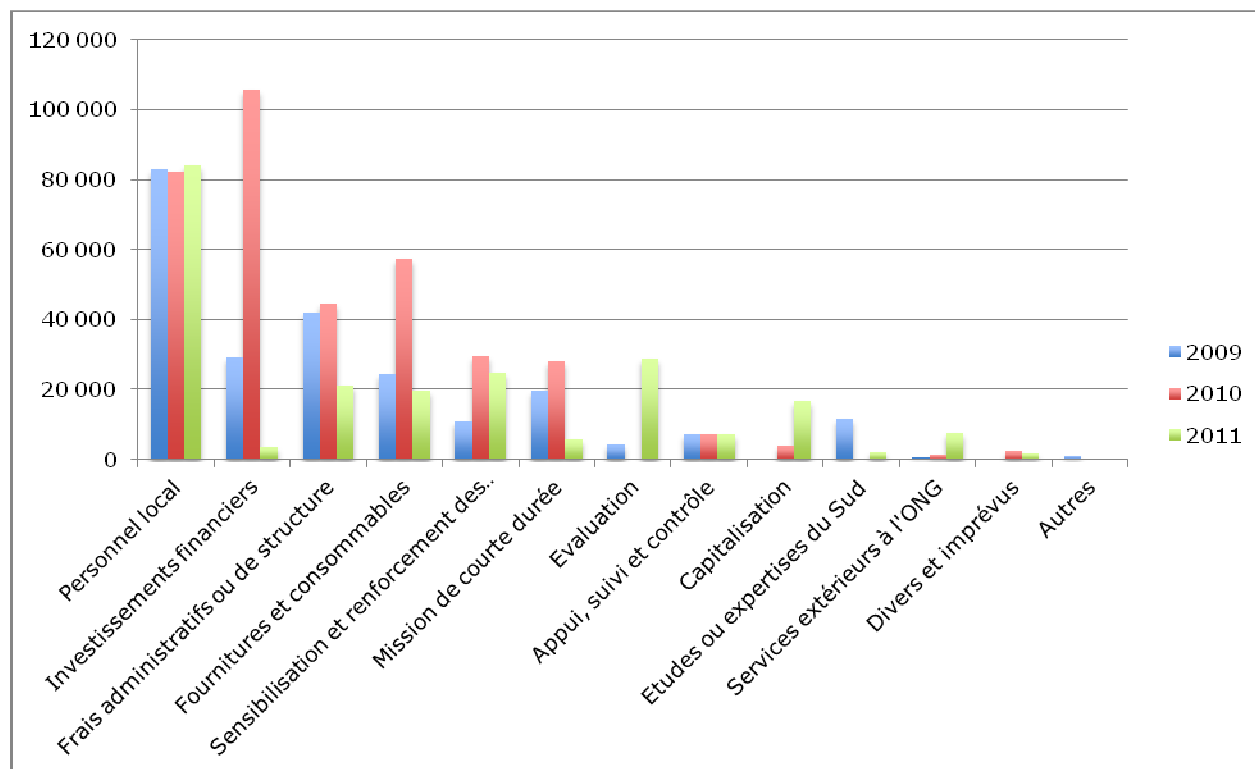
Figure 3: Budget réalisé au cours des trois années (en euros)

	2009	2010	2011	TOTAL	%
Investissement immobiliers	156 693	0	0	156 693	9,4
Investissement technique et mobilier	164 738	410 590	92 857	668 185	40,1
Investissements financiers	28 965	105 821	3 590	138 376	8,3
Fournitures et consommables	24 491	57 195	19 500	101 186	6,1
Études ou expertises du Sud	11 434		1 967	13 401	0,8
Personnel local	83 003	82 280	83 945	249 228	14,9
Sensibilisation et renforcement des capacités	10 779	29 342	59 141	99 262	6,0
Services extérieurs à l'ONG	457	1 296	7 622	9 375	0,6
Mission de courte durée	19 455	28 172	5 574	53 201	3,2
Appui, suivi et contrôle	7 000	7 000	7 000	21 000	1,3
Évaluation	4 061		28 715	32 776	2,0
Capitalisation	0	4 028	16 720	20 748	1,2
Autres	994		0	994	0,1
Divers et imprévus		2 363	1 494	3 865	0,2
Frais administratifs ou de structure	41 920	44 602	12 350	98 872	5,9
TOTAL	553 990	772 689	340 483	1 667 162	100,0

Par ailleurs, hormis le poste « investissement technique et mobilier » lié à la mise à disposition des terrains par les collectivités locales, on constate une forte évolution des dépenses au cours de l'année 2 avec notamment les postes liés aux fournitures, aux missions, et aux mesures de sensibilisation et de communication qui ont fortement augmenté. Il y a également une augmentation des « investissements financiers », qui correspondent aux versements des ménages dans le fonds FOCAUP. C'est l'année de mise en œuvre des travaux.

L'année 3 se caractérise par l'augmentation des postes liés à la fin du programme : capitalisation, services extérieurs à l'ONG et renforcement des capacités, avec des formations

Figure 4: Évolution des postes budgétaires pour les trois années (en euros)*



* NB : Répartition hors « investissement immobiliers » et « investissement technique et mobilier »

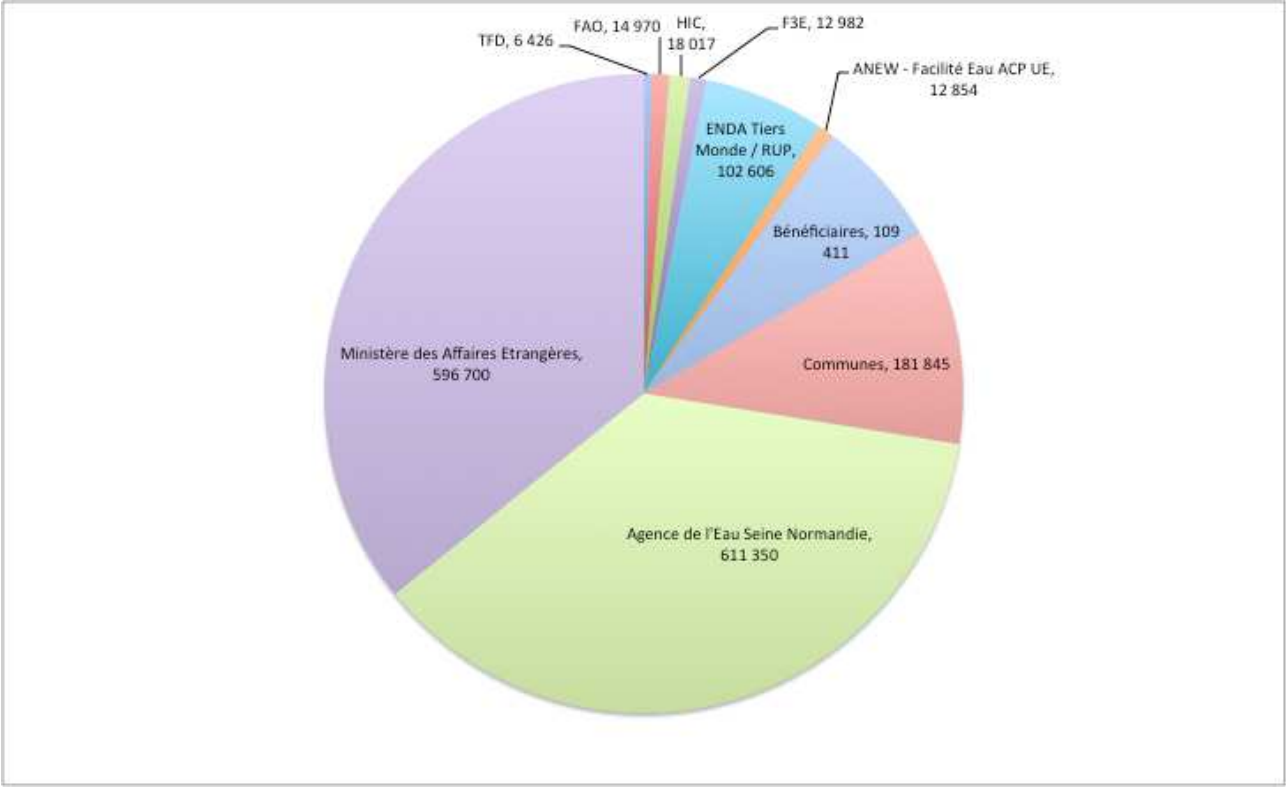
1.3.2 Bailleurs de fonds

Le projet est né suite à la convention entre ENDA et le Ministère des Affaires Étrangères dans le cadre de l'appel à initiatives en direction des ONG françaises dans le secteur eau-assainissement « *Renforcement des organisations des sociétés civiles du sud pour un meilleur accès pour tous à l'assainissement et pour la préservation de la ressource en eau* » de 2007. C'est donc 596 700 euros (convention CPO n° 9716) qui ont été versés pour le projet, pour une durée de deux années selon la demande faite par ENDA.

Pour compléter le budget global (soit 1 632 756 euros), d'autres bailleurs ont été sollicités pour réaliser un financement complémentaire. En 2009, une subvention de l'Agence Eau Seine Normandie est venue s'ajouter à ce premier financement. La Commission de l'AESN a accordé un budget de 611 350 euros qui a permis la prolongation du projet au delà de deux ans initialement prévu. Une subvention de *Tourism for Development* est venue s'ajouter à ce total ainsi qu'une somme allouée par le F3E pour la réalisation de l'évaluation. Certaines activités ont également été réalisées en synergie avec le réseau africain *Africa Civil Society Network on Water and Sanitation* (ANEW) qui réalise un plaidoyer auprès des ministres africains de l'eau et de l'assainissement en partenariat avec la Coalition Eau, et avec le réseau *Habitat International Coalition* (HIC).

Enfin, les contributions des mairies et des bénéficiaires (dans le cadre du FOCAUP) ont été prises en compte. Elles représentent 17,8 % du budget du projet tandis que l'apport ENDA s'établit à 6,3 %.

Figure 5: Répartition des ressources (en euros)



2. EVALUATION DU PROGRAMME

2.1 Pertinence

2.1.1 Choix technologique : adéquation avec les sites et avec l'environnement

- **Environnement et gestion de l'eau**

La réflexion du programme ENDA s'inscrit dans une démarche critique vis à vis des outils destinés à améliorer les conditions de la population et de promotion de *technologies appropriées*, approche promue dès les années 70 par ceux qui remettaient en cause les transferts brutaux et inadaptés de normes et de standards provenant des pays du Nord. Ce terme désigne, en effet, des technologies qui requièrent peu de capital, utilisent les matériaux disponibles localement, demandent moins de main d'œuvre que les techniques traditionnelles, sont accessibles aux groupes familiaux ou communautaires, peuvent être comprises, contrôlées et entretenues par des personnes locales sans haute formation spécifique, peuvent être réalisées dans des villages ou petits ateliers, peuvent être adaptées à différents lieux en différentes circonstances et sont utilisées sans dommage pour l'environnement.

C'est tout l'objet du système d'assainissement semi-autonome proposé dans le cadre de ce projet. Il repose sur un schéma simple, proposant des installations à l'intérieur des concessions permettant un pré-traitement avant que les eaux grises (eaux des latrines et eaux de ménages) n'aillent rejoindre le système semi-collectif. En bout de chaîne, des essais de valorisation des eaux issues de traitement sont effectués pour valoriser au maximum ce système qui vise à améliorer les conditions d'hygiène des populations des quartiers précaires.

Ce système d'assainissement semi-autonome peut ainsi être considéré comme une technologie appropriée, prenant en compte les aspects sociaux et environnementaux. C'est l'application d'une technique théorisée⁵ et appliquée par le Secrétariat des Missions d'Urbanisme et d'Habitat (SMUH)⁶ dans les années 70. En reprenant cet outil et en l'adaptant, le projet constitue une véritable innovation avec une approche multidimensionnelle à travers la prise en compte des aspects socio-sanitaires et environnementaux.

D'un point de vue social, ceci constitue une réelle avancée pour des villes dont pratiquement plus de 60 % de la population n'ont pas accès à un système de traitement adéquat.

D'un point de vue sanitaire, le système se distingue des méthodes d'action d'autres acteurs qui bien souvent ne prennent en compte que les problèmes liés aux latrines. C'est une approche globale de l'hygiène quotidienne des habitants qui est prise en compte, ce qui s'avère à la fois très pertinent dans des zones où le choléra et autres maladies d'origine hydrique sévissent.

⁵ Bureau Central d'Études pour les Équipements d'Outre-Mer (BCEOM), SMUH, 1960. Principes d'assainissement collectif en milieu rural tropical.

⁶ Structure créée en 1960 par la Coopération française pour assurer une continuité en matière de pratiques, d'expérimentation et de politiques d'urbanisme et d'aménagement.

D'un point de vue environnemental, la situation de la nappe phréatique, pose un grand problème aux populations et décideurs politiques en place car elle est peu profonde (à Pikine, comme à Douala ou encore à Saint-Louis).

Bien souvent, ces deux aspects (environnement et santé) sont intimement liés au cadre de vie des habitants : l'absence d'un système de gestion des eaux usées, vectrices de maladies, et la présence de la nappe affleurante entraîne la diffusion et la prolifération des agents pathogènes. A Douala, ville sujette aux épidémies, les quartiers ont été choisis avec l'appui de la Communauté Urbaine de Douala qui a indiqué ces zones comme prioritaires, suite aux épidémies de choléra de 2004 qui ont fortement frappées la ville. Cette épidémie a conduit à traiter plus de 5 000 malades et 180 000 personnes susceptibles d'être infectées par cette maladie⁷.

Par delà l'aspect technique, la prise en compte de l'environnement par le programme s'est manifestée au travers de deux aspects dans la gestion du programme.

D'une part, des études d'impact ex-ante ont été réalisées, ce qui constitue une rupture avec les travaux précédents où aucune étude préalable⁸ n'avait été faite. Le projet est considéré comme un projet d'assainissement semi-collectif de catégorie A qui exige une évaluation environnementale au Sénégal et au Burkina Faso (dans une moindre mesure dans ce dernier pays), alors qu'au Cameroun cela n'est pas exigé. Il faut estimer à l'avance les impacts négatifs. S'ils ne sont pas importants, le projet peut démarrer. Finalement, ces documents « évaluation environnementale et sociale » sont des 2 en 1 : évaluation-ex ante et évaluation de l'impact environnemental et social. Ces études pour connaître la situation de référence environnementale et des quartiers, dans une plus large mesure, avaient quatre objectifs :

- connaître les situations initiales : elles constituent un outil analyse des situations locales dans la phase d'avant-projet ;
- sensibiliser la commune et les habitants sur les questions de l'assainissement : ces études permettaient aux habitants et aux communes de donner leur avis sur le projet ;
- s'assurer de l'implication lors de la restitution : ces pré-études ont été effectuées et restituées dans les quartiers et dans les mairies. Par exemple, à Saint-Louis, plus de 80 personnes ont assisté à cette restitution ;
- préparer les mesures pour répondre aux difficultés du terrain observées dans ce travail préalable.

Ceci a nécessité des aménagements annexes non prévus comme à Saint-Louis par exemple où il a fallu canaliser pour assurer de rejeter l'eau hors de la zone.

D'autre part, la collaboration avec l'université de Dakar⁹ s'est poursuivie, plus difficilement en raison des problèmes financiers, mais permettant à ENDA d'alimenter le monde de la recherche, démarche à saluer

⁷ Stratégie Nationale d'Assainissement Liquide au Cameroun, Rapport diagnostic, aspects institutionnels, financiers et techniques, avril 2011.

⁸ Bien qu'après le projet PACPUD, l'équipe d'ENDA avait fait une étude d'impact pour étudier les impacts des latrines à puits perdus sur la nappe.

⁹ L'ouvrage co-rédigé en 2002 par ENDA RUP (Malick Gaye) et l'université de Dakar (Seydou Niang) a été publié : « Épuration extensive des eaux usées pour leur réutilisation dans l'agriculture urbaine ». Il contient 354 pages d'analyses micro-biologiques des eaux et de la santé des agriculteurs urbains et des consommateurs de produits issus de l'agriculture urbaine. Puis une unité de recherche s'est constituée à l'Université de Dakar en 2003 à partir des actions d'assainissement mises en place par ENDA RUP, avec un financement du Centre de Recherche pour le Développement International Canadien. Son responsable, Seydou Niang, dirige le laboratoire LATEU qui gère une

puisqu'elle a permis de valoriser le travail de chercheurs et continue de participer à la formation de doctorants et étudiants à travers leur implication sur les terrains d'étude.

En revanche, si quelques contrôles ont pu avoir lieu au Sénégal (du fait de ce partenariat avec l'université au Sénégal), les contrôles environnementaux n'ont pas été pratiqués de manière systématique dans les autres pays. C'est un des aspects qu'il convient de continuer à promouvoir en mettant en place une procédure de suivi technique et environnemental capable de fonctionner dans tous les pays.

• **Choix technologique : comparaison avec les autres systèmes**

Lorsque l'on calcule le coût de la technologie, la fourchette des coûts est importante en fonction des sites et des situations entre 400 000 FCFA et 500 000 FCA (sauf à Saint-Louis qui ne représente pas la réalité à terme en raison du nombre d'abonnés trop faible). En effet, le nombre de concessions raccordées au réseau est pour le moment très faible à Saint-Louis ; le coût par concession va baisser lorsque le maximum de concessions seront branché sur le réseau, les coûts du réseau et de la STEP étant fixes quel que soit le nombre de concessions connectées.

. Ces coûts ne sont pas énormes comparativement au coût de l'assainissement individuel constitué d'une fosse septique et d'un puits perdu, selon les calculs effectués au niveau local.

Figure 6: Évaluation des coûts par concession selon le système ENDA

Ville	Douala	Édéa		Rufisque	Saint-Louis	Saint-Louis
Quartier	Tractafric	Amour I	Amour II	Castor/Arafat	Diaminar	Khor
Nombre de ménages bénéficiaires	10	12	9	206	23 ¹⁰	1
Coût total travaux	10 184 489	11 410 727	5 008 318	84 599 159	26 887 892	15 980 454
Coût /ménage bénéficiaire	1 018 448.9	950 994	556 479	409 777	1 142 455	15 980 454

Seul le coût/concession obtenu à Rufisque peut être pris en compte dans la mesure où les autres ne représentent pas la réalité à terme. En effet, pour l'heure, on obtient à Saint-Louis comme à Douala et Édéa, un chiffre important qui rejoint, voire dépasse les tarifs payés pour les autres systèmes (même s'il convient de prendre en compte que pour les fosses septiques traditionnelles, les frais de vidange viennent augmenter les frais¹¹). Il est cependant difficile de tirer des conclusions sur les coûts compte tenu du faible taux de raccordement et que la densification/massification, avec le branchement attendu de 15 à 20 ménages par fosse en condominium, devrait réduire les coûts.

Le coût/concession obtenu à Rufisque n'est pas énorme comparativement au coût de l'assainissement individuel constitué d'une fosse septique et d'un puits perdu sur un terrain non rocailleux (300 000 à 500 000 FCFA).

micro-station d'épuration expérimentale qui vise à comparer l'efficacité de 5 types d'assainissement : roseaux, macrophytes, moringa, gravier...

¹⁰ Les constats faits sur le terrain faisaient ressortir 7 ménages.

¹¹ A Yaoundé et Douala, le coût de ce service de vidange varie entre 30 000 FCFA et 100 000 FCFA. Le coût moyen déclaré par les professionnels du secteur est de 70 000 FCFA pour 8 m³ en 2010.

Figure 7: Évaluation des coûts par concession selon les différents systèmes

Type d'installation	Coût de mise en œuvre en FCFA / concession	
	Cameroun	Sénégal
Fosse septique (suivi de puits perdu)	200 000 - 680 000	300 000 - 500 000
Latrines à fosse étanche à vidanger	1 050 000 - 1 500 000	300 000 - 800 000
Latrines VIP à double fosses ventilées	378 000 - 458 000	150 000 - 250 000
Branchement au réseau public	- ¹²	250 000 - 1 200 000
Branchement au réseau d'égout semi-collectif	-	50 000 - 70 000 300 000 - 370 000
Hors décanteur domiciliaire		
Avec décanteur domiciliaire		
Rejet direct au milieu naturel	15 000	

Ce calcul de coût ne prend pas en compte deux éléments qu'il conviendrait également d'intégrer mais dont il est difficile d'évaluer les coûts pour les autres acteurs :

- les frais administratifs de gestion : ces frais sont délicats à évaluer et à comparer entre les pays. L'ONAS au Sénégal doit ainsi connaître une réforme structurelle importante en raison des problèmes de gestion. Au Cameroun, aucun système national ne gère le problème de l'assainissement ;
- les frais d'entretien : les frais d'entretien ne sont pas encore évalués correctement dans le cadre du projet, en raison de l'absence de compte de gestion validé et adopté par les futurs gestionnaires. Cependant, les autres systèmes connaissent également des difficultés et des complexités qu'il convient de prendre en compte avec notamment pour les fosses frais de vidanges avec gestion des camions et gestion des boues de vidange.

Cependant, le système mis en place par ENDA est le plus efficient et le plus intéressant pour les ménages (lorsqu'il est en bon état de fonctionnement et que la construction du réseau permet un raccordement suffisant de ménages) pour deux raisons :

- le réseau ENDA reçoit la totalité des eaux usées domestiques contrairement à la fosse septique/puits perdu qui n'est généralement utilisée que pour les eaux vannes et les eaux de douche (parfois les eaux de douche sont évacuées dans un autre puits perdu) ;
- l'animation et tout le travail de gestion sociale autour des travaux : si les coûts de ces opérations ne peuvent pas être comparés entre les différents systèmes en raison du fait que l'animation et la sensibilisation d'ENDA va bien au-delà du fonctionnement du système en lui-même. C'est une sensibilisation à l'hygiène et à la propreté qui s'adresse à tous et qui n'a pas pris en compte par les autres acteurs, publics ou privés, de l'assainissement.

Il reste cependant à démontrer, au Cameroun essentiellement, que la construction et le raccordement d'un nombre plus important de ménages est possible.

¹² La ville de Douala est dotée de 2 types d'assainissement collectif. Les anciens réseaux du centre-ville et les réseaux situés dans les opérations de la MAETUR et de la SIC. Le premier réseau est largement non fonctionnel et aucun branchement n'est effectué à ce jour. Il est donc impossible de donner une valeur.

2.1.2 Stratégie globale d'extension : amplification, dissémination et saupoudrage

• Effet plaidoyer au niveau international

L'accès à l'assainissement constitue l'un des problèmes cruciaux auxquels doivent faire face quotidiennement les habitants des quartiers précaires. La moitié de cette population urbaine n'a pas accès à des installations sanitaires performantes. On estime qu'en 2003, le paludisme menace approximativement 200 millions de personnes vivant dans les centres urbains où prolifère le paludisme¹³. Malgré de nombreuses alertes données dès les années 70, la mobilisation de la communauté internationale reste lente. Ce n'est qu'en septembre 2000 que des engagements chiffrés sont adoptés par l'ensemble des États afin d'améliorer cette situation : la Déclaration du Millénaire signée par 189 pays lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies¹⁴ définit les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), engageant les États sur des objectifs chiffrés d'amélioration des conditions de vie des populations. Parmi ces différents engagements figure l'Objectif 7 sur la durabilité environnementale qui prend en compte les problèmes d'assainissement rencontrés quotidiennement par une grande partie de la population des bidonvilles : la cible 10 propose de *«réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population n'ayant pas accès de manière durable à un approvisionnement en eau potable et à un système d'assainissement de base»*. L'enjeu de l'amélioration des conditions de vie et de l'assainissement des quartiers précaires est donc clairement inscrit sur l'agenda politique des États depuis cette date.

Dans ce sens, l'un des aspects importants du programme est la participation d'ENDA dans la mise en lumière de la problématique par l'apport de propositions de réponses concrètes et dans la prise en compte de cette problématique au niveau international. La fonction de « plaidoyer » est un des aspects pour lequel les animateurs du programme travaillent activement et qui justifie la pertinence de travailler dans plusieurs pays.

Ce programme des neuf villes se situe dans la continuité des actions engagées auparavant avec le programme *Water for African Cities* (WAC) financé par ONU-Habitat. Il s'inscrit dans une logique d'actions qui cherche à mettre en lumière les problèmes et les éléments de réponses qu'il convient de mettre en œuvre, en s'appuyant sur un cadre international : les OMD ou encore les conférences internationales. Cette stratégie de plaidoyer s'appuie sur la capitalisation des expériences formalisée essentiellement par l'équipe du Sénégal. Son responsable a publié un certain nombre d'ouvrages permettant de valoriser les travaux menés. On citera notamment deux documents publiés dans le cadre de ce projet :

- un *guide pratique pour la mise en place de systèmes alternatifs d'assainissement semi-collectif en milieu urbain et périurbain*¹⁵ : ce guide est un outil intéressant et concret qui permet de capitaliser et valoriser l'action ;

¹³ Judy Baker, 2008. Urban Poverty: A Global View. Urban Papers, No. 5, World Bank. Washington DC.

¹⁴ Les OMD forment un ensemble d'engagements politiques dont le but est de combattre les principaux problèmes auxquels font face les pays en développement, et ce en respectant des délais fixés. Il se base sur les chiffres fournis dans l'année de référence 1990.

¹⁵ ENDA TM, 2009. Guide pratique pour la mise en place de systèmes alternatifs d'assainissement semi-collectif en milieu urbain et périurbain. ENDA Edition Dakar, 47 pages

- Un autre manuel¹⁶, pour le développement de l'agriculture urbaine et l'augmentation de la sécurité alimentaire dans les villes, a également été publié avec le soutien de la FAO.

Ceci cadre parfaitement avec une des demandes initiales de l'appel à propositions qui exigeait aux projets de « *prévoir un volet capitalisation qui doit permettre à terme le partage d'expériences avec les autres acteurs. Cette recommandation vaut aussi bien en interne (acteurs du projet) qu'au niveau de l'ensemble des projets qui seront financés dans le cadre de l'appel à initiatives* » ¹⁷.

• **Intégration aux politiques nationales**

Le projet travaille dans des pays où la situation sanitaire et institutionnelle nécessite une intervention forte et une prise de conscience.

Au Cameroun, tout comme au Burkina Faso, la situation est plus préoccupante. Au Cameroun, 67 % de la population urbaine vit dans des bidonvilles (soit 46,6 % de la population) et la situation est loin de s'améliorer puisque ces quartiers précaires connaissent une croissance annuelle de 5,5%. Cette extension des bidonvilles rejaillit sur les problèmes liés à l'assainissement. Dans les quartiers des grandes villes, des latrines à fonds perdu sont construites dans les quartiers à habitat spontané et côtoient les puits ou les sources dont les eaux sont prélevées pour divers usages, dont l'alimentation humaine. La plupart de ces latrines servent, en même temps, de toilettes pour se laver. Les eaux sales sont ainsi évacuées dans les latrines et accélèrent le rythme de circulation entre les latrines et les puits. Selon le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, Cadre de référence pour l'action du gouvernement 2010-2020, le Gouvernement camerounais compte porter le taux d'accès aux infrastructures d'assainissement de 15 à plus de 60% à l'horizon (2025) de la stratégie. Dans ce sens, une Stratégie Nationale d'Assainissement Liquide¹⁸ qui évoque largement l'expérience d'ENDA¹⁹ et qui promeut l'expérimentation de technologies appropriées.

Au Burkina Faso, la situation est également préoccupante. Selon l'ONU-Habitat, 59,5 % de la population urbaine vit dans des bidonvilles. La situation générale de l'habitat en milieu urbain au Burkina est caractérisée par: la précarité des logements (plus de 50% des logements en ville sont en banco), la prédominance des propriétaires par rapport aux locataires des logements (seulement 29,1% des ménages en 2003) et l'utilisation des latrines comme moyen d'assainissement (85,7%). Ces comportements, pratiques et modes d'assainissement aggravent le «péril fécal» auquel est confronté l'ensemble de la popula-

¹⁶ Malick GAYE et Seydou NIANG, 2010 Manuel des bonnes pratiques de l'utilisation saine des eaux usées dans l'agriculture urbaine, ENDA Edition Dakar, 126 pages

¹⁷ Ministère des Affaires Étrangères et Européennes, Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement, Mission d'appui à l'Action Internationale des ONG, Appel à initiatives en direction des ONG françaises dans le secteur eau-assainissement, « Renforcement des organisations des sociétés civiles du sud pour un meilleur accès pour tous à l'assainissement et pour la préservation de la ressource en eau », 2007-2008, 2ème phase de l'appel.

¹⁸ République du Cameroun, Août 2011. Stratégie Nationale d'Assainissement Liquide, Avec un financement du Programme de Partenariat pour l'Eau (WPP) et de la Banque mondiale

¹⁹ Les réseaux d'égout de faible diamètre semi-collectifs de type « condominial » sont expérimentés par une organisation non-gouvernementale (ONG) à Douala et dans plusieurs villes secondaires. Les branchements sont équipés de dégraisseur et décanteur pour limiter la teneur en matières solides des effluents. Chaque réseau doit desservir 100 parcelles environ et alimenter deux fosses septiques reliées à des plateaux filtrants. Pour le moment, le système le plus avancé est situé à Douala et dessert 30 parcelles.

tion burkinabé et même la ville de Ouagadougou (où une consultation médicale sur quatre est liée à une maladie d'origine hydrique). Des engagements nationaux sont pris depuis 1996 avec l'adoption d'une stratégie nationale en matière d'assainissement prenant en compte les déchets solides municipaux, les déchets industriels, hospitaliers et toxiques, les eaux usées et excréta. Elle a été révisé en 2007 par un nouveau document précisant que « *l'objectif global est de contribuer au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'assainissement, afin d'améliorer les conditions de vie et d'habitat des populations, de préserver leur santé et de protéger les ressources naturelles* »²⁰.

Figure 8: Proportion de la population ayant accès à des services améliorés d'assainissement (en %)

	1990	1995	2000	2005	2008	2010
Burkina Faso	6	7	8	14	16	17
Cameroun	47	48	47	47	47	49
Sénégal	38	41	45	49	51	52
Moyenne Afrique Subsaharienne	26,9	29,5	31,1	32,9	33,6	33,9

Source : <http://unstats.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>, consulté le 4 juillet 2012

Le Sénégal semble, en revanche, sortir du lot et peut être montré en exemple. Si l'on observe les résultats fournis par les instances internationales, seuls le Sénégal et l'Afrique du Sud ont vu la population de leurs bidonvilles diminuer au cours de ces dernières années. Le Sénégal²¹ connaît aujourd'hui un taux de bidonvilles de 38,1 % de la population urbaine, soit le plus bas de l'Afrique subsaharienne. Au Sénégal, sous l'effet de l'implication des bailleurs de fonds, on assiste à la prise de conscience de l'importance d'investir le secteur de l'assainissement. Cependant, si de nombreux progrès ont été accomplis, l'assainissement reste un des problèmes majeurs accomplis au cœur de ces quartiers : en 2004, la couverture en assainissement amélioré, telle qu'elle a été définie par le Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire (PEPAM) chargé de suivre les progrès en vue de la réalisation des OMD, était de 56,7 %. Elle était en 2010 de 63,1. Ce qui représente un écart de 5,1 par rapport à l'objectif annuel de 68,2 % en 2010²². Dans ce cadre, un saut quantitatif est encore nécessaire pour l'atteinte par le Sénégal des OMD en termes d'assainissement, bien que le Sénégal soit en pointe et que les nombreux financements ont permis d'améliorer concrètement la situation (avec, notamment, la mise en œuvre du PEPAM). Les résultats attendus pour 2015 sont que 78% des ménages urbains aient accès à l'assainissement, contre 56,7% en 2002.

Le projet ENDA s'inscrit donc dans le cadre global de réponse au OMD et dans des cadres locaux spécifiques, avec des degrés différents d'avancées par rapport à la question de l'assainissement.

²⁰ PNSA Politique et Stratégie Nationale d'Assainissement

²¹ Les données suivantes proviennent, pour les trois pays, des profils urbains des trois pays réalisés par UN-Habitat.

²² Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2011. La Situation Économique et Sociale 2010, Dakar.

2.1.3 Stratégie locale de mise en œuvre : une logique participative

- **Choix des quartiers**

ENDA a sollicité le soutien politique plein et entier des autorités locales avant d'intervenir (choix des quartiers d'intervention par les autorités locales, maîtrise d'ouvrage communale, suivi par le personnel communal, mise à disposition de terrains publics). Si l'implication politique a été variable selon les territoires, le choix des quartiers a majoritairement été fait selon une logique politique, ce qui a parfois entraîné des modifications entre les propositions initiales et les choix finaux : les autorités locales ont indiqué à l'ONG quels étaient les quartiers d'intervention possibles.

Dans ce cadre, si les quartiers dans lesquels les projets sont mis en œuvre sont des quartiers en souffrance par rapport aux questions d'hygiène et d'assainissement (ces quartiers ont tous en commun d'appartenir à la catégorie des « bidonvilles » selon la définition de l'ONU-Habitat car ils ne possèdent pas de systèmes d'assainissement adéquat), ils revêtent des différences importantes au niveau de leur positionnement par rapport au reste de la ville (certains étant des quartiers centraux « historiques », d'autres étant des quartiers périphériques construits plus récemment), au niveau de leur composition sociale variant selon les villes et les facteurs de constitution des quartiers. En effet, l'Afrique subsaharienne est la région en développement ayant la plus grosse prévalence de taudis urbains, où les maladies d'origines hydriques (telles que le choléra) frappent une partie importante de la population. Dans cette région du monde, la population des bidonvilles a doublé depuis 1990, atteignant 200 millions en 2005, soit 62 % de la population urbaine de l'Afrique subsaharienne en 2010. De fait, avec l'évolution urbaine, on assiste à une diversification des situations et à une fragmentation des quartiers au sein de la ville : certains des quartiers ne remplissent qu'un critère de la définition de l'ONU-Habitat du bidonville alors que d'autres sont en voie de précarisation extrême²³. A cette diversification des situations territoriales vient s'ajouter celle des projets de quartiers, dont le nombre augmente progressivement avec la complexification du nombre d'acteurs (ONG, coopération décentralisée, bailleurs bi et multilatéraux).

Dans ce cadre, si la stratégie de capitalisation est pertinente et valorisante pour le projet, on peut regretter que le programme n'ait pas fait l'objet d'une capitalisation comparative telle que proposée dans l'évaluation de 1996, qui évoquait la mise en œuvre d'« *une stratégie de capitalisation, afin de préparer sa diffusion large (même au delà des frontières) et sa reproductibilité dans des sites favorables* »²⁴. En effet, un travail de réflexion et de croisement des expériences reste à faire, et cette évaluation est certainement une des premières contributions à cette tâche. Ce travail mettrait en perspective la complexité des différents quartiers et proposerait une grille de lecture pertinente pour prendre en compte les spécificités locales, tant au point de vue technique, environnemental, institutionnel que social. Ceci permettrait, le cas échéant, de réadapter la technologie et les méthodes aux réalités et aux besoins locaux.

²³ Michelin, B. (2012) Planification urbaine et usages des quartiers précaires en Afrique. Étude de cas à Douala et à Kigali. Lausanne: EPFL

²⁴ Ta Thu Thuy, 1996. Environnement urbain participatif ; « que se passe-t-il réellement à Rufisque ? » ; projet de développement communautaire et d'environnement urbain à Rufisque, Contribution à l'évaluation de la phase 1 du projet, Enda Tiers Monde, Dakar

En effet, tirer des leçons de cette diversité semble important pour étudier la reproductibilité de l'opération mais également pour interroger les différents types de systèmes d'assainissement qui pourrait être mis en œuvre : il convient de ne pas rentrer dans un dogme du réseau mini-égout mais de tirer les conclusions en fonction des facteurs locaux (urbain : densité du bâti empêchant la construction de fosses ou spécificités du quartier dans la ville ; environnemental : problèmes liés à l'étanchéité et aux rejets ; économique : coût de construction, de fonctionnement et d'entretien ; social : niveau de vie de la population) pour bâtir une stratégie adaptée à chacun des sites. Ce travail doit permettre de proposer une grille d'analyse pour les décideurs afin de les aider et de les impliquer pour faire des choix dont les conséquences sont importantes pour la population.

Figure 9: Typologie des quartiers d'intervention

Ville (population)	Quartiers	Population	Homogénéité sociale	Type de quartier	Densité	Localisation
Dakar (1 075 582)	Tonghor	6'000	+++	Précaire non tramé	+++	Périphérie
Rufisque (162 055)	Castors	1'500	+	Tramé sous-équipé	+	Périphérie
	Arafat	5'000/ 10'000	-	Tramé sous-équipé	+	Périphérie
Saint-Louis (171 263)	Khor	5'000/ 10'000	+++	Tramé non régulier sous-équipé	+	Central
	Diamenae	15'000/ 20'000	-	Précaire non tramé	++	Périphérie
Dagana (20 916)	Kao Dagana	5'000/ 10'000	+++	Tramé sous-équipé	++	Central
	Dialaguène	20'000/ 25'000	++	Tramé sous-équipé / Précaire non tramé	++	Périphérie
Bignona (27 072)	Bassène	5'000/ 10'000	++	Tramé sous-équipé	+	Central
Ouagadougou (1 475 223)	Somgandé	10'000/ 15'000	+	Tramé sous-équipé / Précaire non tramé	++	Périphérie
Douala (1 907 479)	Tractafric	4800	-	Précaire non tramé	+++++	Central
	Mambanda (bloc 27)	70 865 (3142)	+	Tramé non régulier sous-équipé	++	Périphérie
Edea (66 581)	Amour 1	1388	+	Précaire non tramé	+++	Central
	Amour 2	2277	+	Précaire non tramé	+++	Central
Bertoua (88 462)	Ekombitie	5'000/ 10'000	-	Précaire non tramé	+	Central
	Yademé	5'000/ 10'000	-	Précaire non tramé	++	Central

• Choix des bénéficiaires

Dans les trois pays, le souci de faire participer les acteurs locaux est l'un des points forts de ce projet. En effet, le « marketing social » est important pour faire accepter par la population les solutions technologiques proposées. L'action de l'ONG ENDA est orientée vers la participation populaire et la mobilisation sociale (développement communautaire et renforcement des organisations de la société civile)²⁵ et la prise en compte des préoccupations des ménages par les institutions locales et nationales.

Tout un package de marketing social a donc été mis en œuvre pour mobiliser la population et faire accepter cette nouvelle technologie. Pour cela, des formations ont été dispensées pour les animateurs disséminés dans les quartiers afin de les outiller, avant qu'ils aillent au contact de la population. Il s'est agi de leur donner les méthodes pour sensibiliser les habitants aux règles d'hygiène et pour qu'ils comprennent

²⁵ Malal Touré, Kanitha Kernem, Mohamadou Abdoul, Mamadou Diene, 2010. Mobilisation sociale et participation populaire autour d'un projet d'accès à l'eau, à l'assainissement et à la santé ; Cas de Malika et Keur Massar (Ville de Pikine), Dakar, ENDA Editions.

rapidement le fonctionnement et l'intérêt du système. Par la suite, plusieurs outils et méthodes ont donc été mis en œuvre par le projet :

- le théâtre forum : cette technique artistique interactive vise la formation, l'animation et la prévention autour de thèmes sensibles aboutissant à la prise de conscience des possibilités de changements des mentalités. Pour ce faire, le public qui assiste à une histoire injuste, douloureuse, est invité à réagir, à proposer des solutions et à les mettre en œuvre sur scène. Le spectateur devient alors acteur et joue sa proposition avec l'aide des autres acteurs présents sur scène. Le public valide et synthétise les solutions trouvées de manière collective ;
- le débat avec la population sur les questions environnementales et sanitaires / causerie éducative : ce débat avec les populations se déroule à la mairie et dans d'autres lieux publics (maison de quartier, école) avec des présentations power point, des projections de films, des expositions-photo et des questions/réponses. Les enquêtes environnementales sont également utilisées comme support ;
- l'approche PHAST (*Participatory Hygiene and Sanitation Transformation*) : c'est une méthode de sensibilisation qui consiste à faire éviter les populations la contamination du péril fécal par la logique des barrières, c'est-à-dire l'introduction de précautions à prendre ;
- la séance de démonstration de « lavage des mains » : à l'aide d'icônes locales, l'idée est d'expliquer les méthodes et les objectifs liés au lavage des mains.
- la visite à domicile : tout au long du projet, ces visites ont eu lieu pour vulgariser les technologies d'assainissement, le micro-crédit et ainsi susciter l'émergence d'une demande.

2.1.4 Mode de financement et participation des acteurs : une logique participative

- **Participations et capacités financières des ménages**

Tout au long du projet, la participation de la population s'est faite à différents niveaux. Plusieurs types de participation existent, des plus « passives » ou verticales aux plus « actives » et horizontales²⁶. Dans le cas du projet ENDA, la participation de la population intervient à différentes phases du projet. On peut ainsi établir une typologie des différentes formes de participation observées²⁷.

- la participation « contributive » : elle part de l'idée que la pérennité des équipements est liée à la participation financière des habitants. En période de pénurie de ressources publiques, la contribution financière des habitants aux investissements en matière de services publics s'impose de plus en plus. Dans le cadre du projet, c'est le paiement d'une somme pour l'obtention de l'équipement et pour son entretien ;
- la participation « consultative » : les habitants ou leurs représentants sont sollicités pour donner des informations nécessaires à la conduite des actions. Cette participation s'est faite à différents niveaux et notamment lors de la réalisation des travaux avec les réunions de chantier auxquelles les habitants ou leurs représentants ont été associés ;
- la participation « responsabilisante » : la cogestion et un partenariat négocié sont la règle. Les acteurs sont responsabilisés et les prises de décision sont partagées. Cette participation favorise l'émergence

²⁶ Beuret J.-E., La conduite de la concertation, Politique sociologie, 2006, 342 p.

²⁷ Selon: B. Michelon, J. Dos Ghali, J.-C. Bolay, A. Dahman Saïdi, A. Nejmi, M. Tamim, M. Tozy, M. Yghir, and J.-J. Simond. « Electrification Rurale Décentralisée: les leçons de la vallée de l'Ouneine », in *Cahier de la Coopération*. N°7 EPFL, Lausanne, 2010

et le développement d'instances locales. Elle est la phase de transition vers la participation autonome. C'est le cas du Comité FOCAUP.

Dans ce cadre, la participation financière des ménages est un des aspects importants de responsabilisation et semble un fait acquis. En effet, les habitants anciennement dotés d'une fosse septique devaient antérieurement assumer le financement avec des vidanges de fosses, opération ayant un coût élevé. L'arrivée d'un nouveau système s'inscrit donc dans une logique de financement comparable à celle qui préexistait.

En outre, il apparaît, lors de nos entretiens avec la population, que les capacités financières des ménages permettent de répondre aux exigences financières du programme. Les sommes demandées (entre 150 000 et 165 000 FCFA pour le FOCAUP) pour l'investissement et pour le financement mensuel (500 CFA) sont à la hauteur des autres investissements réalisés par les habitants pour d'autres services (notamment le téléphone portable (nécessaire pour le travail ou pour être en contact avec la famille) ou encore le câble pour la télévision qui deviennent des services indispensables... et dont il devient inconcevable de ne pas payer le prix. Dans ce sens, l'idée qu'il faut payer pour le service d'assainissement (protégeant des maladies hydriques et améliorant le cadre de vie) fait progressivement son chemin, malgré des réticences encore nombreuses pour payer, et l'assainissement commence à être un élément du confort indispensable.

Figure 10: Estimation des dépenses par poste de services dans les ménages

Thématique	Cameroun				Sénégal			
	Mambanda		Tractafric		Amour 1 et 2		Rufisque	
	Fourchette	Moyenne	Fourchette	Moyenne	Fourchette	Moyenne	Fourchette	Moyenne
Eau potable	De 3 000 à 10 000	6 000	De 3000 à 10000	6 000	De 2 000 à 5 000	3 000	De 5000 à 7 500	5000
Électricité	De 3 000 à 15 000	7 000	De 3000 à 15000	7 000	De 3 000 à 10 000	5 000	De 15 000 à 30 000	20 000
Téléphone	De 1500 à 5000	10 000	De 1000 à 5000	3000	De 1500 à 5000	4 000	De 1000 à 3000	2000
Câble	3 000	3 000	3000	3000	3 000	3 000	2000	2000
Santé	7500 à 30000		7500 à 30000		5500 à 20000		5000 à 25000	10 000
Loyer chambre simple	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000	
Loyer 3 chambres / salon	35000	35000	35000	35000	25000	25000	20000	

Source : Réunions locales avec la population dans le cadre de l'évaluation

• Participation et capacités financières des communes

L'implication financière de ces acteurs institutionnels locaux est nécessaire mais difficile à mobiliser en raison du flou qui demeure sur le partage des compétences institutionnelles ainsi que l'absence de financement et de compétence des collectivités locales dans le secteur de l'assainissement.

Au Cameroun, la loi du 15 juillet 1987 renforcée par la loi du 22 juillet 2004 (loi n° 2004 /018), fixant les règles applicables aux communes, permettent d'identifier clairement l'implication de la communauté urbaine, dans le domaine de l'assainissement : « *La création, l'aménagement, l'entretien, l'exploitation et la gestion des équipements communautaires en matière d'assainissement, eaux usées et pluviales* ». Elle

précise en ses articles 2 et 3 que la commune est la collectivité territoriale de base ayant mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants. Elle peut, en plus de ses moyens propres, solliciter le concours des populations, d'organisations de la société civile, d'autres collectivités territoriales, de l'état et des partenaires internationaux, conformément à la législation et la réglementation en vigueur. C'est donc elle qui a la charge de ce dossier d'assainissement bien que lorsque le projet est arrivé, elle n'avait pas la maîtrise technique de cette question et n'envisageait pas la thématique de l'assainissement (hors eaux pluvieuses) comme prioritaire.

Au Sénégal, depuis 1996, l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, chargé du développement et de l'exploitation des infrastructures et équipements du secteur de l'assainissement collectif et autonome des eaux usées et excréta et du drainage des eaux pluviales²⁸. Dans ce cadre, la collectivité locale a un rôle mineur par rapport à l'ONAS et son implication financière dans le domaine de l'assainissement n'est pas pertinente, tout au moins pour la construction d'infrastructures. Ceci est d'autant plus vrai que les faibles ressources des collectivités sont affectées à des projets entrant dans leurs champs de compétences.

Au Burkina Faso, un rapport d'évaluation de l'AFD²⁹ décrit parfaitement la situation qui laisse encore les communes spectatrices face à la question de l'assainissement : *« les communes semblent globalement favorables au transfert des compétences et sont de plus en plus conscientes des risques sanitaires liés à l'absence d'ouvrage d'assainissement. Or, toutes les modalités pratiques ne sont pas encore arrêtées. Ainsi, la formalisation du transfert, entre l'Etat et les communes, des infrastructures qui relèvent de leurs compétences (réseau d'eau et d'assainissement, caniveaux), n'est pas réglée. En outre, il n'existe pas, contrairement au Mali par exemple, d'organisme en charge de la gestion d'un fonds commun qui pourrait être alimenté par l'Etat et les partenaires extérieurs et mis à la disposition de collectivités locales pour le financement de leurs investissements et ce, à travers le circuit du Trésor public. »* Depuis lors, le 3 mars 2009, un Décret portant transfert aux communes des compétences et des ressources de l'État dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement a été adopté par le Conseil des Ministres (précisant que les communes sont maîtres d'ouvrage du secteur de l'approvisionnement en eau potable et assainissement et responsables de la planification, du financement, de la réalisation et de l'exploitation des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement), la situation n'a guère évolué en raison des difficultés financières des collectivités locales et la place prépondérante de l'ONEA.

- **Participations de partenaires et bailleurs**

Il est à noter que dans le cadre de ce projet ENDA a réussi à attirer d'autres bailleurs de fonds (FAO, TFD, AESN). Ceci a permis de valider encore la pertinence du projet.

28 Journal Officiel, n° 5676 du 24 février 1996 Loi n° 96-02 du 22 février 1996 autorisant la création de l'Office national de l'Assainissement du Sénégal : Art. 5. - L'Etat transfère à l'Office national de l'Assainissement du Sénégal la gestion physique, comptable et financière des biens du domaine public nécessaires à la réalisation de son objet social. Le transfert de la propriété des biens et droits immobiliers du domaine privé de l'Etat à l'Office national de l'Assainissement du Sénégal est autorisé dans la mesure où ils sont nécessaires à la réalisation de son objet social

29 F. Gorse P. Chouteau, 2008. Projet d'assainissement collectif de la ville de Ouagadougou : Office national d'eau et d'assainissement-ONEA -, division Evaluation et capitalisation, AFD , Evaluation, exPost n°16

Deux de ces bailleurs ont contribué pour un effort très spécifique et de courte durée. Cependant, la FAO a contribué à valoriser le projet en appuyant la rédaction d'un document de valorisation. Par ailleurs, le financement de l'AESN a permis de donner plus d'ampleur au projet et de visibilité. Ils ont également été très importants pour réaliser les objectifs initiaux en trois années, au lieu des deux années proposées au départ lors de l'acceptation du projet par le MAEE.

Un autre point, n'ayant pas d'influence direct sur les finances du projet mais sur la source de gestion du financement du MAEE est à signaler à ce niveau.

2.1.5 Mode de gestion de la participation des ménages

- **Place, rôle et pertinence des IMF**

De nombreuses incertitudes demeurent sur l'efficacité du circuit financier et la gestion du FOCAUP (Fonds Communautaire pour l'Assainissement des quartiers Urbains Pauvres) par des Instituts de micro-finance. En effet, les taux de rentrée d'argent sont très faibles aux deux niveaux : au niveau du remboursement (fonds FOCAUP) et au niveau de la participation à l'entretien.

Dans ce sens, l'appellation « micro-crédit » laisse perplexe. Sur les différents terrains que nous avons pu parcourir, ce ne sont pas des micro-crédits qui sont mis en œuvre. Les ménages se sont ainsi seulement engagés à payer la somme, sans avoir contracté, à titre personnel ou collectif, de crédit auprès d'un IMF. L'IMF a juste joué le rôle d'une banque encaissant les rentrées d'argent mais ne proposant pas des crédits. On peut ainsi regretter que le cadre d'intervention des IMF soit resté trop flou. C'est en effet ce qui est ressorti des entretiens avec ces acteurs mais également de la lecture de la convention qui ne spécifie pas véritablement les modalités de collaboration et d'articulation entre les acteurs : il y a seulement des chapitres sur la responsabilité des uns (IMF) quand à la bonne gestion des fonds (ce qui est important) mais pas véritablement sur les méthodes de collecte et de gestion d'un crédit.

Au cours des missions réalisées dans le cadre de l'évaluation, nous avons pu constater une incompréhension entre l'ONG et les IMF. ENDA se sent flouée par l'absence de proposition et de dynamisme des IMF qui n'ont pas rempli leur rôle. Les IMF estiment que le cadre de travail au sein du projet n'a pas été assez clairement défini. Ceci a entraîné dans certains cas le retrait de l'IMF comme véritable acteur du projet sans réussir à amorcer une meilleure approche mis à part au Burkina Faso (avec l'association des femmes, faisant elle-même une tontine). L'association de femmes à Ouagadougou a eu davantage de succès dans le recouvrement car elles connaissent déjà le terrain. A noter que l'ancien projet de l'AFD à Yoff a été un succès, c'est le seul endroit où des GIE de femmes prennent en charge la maintenance

Ce cas de figure rejoint l'approche adoptée dans les centres urbains de moindre importance (Dagana et Bignona). Mais sur d'autres territoires, comme à Saint-Louis, le FOCAUP qui devrait en principe être géré par la MEC-FEPRODES n'est pas encore mis en place, faute d'entente entre l'ONG et la municipalité. Les fonds sont encore versés à l'entrepreneur en raison des conflits persistants entre les acteurs du programme.

Figure 11: Gestionnaires du FOCAUP pour chacune des communes à fin 2011

Pays	Commune	Gestionnaire initial	Gestionnaire final
Sénégal	Dagana	Comité de pilotage sous la responsabilité de la commune	Comité de pilotage sous la responsabilité de la commune
	Bignona	IMSEC sous la responsabilité de la commune	IMSEC sous la responsabilité de la commune
	Saint Louis	MEC/FEPRODES et Conseil de Quartier	- (entrepreneur)
	Rufisque	UM-PAMECAS	UM-PAMECAS
	Dakar		
Burkina Faso	Ouagadougou	FCPB	Association des femmes pour le crédit assainissement de Secteur 25 : TEEG WENDE
Cameroun	Douala	MIGEC SA	Ecobank
	Edéa		
	Bertoua		

• **Place, rôle des offices nationaux**

D'un point de vue financier, la participation des Offices nationaux (ONAS au Sénégal ou ONEA au Burkina Faso) ou d'autres acteurs nationaux de l'assainissement dans le projet est nulle d'un point de vue financier. Ils sont très peu présents dans l'appui et, finalement, l'échange technique est très faible. Ceci s'explique à la fois par le fait qu'elles sont très lourdement handicapées par l'absence de réformes structurelles qui leur permettrait d'avoir la souplesse nécessaire pour accepter d'autres types de systèmes d'assainissement et d'accepter une approche basée sur la demande et les discussions avec la population.

Pourtant, au Sénégal, l'article 15 du décret 96-662 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'ONAS définit notamment comme ressources de l'ONAS : « *La redevance d'assainissement collectée par l'exploitant du service public de l'eau potable, c'est à dire la Sénégalaise Des Eaux (SDE); les produits de l'exploitation; la taxe sur les constructions nouvelles ou existantes; la taxe de pollution; la participation des communes à l'exploitation des infrastructures d'eaux pluviales; des subventions; des dons et legs qui pourraient lui être attribués après avis conforme du Conseil d'Administration et des financements extérieurs* ». C'est le même système qui prédomine au Burkina Faso

Ce sont donc ces organismes qui auraient pu théoriquement, sur la base de la redevance prélevée auprès des ménages, être à-même de cofinancer le programme. Or, devant les difficultés institutionnelles et financières de ces institutions (évoquées par différents acteurs lors des entretiens réalisés dans le cadre de l'étude locale de l'évaluation) et l'absence de compétence claire des communes, aucun soutien financier n'a pu être apporté.

D'un point de vue technique, il aurait été pertinent de les associer dans les phases de validation technique et d'organisation de la gestion future en délimitant les périmètres d'intervention de chacun des acteurs. Au niveau des travaux, de nombreuses visites ont eu lieu au cours des opérations. Cependant l'ONAS ne se sent pas impliqué dans les projets d'ENDA car l'assainissement collectif reste une démarche nouvelle et difficile à mettre en œuvre, avec un volet social que l'organisme d'Etat maîtrise mal si l'on en juge les projets mis en œuvre avec la Banque mondiale. De plus, les ouvrages n'ont pas actuellement été officiellement remis à leurs destinataires, ce qui pose encore problème pour l'entretien et la maintenance. En outre, au niveau de la gestion, rien n'a été défini clairement pour prévoir la gestion future et adoptée un nouveau compte d'exploitation sur le long terme. Pour autant, au Sénégal par exemple, il conviendrait de s'inspirer des documents existants pour mettre en place un mode de gestion durable : le

code de l'assainissement³⁰ précise que L'assainissement semi-collectif est la gestion domiciliaire et collective des eaux usées domestiques dans la concession, par l'utilisateur qui assure la collecte et le prétraitement et à l'extérieur par la collectivité locale bénéficiaire ou le délégataire.

2.2 Cohérence

2.2.1 Choix des activités / pérennisation

Au niveau du montage du projet, on retrouve l'ensemble des préoccupations, des outils et des méthodes propre à ce type de projet. On citera ainsi :

- La promotion de l'hygiène et le marketing social : c'est l'ensemble des activités qui tendent à influencer sur les attitudes en vue de l'adoption de comportements appropriés par les populations, notamment la demande en ouvrages d'assainissement ;
- Le financement des ouvrages : la plupart des programmes proposent une subvention importante du coût de l'ouvrage. Cette subvention est comprise en 100 et 75 % et la contrepartie du ménage peut être apportée en numéraire, en investissement physique (fouille) et en nature (sable, gravier, eau). Ces deux dernières formes de contribution sont les plus courantes ;
- La réalisation d'ouvrages d'assainissement : les ouvrages sont les outils par lesquels sont gérés les rejets liés aux activités physiologiques, au nettoyage corporel, aux différents usages de l'eau au niveau domestique. Ils permettent de juguler en partie les voies de transmission des maladies. Il s'agit principalement des latrines de type toilettes à chasse manuelle (TCM) ou de type améliorée à fosse ventilée (VIP) et accessoirement des douches puisards, des bacs à laver et des lave-mains ;
- Le renforcement des capacités : les projets d'assainissement intègrent de plus en plus le renforcement de capacités d'entités locales car ces entités s'appuient sur les ressources locales pour exécuter les opérations de travaux et d'animation (formation de maçons et de relais). Cette approche a pour objectif de développer une capacité locale à même de renforcer et de pérenniser les acquis en matière d'assainissement. *« Nous ne connaissons pas de situation et n'avons pas rencontré d'exemple au cours des enquêtes où, après le départ du projet ou programme, les entités renforcées dans leurs capacités sont parvenues à prendre la relève. Ceci faute de financements et de moyens propres permettant de maintenir la mobilisation sur les questions d'assainissement et la construction de latrines dont le coût est souvent supérieur au pouvoir d'achat des ménages »³¹.*

³⁰ Décret n° 2011-245 du 17 février 2011 portant décret d'application de la loi portant Code de l'Assainissement.

³¹ Eau Vive, 2010. Étude des conditions de diffusion des ouvrages d'assainissement autonome en milieu rural sahélien, Sénégal, Rapport final, mars 2010.

Figure 12: Calendrier des travaux (de la sélection à la réception)

	Douala		Edéa		Rufisque	Saint-Louis	
	Mambanda	Tractafric	Amour I	Amour II	Castor/Arafat	Diaminar	Khor
Ouverture et analyse des plis	avr-09	juin-09	mars-09	mars-09	févr-09	mars-09	mars-09
Nombre de soumission d'entreprise	6	3	6		3	3	4
Démarrage chantier	juil-09	juil-09	mai-09	mai-09	mars-09	avr-09	avr-09
Fin du chantier (réception provisoire)	-	Déc-10	-	-	oct-11	nov-11	déc-11

D'un point de vue socio-institutionnel, on peut souligner le fait qu'ENDA a beaucoup insisté sur la participation de la population ou encore sur le volet de renforcement institutionnel (au travers des formations ou encore l'implication d'agents locaux), sans toutefois, instaurer un rôle d'intermédiaire entre ces différents acteurs pour articuler l'ensemble des nombreuses tâches mises en œuvre. Ceci s'explique par deux faits majeurs. D'une part, sur le terrain, ENDA a été confronté à un nombre important d'acteurs concernés par ces enjeux locaux : il était difficile de concilier les enjeux, les attentes et les intérêts de chacun d'eux. D'autre part, ce problème est largement dû à l'absence de cadre méthodologique d'intervention clair et précis, permettant de repréciser et réadapter en permanence les objectifs aussi bien en termes globaux de gestion du programme qu'en termes spécifiques, dans le cadre de la formation et l'implication des agents. Par exemple, le chronogramme d'intervention mis en œuvre n'était pas assez ciblé pour développer les activités par grands domaines d'actions (travaux, sensibilisation/participation, gestion, valorisation) et pour repérer leurs interdépendances et la hiérarchie – ou ordre – avec laquelle il convenait de les traiter. Cette approche méthodologique, fixant un cadre adaptable, aurait pu renforcer la cohérence (et par conséquent, les autres indicateurs) du programme, dans des contextes locaux très différents.

2.2.2 Cohérence dans l'action / différents pays

Des missions d'appui ont permis d'appuyer l'ancrage du projet auprès des différents acteurs et ont favorisé l'implantation du projet selon la conception générale de ses promoteurs basés à Dakar. Ils ont permis aux représentants locaux (un à Douala et un à Ouagadougou) d'ancrer leurs travaux dans un réseau entre Dakar et leur pays d'intervention.

Différentes personnes, ayant des compétences complémentaires se sont ainsi rendus dans les différents pays : la responsable financière, la responsable d'animation sociale, l'ingénieur-architecte sont venus amender les différentes applications locales du projet. Cependant, en fonction des terrains, il apparaît des différences importantes. Il a été ainsi nécessaire de modifier et d'adapter la méthodologie qui était appliquée au Sénégal pour les premiers projets d'ENDA au Sénégal.

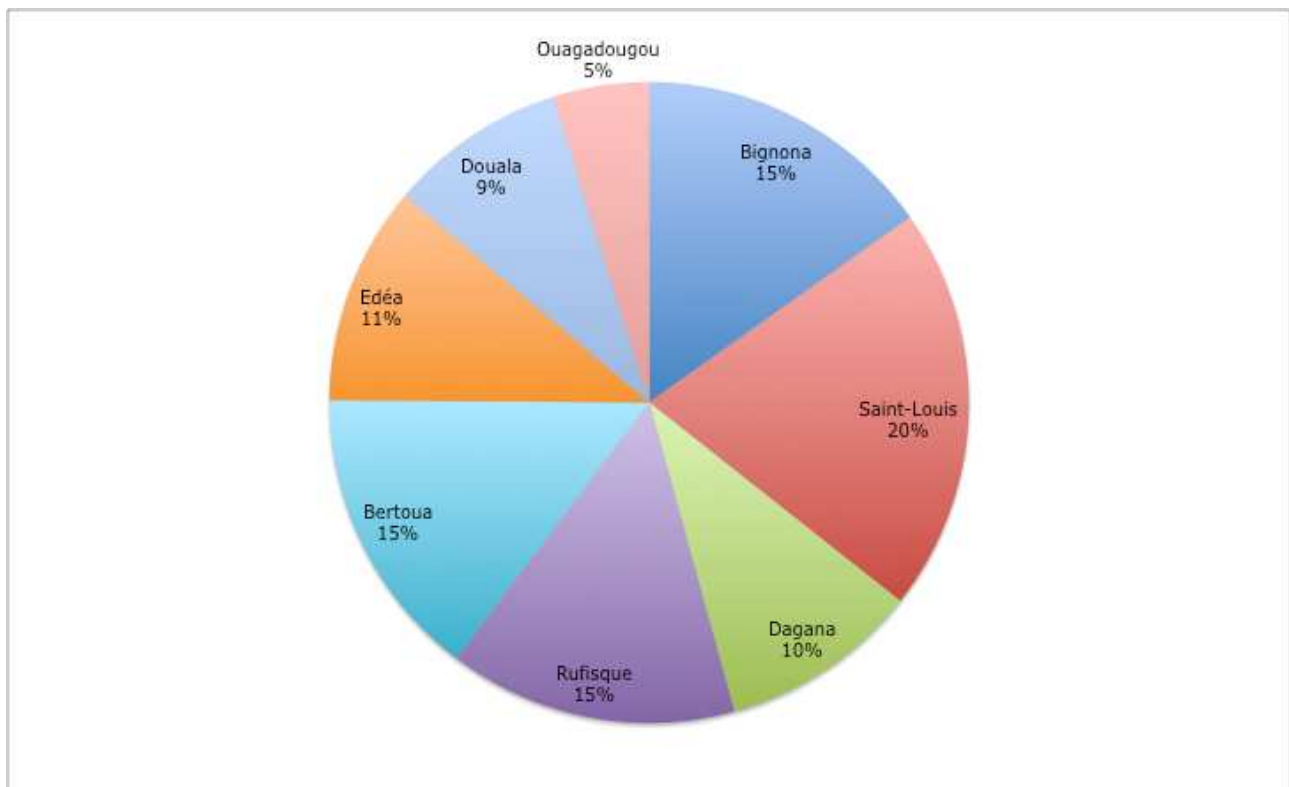
Figure 13: Missions d'appui et de supervision de l'équipe ENDA Sénégal au Cameroun

	Cameroun			Burkina Faso		
	Technique	Socio-institutionnelle	Coordination	Technique	Socio-institutionnelle	Coordination
2009-2010	2			1		
2010-2011	4	2		1	1	1
2011-2012	2	3	1			
TOTAL	8	5	1	2	1	1

Au niveau technique, il a été nécessaire de s'adapter aux terrains et aux entrepreneurs. Par exemple, il s'avère que les terrains marécageux de Douala doivent être traités spécifiquement. De même, les briques en ciment ne se fabriquent pas de la même façon au Sénégal qu'au Cameroun : les briques en ciment sont en creux au Cameroun alors qu'elles sont pleines au Sénégal. Selon l'expérience sénégalaise, l'équipe d'ENDA a proposé d'adapter le système de fabrication pour permettre une bonne résistance et une bonne étanchéité, sans pour autant arriver à trouver une solution pour certains quartiers inondables. En outre, les moules préfabriqués depuis le Sénégal, envoyé spécialement au Cameroun, n'ont pas été adoptés par les entrepreneurs locaux. Les solutions locales n'ont pas été encore trouvées, bien qu'elles existent, notamment pour la construction des maisons, et il serait nécessaire de se référer aux méthodes d'architecture vernaculaires utilisées par les habitants.

Cette cohérence technique se retrouve également au niveau des travaux. Mis à part le Burkina Faso où les coûts ont été restreints (et maîtrisés), il y a une répartition à peu près équitable entre les villes et les pays avec 35 % pour le Cameroun et 60 % pour le Sénégal (où Saint-Louis occupe une part importante).

Figure 14: Répartition des enveloppes des travaux par villes



Au niveau du montage institutionnel, il a été nécessaire d'adapter le projet aux différents pays en fonction de la répartition des compétences des différents acteurs intervenant dans le domaine.

Au Sénégal, l'Office National d'Assainissement (ONAS) a été créé par la loi n°96-02 du 22 février 1996 sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Cet organisme est chargé de la collecte, du traitement, de la valorisation et de l'évacuation en zone urbaine et périurbaine tant des eaux usées que des eaux pluviales. Cependant, l'environnement figure dans les domaines de

compétences transférées aux collectivités locales depuis 1996 par le décret 96-1134, portant transferts de compétences aux collectivités locales (région, commune et communauté rurale) dans la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Où encore, le code de l'assainissement en ses articles L6 et L7 qui énonce la responsabilité des collectivités locales en matière d'assainissement des eaux pluviales. Ainsi, les communes sont responsables concurremment avec l'État du financement des investissements et de l'exploitation des ouvrages de collecte et d'évacuation des eaux pluviales, notamment les canaux à ciel ouvert.

Au Cameroun et au Burkina, les communes sont responsables mais manquent de moyens financiers et de compétences techniques.

2.2.3 Cohérence dans l'action / contextes institutionnels

Au vu de la complexité des schémas institutionnels dans chacun des pays, il a fallu réaliser des montages et des partenariats, impliquant de multiples acteurs, et totalement différents selon les pays. Au Cameroun et, dans une moindre mesure, au Burkina Faso, où la structure est plus semblable à celle du Sénégal, l'absence de véritable et de longue connaissance des structures des deux « nouveaux » pays de la part de l'ONG sénégalaise a eu pour conséquence un temps nécessaire d'adaptation. Au Cameroun, en raison du délai restreint du projet, de la multiplicité des sites et des innovations apportées par le type d'assainissement proposé, cette adaptation n'a pas été totalement finalisée et il reste encore un travail de concertation très important à réaliser. Au Burkina Faso, sur le site unique de Ouagadougou, il semble qu'un cadre de concertation ait pu être mis en œuvre. Dans ce cadre institutionnel où les compétences des différents échelons sont imbriquées, *« les municipalités ne disposent pas des capacités techniques et comptent beaucoup sur des conventions de partenariat avec l'ONEA, ce qui suppose également un renforcement des équipes de l'ONEA au niveau local, pour qu'elles soient en mesure de jouer leur rôle en matière de gestion, d'appui et de conseil »*³². Pour gérer le seul site du projet, un Comité local de pilotage a été mis en place, ce qui a permis de négocier avec l'ensemble des partenaires et de trouver des accords.

Cependant, dans ce pays comme dans les autres, si les compétences sont connues, le réseau réalisé par ENDA n'a pas été rétrocédé à l'organisme compétent. Même si les organismes nationaux et institutions locales ont été consultés, des engagements ont été signés dans chacune des villes, ceci n'a pas permis de régler la question de la propriété des infrastructures, qui doit maintenant être négociée au cas par cas. Afin de faciliter la gestion et l'entretien des réseaux, la rétrocession de ces réseaux aux autorités compétentes, tout en associant les comités locaux qui sont dans l'attente d'une décision à haut niveau, est nécessaire.

32 F. GORSE P. CHOUTEAU, 2008. Projet d'assainissement collectif de la ville de Ouagadougou : Office national d'eau et d'assainissement- ONEA -, division Evaluation et capitalisation, AFD , Evaluation, exPost n°16

Figure 15: Institutions nationales et locales en charge de l'assainissement

	Cameroun	Sénégal	Burkina Faso
Ministère	Ministère de l'Énergie et de l'Eau Délégation régionale-Littoral	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement Direction de l'assainissement et de l'hydraulique urbaine (DAHU)	Ministère de l'Agriculture et des Ressources Halieutiques Direction de l'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
Office national	-	Office National de l'Assainissement du Sénégal	Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA)
Collectivité	Communauté Urbaine / Commune d'arrondissement	Communauté Urbaine ou commune / Commune d'arrondissement	Commune urbaine / Commune d'arrondissement t

Par ailleurs, selon les communes et les quartiers (composition sociologique, positionnement géographique, ancienneté des habitants, densité), la notion de d'intérêt collectif et l'investissement de la population est très variable. A Douala, il y a une véritable différence entre le quartier Mambanda, communauté homogène faisant preuve d'une réelle solidarité, ne serait-ce que pour la construction de leurs maisons, et Tractafric, un quartier du centre-ville très cosmopolite. De même, les habitudes et les usages des habitants dans leurs quartiers sont variables : par exemple, les quartiers dortoirs sont vides en journée. Il conviendrait donc de prendre en compte au préalable ces spécificités pour adapter la communication et la sensibilisation à ces usages.

Le temps d'adaptation et de définition d'une action commune dans les quartiers est variable selon les paramètres locaux : il faut donc adapter les temps du projet au contexte local (par exemple, au Cameroun, la notion du collectif et l'implication de la population dans les actions collectives sont beaucoup moins fortes qu'au Sénégal), les actions de sensibilisation en fonction des terrains (en adaptant les horaires d'intervention et les outils aux besoins des habitants et en simplifiant les discours pour le rendre le plus efficace possible), ce qui n'a pas été fait sur les terrains camerounais visités par la mission d'évaluation.

2.2.4 Cohérence dans l'action / travaux

D'un point de vue technique, on peut remarquer la cohérence et la transparence des procédures de choix des entreprises. L'association des communes à la procédure de sélection a été faite par l'intermédiaire du responsable technique associé au projet durant toute sa durée (y compris le suivi technique). Tout le processus a ainsi été encadré et partagé avec les responsables techniques communaux, ce qui n'a pourtant pas empêché des difficultés techniques sur certains chantiers et des rapports difficiles avec certaines entreprises ne respectant pas leurs engagements (comme à Mambanda).

Figure 16: Liste des entreprises impliquées dans les travaux

Entreprise	Ville	Montant du contrat initial		Montant versé (avec avenant)	
		en FCFA	en euros	en FCFA	en euros
Ets Gaye Keita	Bignona	11 586 895	17 664	47 896 346	73 018
Général entreprise	Saint-Louis	10 064 980	15 344	26 864 785	40 955
Ets Nord Bat	Saint-Louis	10 064 980	15 344	37 589 649	57 305
Keur Andy	Dagana	8 804 416	13 422	13 526 224	20 621
Ets Etan	Dagana	8 804 416	13 422	18 230 714	27 793
Ets ISEN	Rufisque	8 748 720	13 337	46 108 678	70 292
Ets Maigonwa	Bertoua	21 128 252	32 210	21 247 933	32 240
SOFEKO	Bertoua	21 128 252	32 210	25 503 252	38 879
CA SARL	Edéa	18 217 102	27 772	18 021 722	27 474
Ets LCDD	Edéa	18 217 102	20 412	16 889 080	25 747
Ets BSC	Douala	10 141 149	15 460	13 641 149	20 796
DJ Œuvres	Douala	16 431 015	25 049	14 581 757	22 230
Ets Inter Service	Ouagadougou	9 489 789	14 467	15 244 240	23 392
Total		172 827 068	256 113	315 345 529	480 742

En revanche, lors des études de cas, il apparaît que l'ensemble des acteurs ne sont parfois pas présent lors du suivi des travaux. Au Sénégal, par exemple à Castor/Arafat (Rufisque) la commune a été associée au chantier à travers l'animateur municipal (mais pas les services techniques municipaux), alors que cela n'a pas été le cas à Diaminar et Khor (Saint-Louis) où l'ONAS et les services techniques municipaux n'ont pas participé au suivi des chantiers, bien qu'ils aient été invités à travers : (i) un protocole d'accord pour ce qui est de la mairie et (ii) une lettre de demande de collaboration, de nombreuses réunions et la soumission de l'étude technique pour ce qui est du service régional de l'ONAS à Saint-Louis.

Cette implication est importante pour l'entretien et la gestion, de même qu'il sera nécessaire de faire des remises officielles des ouvrages afin de garantir le retrait d'ENDA de l'opération et permettre une meilleure appropriation par les bénéficiaires (la population, la mairie et l'Etat) et de permettre une définition des responsabilités de chacun.

2.3 Effectivité

2.3.1 Bilan des travaux

En termes d'objectifs quantitatifs, il convient de parler principalement des ouvrages réalisés dans le cadre du programme. Les objectifs listés dans la Convention du MAEE sont les suivants :

- « - Ouvrages de collecte et de prétraitement des eaux usées à l'intérieur des habitations: 700 dégrais-seurs et 700 décanteurs au profit de 700 ménages soit 4 900 personnes minimum,
- 9 réseaux semi collectif d'évacuation des eaux usées ménagères ;
- 10 stations d'épuration extensive des eaux usées. »

L'ensemble des sites n'ayant pas été visités dans le cadre de cette évaluation, il est impossible de tirer un bilan chiffré sans s'en remettre aux données fournies par ENDA (rapports et les documents). Ces derniers permettent d'observer que les différents chantiers ont été réalisés selon ce qui était prévu même si certains ne sont pas (Mambanda) ou peu opérationnels.

Le nombre de ménage visé était de « 700 ménages soit 4 900 personnes minimum ». Il ressort du total calculé sur la base des données agglomérées de l'ensemble des sites que l'on serait entre 3500 et 4300 ménages concernés selon la base de calcul prise en compte pour les ouvrages collectifs de type mosquée et école avec un total de 429 unités (soit 420 ménages connectés et 9 équipements publics).

Figure 17: Liste des bénéficiaires selon types (réhabilitation et nouveau branchement)

	Signataires FOCAUP			Réhabilitation ancien ouvrage		Nouveau branchement		Raccordement effectif (1+2)
	Avant MAEE	MAEE	Total	Demande	Réalisation (1)	Demande	Réalisation (2)	
Total de ménages	22	574	596	170	148	426	272	420
Sous-total 1 en personnes	154	4018	4172	1190	1036	2982	1904	2940
Total de mosquées	0	8	8	4	4	4	3	7
Total d'écoles/salles polyvalentes	0	6	6	0	0	6	2	2
Total entités	22	588	610	174	152	436	277	429
Hypothèse 1								
Sous-total 2 en personnes (20 ménages de 7 personnes)	0	1120	1120	560	560	560	420	980
Sous total 3 en personnes (25 ménages de 7 personnes)	0	1050	1050	0	0	1050	350	350
Hypothèse 1 : Total (1+2+3) en personnes	154	6188	6342	1750	1596	4592	2674	4270
Hypothèse 2								
Sous total 4 en personnes (20 ménages de 3 personnes)	0	480	480	240	240	240	180	420
Sous total 5 en personnes (50 ménages de 3 personnes)	0	900	900	0	0	900	300	300
Hypothèse 2 : Total (1+4+5) en personnes	154	5398	5552	1430	1276	4122	2384	3660

Pour analyser ce résultat, plusieurs éléments sont à prendre en compte :

- la différenciation entre les dates de signatures du FOCAUP : 22 ménages avaient signé dans la phase antérieure (avant 2008) leurs contrats. Ces ménages devaient donc être prioritaires dans la phase actuelle. Ces ménages s'ajoutent aux nouveaux pour donner un total de 610 entités ayant signés un contrat, y compris 8 mosquées et 6 écoles ;
- la différenciation entre ceux qui ont signé et ceux pour lesquels les travaux ont été réalisés : la signature d'un contrat FOCAUP n'a pas impliqué immédiatement la réalisation des travaux pour plusieurs raisons. Certains ménages ont signé sans jamais payer, d'autres ménages ont signé alors que les travaux d'infrastructures globaux du mini-réseau n'étaient pas finalisés. Il y a ainsi une différence entre les 610 entités signataires initiales et les 429 signataires qui sont effectivement connectés ;
- la différenciation entre les nouveaux branchements et la réhabilitation de certains ouvrages : le calcul inclut dans le décompte les ouvrages qui ont été réhabilités, qu'il convient de distinguer des nouveaux branchements. Ceci se justifie par le fait qu'il était difficile d'intervenir sur des zones sans remettre à niveau le système dans sa globalité. Cependant, on peut regretter que cette opération de mise à niveau n'ait pas été exploitée pour fournir des bases de calcul pour la durée de vie des constructions (et donc la durée d'amortissement) et qu'il n'y ait pas eu une lecture critique des actions antérieures pour améliorer la base technique ;
- les deux hypothèses : l'hypothèse 1 de calcul semble large vu que l'ensemble des membres d'un même ménage de 7 personnes (base de calcul d'un ménage moyen) ne se rend pas à la mosquée ou ne se rend pas à l'école. C'est pour cela qu'une hypothèse 2 propose de diminuer ce chiffre à 3 tout en prenant une

hypothèse plus large pour l'école (en comptant les classes doubles). Ceci donne une fourchette qui permet d'avoir une estimation. Cette estimation s'ajoute à celle des concessions pour fournir le calcul total.

Cette base permet de répondre à un des deuxièmes objectifs sur le fonds de crédit :

- Un fonds de crédit assainissement (FOCAUP) disponible dans chaque ville d'intervention ;
- 700 ménages bénéficiaires de crédits assainissement au terme des 2 ans du projet, et potentiellement beaucoup plus, grâce à la réinjection des fonds FOCAUP dans d'autres quartiers

Figure 18: Liste des bénéficiaires selon les villes (réhabilitation et nouveau branchement)

	Signataires FOCAUP			Réhabilitation ancien ouvrage		Nouveau branchement			Raccordement effectif (1+2)
	Avant projet	pendant projet	Total	Demande	Réalisation -1	Demande	Réalisation -2	%	
Tractafic	22	20	42	22	0	20	10	50	10
Mambanda	0	8	8	0	0	8	0	0,0	0
Amour 1	0	23	23	0	0	23	7	30,4	7
Amour 2	0	13	13	0	0	13	2	15,4	2
Ekombité	0	3	3	0	0	3	2	66,7	2
Yadémé	0	10	10	0	0	10	1	10	1
Cameroun	22	77	99	22	0	77	22	29	22
Somgandé	0	59	59	16	16	43	43	100	59
Burkina Faso	0	59	59	16	16	43	43	100	59
Kao Dagana	0	55	55	0	0	55	55	100	55
Bassène	0	115	115	0	0	115	57	49,6	57
Khor	0	7	7	0	0	7	7	100	7
Castors	0	85	85	78	78	7	7	100	85
Arafat	0	121	121	58	58	63	63	100	121
Diaminar	0	69	69	0	0	69	23	33,3	23
Sénégal	0	452	452	136	136	316	212	67	348
	22	588	610	174	152	436	277	63,5	429

Il ressort de notre analyse que le fonds de crédit est disponible dans chacune des villes, même si le nombre de ménages ayant signé est de 610 (en comptant les mosquées et les écoles). Les résultats sont variables selon les pays et les villes. Au Cameroun, seuls 22 ménages ont été connectés avec beaucoup de difficultés sur l'ensemble des sites. Au Burkina, la situation est beaucoup plus positive, ce qui s'expliquerait en partie par la concentration de l'action sur une ville et un contexte social, politique et technique plus favorable. Au Sénégal, on observe que le projet a bien fonctionné dans les petites villes. Il y a également des résultats sur les autres terrains, dont beaucoup de réhabilitations.

2.3.2 Appui aux petits entrepreneurs et sensibilisation

Au niveau de l'appui des entrepreneurs, il apparaît que les objectifs étaient ambitieux :

- 10 opérateurs économiques locaux (1 / station d'épuration) bénéficiaires de crédits de valorisation des produits dérivés de l'assainissement (agriculture urbaine, compost, maçonnerie) ;
- 45 artisans locaux formés à la mise en place et à l'entretien des réseaux d'assainissement semi collectif.

Concernant, le premier point, il n'y actuellement pas d'entrepreneurs privés qui gèrent une STEP. Concernant les formations d'entrepreneurs, cela s'est fait au fil du projet, sans véritablement définir un cane-

vas pédagogique mais en utilisant un kit de l'entrepreneur, baptisé « *le semi-collectif, une option accessible* », réalisé en 2009. Cependant, les formations ont essentiellement été faites « sur le tas » selon les dires des entrepreneurs. Les entrepreneurs avant la réalisation du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ont eu à être informés sur les systèmes de mise à jour des données pour la réalisation des plans de recollement qui sont à présent disponibles. 13 entrepreneurs ont été sélectionnés dans le cadre des travaux, sur la base de listes restreintes ayant au moins trois candidats.

Figure 19: Résultat des indicateurs « d'accompagnement social / sensibilisation » (MAEE)

	Objectifs	Résultats
% des bénéficiaires connaissent les voies de contamination des maladies hydriques et	80	Indicateurs invérifiables
% appliquent les barrières contre ces maladies	50	
Causeries éducatives organisées	313	5084 visites à domicile (VAD) 3 139 causeries animées soit 19137 personnes touchées
Associations locales de valorisation des eaux usées épurées sont renforcées (1 / ville)	9	8 Comités de gestion (sauf à Saint-Louis) dont la pérennité difficile à assumer
élus locaux et acteurs privés participent aux réunions de sensibilisation à la GIRE	450 (50 / ville)	150
3 Ateliers nationaux de sensibilisation sur la GIRE	3	3

Concernant la sensibilisation, certains de ces objectifs ont été rapidement vérifiables : les rapports montrent ainsi que deux ateliers nationaux ont eu lieu, sur les 3 prévus (*Séminaire de sensibilisation et de renforcement des capacités sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau* à Edéa – Cameroun - du 9 au 11 août 2011 et à Dagana – Sénégal -du 27 au 29 avril 2010). Ceci se justifie aisément par le fait qu'au Burkina, une seule ville était touchée et que la large concertation autour du projet (avec le Ministère, l'ONEA et la Commune) ainsi que la présence historique d'acteurs dans le domaine de l'assainissement comme le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA) ne justifiait pas forcément la tenue d'un atelier spécifique. Il y a eu tout de même un séminaire sur l'assainissement organisé du 12 au 14 août 2008 par Enda Rup et Habitat International Coalition dans le cadre d'une rencontre internationale (atelier « *Les approches novatrices en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement pour les plus démunis ainsi que l'accès des femmes à la terre en Afrique au sud du Sahara* »).

Le public a été nombreux même si l'on peut s'interroger, tout au moins au Cameroun, sur les retombées de ce travail étant donné le contexte local flou en termes de compétences sur l'assainissement, qui fait que les applications directes et concrètes sont encore peu nombreuses. On ne peut qu'espérer que l'impact, à plus ou moins long terme, de ce type de conférence soit positif, sans toutefois avoir actuellement d'outil de vérification (hormis la participation effective des acteurs, ce qui constitue en soit un premier pas dans l'implication des autorités).

Figure 20: Membres participants aux séminaires GIRE

	Séminaire à Edéa	Séminaire à Dagana	Total
ENDA	3	6	9
Animateur quartier	3	7	10
État	7	8 (dont ONAS 3)	15
Commune Urbaine et maire	7	6	13
ONG	8	2	10
Quartiers	2	3	5
Technicien CU	12	8	20
Journalisme	2	1	3
Université	1	1	2
Total	45	42	87

D'autres objectifs sont plus difficilement mesurables en raison de l'aspect non-exhaustif des visites de terrain de l'équipe d'évaluation : il s'agit notamment des causeries ou encore des taux de personnes sensibilisées aux maladies hydriques. Les relevés des agents locaux donnent des chiffres qui, agglomérés, fournissent des données correspondant approximativement aux objectifs du projet, répondant ainsi au cahier des charges précis leur imposant d'atteindre ces chiffres.

2.3.3 Les indicateurs de résultats AESN

Avec l'arrivée de l'AESN dans le projet, d'autres indicateurs ont été ajoutés en complément de réalisations prévues (selon le dossier de financement acceptés par l'AESN). Il apparaît que les actions proposées dans le cadre de cette nouvelle convention étaient essentiellement liées à l'accompagnement social et à la sensibilisation.

Figure 21: Résultat des indicateurs « d'accompagnement social / sensibilisation » (AESN)

- Appui à l'animation et à la participation des organisations communautaires de base	
- 2 sessions de théâtres forums pour 150 personnes	8 théâtres fora réalisés à Bignona, Dagana et Douala II et IV, touchant globalement 1250 personnes dans ces 3 villes. 6 émissions de radio ont été réalisées dans 4 villes (Rufisque, Dagana, Bignona au Sénégal et Bertoua au Cameroun).
- 2 sessions d'une journée de formation en sens des affaires pour 30 personnes de GIE et GPF	Formation réalisée à Dakar en relation avec les programmes de la ville sur une session de 3 jours regroupant 80 personnes. Au Cameroun : formation de 2 jours en « making cents » à certains membres de comités de gestion en vue de la création de GIE pour l'entretien et la maintenance des ouvrages dans une moindre mesure. Dans les autres villes : formations non formalisées mais sous forme appliquée (Dagana, Saint-Louis, Bignona et Rufisque) pendant les visites de chantier et le suivi des activités
4 sessions d'une journée d'éducation environnementale pour 50 personnes	A Bignona, à partir d'une mobilisation sociale concernant les programmes de santé au niveau de commune, intégration de l'éducation environnementale. Journée de propreté organisée le samedi 11 avril 2009 dans le quartier Tractafric et des théâtres/forums, la production de sketches par les jeunes élèves sur le changement de comportement pour l'assainissement et l'hygiène avec l'utilisation de maquettes sur la réalisation des ouvrages d'assainissement semi-collectifs, en présence des autorités locales, des populations, des parents d'élèves et du corps enseignant le 20 août 2011.
- 80 jours de visites à domicile dans les quartiers (marketing social: vulgarisation auprès des ménages du crédit assainissement)	10 248 visites à domicile (VAD). (même objectif MAEE)
- 8 réunions des comités de pilotage (élus et institutionnels) et des comités de suivi (techniques)	Réunions dans l'ensemble des sites, avec des difficultés à Saint Louis et à Dakar/Yoff.
- 2 sessions de formation des comités locaux de gestion du FOCAUP sur la gestion des données pour 15	Non.

personnes	
Éducation à l'hygiène (ménages et écoles)	
Conception des kits de supports didactiques par des artistes locaux	Documents dessinés pour des enfants.
35 causeries éducatives (méthode PHAST) avec une moyenne de 50 personnes par causerie	5 961 causeries animées pour l'éducation à l'hygiène, soit 31 885 personnes touchées.
2 sessions d'animation sur le lavage des mains et l'hygiène dans les écoles	Rufisque (Arafat) avec plusieurs classes du jardin d'enfants au CM2, soit environ 400 personnes. Visites des écoliers de Rufisque pour le lavage des mains à la station de Castors Sococim. Bignona, renforcement du programme des écoles sur le lavage des mains. Au Burkina Faso l'animation sur le lavage des mains fait dans les concessions vu la situation d'émeutes qui prévalait : 413 personnes avec comme cible les enfants, les femmes et les chefs de ménages. Au Cameroun, sessions de lavage des mains à l'école « La Paternité » de Tractafic (Douala) avec environ 50 élèves, ainsi qu'au siège social de l'ADEM (Association pour le Développement, l'Entraide et la Médiation) à Douala avec près de 40 élèves ou enfants de cette association

Sources : rapports d'activités ENDA

Si ce volet sensibilisation est maîtrisé, avec des activités menées selon les propositions initiales d'ENDA, il apparaît que le renforcement des capacités est venu compléter la liste des actions sans cependant, qu'il n'y ait un plan de formation avec des étapes. Ce sont essentiellement des formations de groupe qui n'ont pas toujours été l'occasion de développer un programme de suivi par la suite pour permettre une amélioration progressive des compétences des acteurs.

Figure 22: Indicateurs « Renforcement des capacités du personnel de la mairie » (AESN)

2 sessions de formation sur la méthodologie des enquêtes environnementales et le suivi des impacts pour 10 personnes	Réalisation et restitution des études socio-environnementales pour les communes (au Sénégal, à Ouagadougou, à Bertoua, à Douala II et à Edéa).
3 sessions de formation sur la gestion intégrée des ressources en eau pour 15 personnes	Séminaire de formation sur la GIRE (gestion intégrée des ressources en eau) au Cameroun dans la ville d'Edéa du 8 au 10 août 2011 ; Séminaire sur la GIRE à Dagana du 27 au 29 avril 2010 Au Burkina Faso, séminaire sur l'assainissement organisé du 12 au 14 août 2008 par Enda Rup et Habitat International Coalition.
- 4 sessions de 3 jours de formation sur le tas de 10 artisans à l'utilisation de DAO	Formation foraine à l'utilisation du DAO
- Participation à 1 atelier national d'échanges d'expériences de 2 jours	Au Cameroun : atelier national d'échanges d'expériences par les chefs des services techniques le 11 août 2011 à Edéa en présence de 75 personnes. Au Sénégal : session de 3 jours regroupant les 5 communes du Sénégal à Dagana avec 70 participants du 27 au 29 avril 2011 et tenue d'un atelier de formation en techniques de plaidoyer sur l'eau et l'assainissement, avec le réseau ANEW à Dakar avec la participation du CONGAD (réseau des ONG de développement sénégalaises), de Eau Vive le 22, 23 et 24 février 2010 (présence de représentants de la mairie de Rufisque ainsi que de Yoff)

2.4 Efficacité

2.4.1 La question de l'assainissement et la population

Ce qui a été le plus intéressant à observer, c'est le résultat de ce travail sur la population : est-ce que la population comprend le système et perçoit maintenant ces problèmes liés à l'assainissement ? Dans ce sens, l'intérêt de la maquette présentant la technologie s'est vérifié lors des réunions avec la population. Les habitants ont déclarés unanimement avoir vu une présentation de la maquette du projet, maquette permettant d'expliquer à échelle réduite le fonctionnement du système. Pour aller plus avant afin de voir si le projet répond à leurs attentes et besoins, il a été demandé, lors des réunions avec la population, de lister les problèmes du quartier pour voir comment ils se positionner face aux enjeux de l'assainissement.

Au Cameroun, et à Douala en particulier, où la précarité des quartiers semble plus forte qu'au Sénégal, l'assainissement n'apparaît pas immédiatement comme problème. D'autres sont cités d'abord et définies comme prioritaire : l'eau, l'insécurité, l'électricité. Cependant, on s'aperçoit rapidement que le travail de sensibilisation a permis une prise en compte du problème qui arrive en 4^{ème} position. Dans les autres villes, l'assainissement ménager est en tête, ce qui semble logique dans des villes où les problèmes sont moins nombreux et où ENDA est implanté depuis de nombreuses années.

Figure 23: Évaluation des problèmes des quartiers³³

Thématique	Tractafric	Mambanda	Edéa	Rufisque	Saint-Louis
Assainissement ménager	4	4	1	1	2
Eau potable	1	1	3	ND	ND
Assainissement pluvial	7	7	2	2	1
Électricité	3	3	0	5	6
Route	2	0	0	4	ND
Insécurité / Banditisme	5	2	6	ND	ND
Santé / Maladies hydriques	6	6	5	ND	ND
Pauvreté	8	5	0	ND	ND
Pollution de l'air	9	0	0	ND	ND
Chômage	10	0	0	ND	3
Habitat spontanée / Lotissement inachevé et non respecté	0	0	7	ND	4
Ordures ménagères	ND	ND	ND	3	ND
Mauvais fonctionnement des structures associatives	ND	ND	ND	ND	5

ND : signifiant « non déclaré ».

Un autre objectif important était la constitution d'associations locales en charge de la gestion du FOCAUP. Il apparaît qu'au cours du projet, un travail a été mené pour trouver une formule adéquate dans la constitution de ces Comités, de compositions variables selon les quartiers. Ce travail a été parfois très difficile avec des différences profondes entre le Cameroun, le Burkina Faso et le Sénégal. A Edéa, par exemple, la première idée a été de faire un Comité de gestion jumelé entre les deux quartiers qui se jouxtent, selon le modèle de Rufisque où les quartiers de Castor et d'Arafat ont un seul comité pour les deux quartiers. La population n'a pas adhéré à cette vision et il a alors été nécessaire de constituer deux comités indépendants. De ce fait, l'installation des comités locaux de gestion a été faite tardivement, en août 2011.

Une fois ce travail fait, il a fallu formaliser ces comités et les faire coexister avec les entités locales existantes, comme les chefs de quartier. Ce travail, à Tractafric notamment, s'est avéré très délicat : le chef de quartier ne trouvant pas « son intérêt » dans le projet. Malgré tout le travail de formalisation (réalisation d'un règlement, officialisation de l'installation), il s'avère que ces Comités ont beaucoup de mal à fonctionner aujourd'hui. De manière générale, il manque aujourd'hui une définition claire de leur rôle

³³ Ce tableau des problèmes a été dressé selon les dires de la population. Au Cameroun, ces données ont été recueillies sur la base d'une liste de problèmes établis librement avec la population. Il a alors été demandé à chacun des participants de choisir, parmi l'ensemble des problèmes listés, 3 problèmes qui semblent pour eux prioritaires. Sur cette base, un classement a été établi. AU Sénégal, en raison des difficultés de réalisation à Saint-Louis (rupture de dialogue entre ENDA et la municipalité), les données sont issues d'un document local réalisé récemment et établissant une liste des problèmes selon les déclarations de la population.

dans la phase post-projet qui fait que ces comités se dissolvent progressivement s'il n'y a pas une implication dans la gestion courante et dans l'entretien des équipements.

Figure 24: Constitution des Comités de gestion

	Douala		Edéa		Rufisque	Saint-Louis	
	Mambanda	Tractafric	Amour I	Amour II	Castor-Arafat	Diaminar	Khor
Constitution	9 octobre 2009	14 juillet 2009	19 février 2010	19 février 2010	Janvier 1991	-	-
Installation		25 août 2009	27 juillet 2011	27 juillet 2011		-	-
Première réunion	21 octobre 2009	5 septembre 2009	4 avril 2012	4 avril 2012	-	-	-

2.4.2 Efficacité technique

Dans le cadre des travaux, il est à noter que des adaptations ont été nécessaires selon les terrains. En effet, les visites sur les terrains ont montré les nombreuses difficultés dans la réalisation des ouvrages, certains n'étant pas totalement opérationnels comme à Mambanda (à Douala) ou encore la non-finition des travaux à Edéa, où un enfant a trouvé la mort suite à l'absence de couverture du bassin (aspect technique négligé alors qu'il était prévu dans le cahier des charges de l'entrepreneur). Sur les autres sites, les constats faits sur le terrain militent également en faveur d'un meilleur traitement des travaux. Les problèmes signalés lors de ces visites ont été mentionnés dans le tableau suivant.

Figure 25: Évaluation technique sommaire des ouvrages de Rufisque et Saint-Louis

Équipement	Problèmes constatés
Ouvrages domiciliaires	La mauvaise conception des ouvrages domiciliaires qui se traduit par : - la présence non nécessaire d'un dégraisseur dont le rôle peut être assuré plus efficacement par un décanteur bien conçu en termes de volume utile et d'organisation de la circulation de l'eau. Le dégraisseur est surtout utilisé sous climat froid pour éviter que la graisse provenant essentiellement de la cuisine ne se fige dans les canalisations. Sous climat chaud, son utilité est beaucoup moins évidente ; - le faible volume du décanteur et du dégraisseur qui entraîne : (i) un entretien contraignant du fait de la fréquence de vidange et (ii) une faible efficacité dans le prétraitement des eaux usées avec des conséquences sur le fonctionnement du réseau d'égout (colmatages fréquents) ; - et l'alimentation du décanteur à partir de trois tuyaux (WC, douche et dégraisseur) rendant ses performances encore plus faibles.
Réseaux d'égout	- Regards de visite parfois trop espacés, ce qui rend difficile l'entretien, surtout en cas de colmatage des canalisations. Pour rappel, du fait du sous dimensionnement des ouvrages domiciliaire, le réseau d'égout reçoit des quantités de MES relativement importantes, ce qui augmente les risques de colmatage des canalisations du réseau d'égout. - Mauvaise qualité du génie civil de certains regards de visite du réseau qui accélère leur vieillissement donc réduit leur durée de vie. - Mauvaise qualité de certaines canalisations du réseau. Il a été rapporté par le CDQ de Khor que les canalisations restaient exposées au soleil pendant les travaux, ce qui détériore la qualité du PVC ; - Faible profondeur de pose de certains tronçons de canalisations du réseau d'égout entraînant leur aplatissement du fait du passage des véhicules. - Exutoire du réseau non aménagé à Khor. La remontée des eaux du fleuve peut causer des dommages et/ou des problèmes de fonctionnalité pour tout le système.

Stations d'épuration	STEP en apparence sous-dimensionnée à Castor en raison probablement des extensions successives du réseau d'égout ; - Graviillon non appropriés destiné à la STEP à filtre sous gravier de Khor. Ce matériau doit être inerte et non sensible au caractère corrosif des eaux usées, ce qui n'est pas le cas du graviillon latéritique trouvé sur place ; Problème potentiel de pente au niveau du réseau d'égout de Castor en face du terrain de football), entraînant des bouchons fréquents avec déversement des eaux usées sur la voie publique et dans certaines concessions alentour. - Biodigester (non encore fonctionnel) destiné à recevoir les eaux usées (provenant à la fois des WC, des douches, des cuisines et de la lessive) et dont la pertinence est sujette à caution. Ce biodigester a en effet peu de chance d'être productif, la teneur de l'affluent en matières organiques étant faible (dilution des eaux vannes par les autres eaux usées ménagères) et le temps de séjour relativement court du fait du volume important d'eaux usées qu'il reçoit. - Décanteur supplémentaire à l'entrée de la STEP de Castor dont l'efficacité est faible, du fait notamment des quantités importantes de MES reçues par la STEP, les décanteurs domiciliaires ne jouant pas correctement leur rôle en raison de la faiblesse de leur volume utile. Une illustration parlante de cette situation est donnée par les énormes quantités de boues dans les bassins d'épuration. Absence d'un décanteur à l'amont du filtre à gravier pour la STEP de Khor. Cet ouvrage est nécessaire pour sécuriser le filtre à gravier contre le colmatage (le décolmatage de ce type de STEP est fastidieux et coûteux). En effet, les ouvrages domiciliaires sont peu efficaces et la STEP va certainement recevoir des quantités importantes de MES (comme c'est le cas à Castor).
----------------------	--

Le projet apporte des innovations dans les méthodes de travail des entrepreneurs, ce qui est parfois difficile à gérer.

Au Cameroun, il s'agit d'une première opération pour les petits entrepreneurs qui ont été choisis lors des appels d'offres. Il ne semble pas cependant que ces derniers aient la possibilité de fournir un service de qualité et la volonté de construire une expertise locale spécialisée dans la construction d'infrastructure d'assainissement est restée à l'état de projet. Les entrepreneurs ont connu de nombreuses difficultés dans l'exécution des travaux et n'ont plus rencontré ce type de chantier après la fin du projet d'ENDA.

De plus, les coûts ont fortement augmenté entre le devis initial et les factures finales. En outre, le chantier de Mambanda constitue un véritable échec puisque rien n'est fonctionnel aujourd'hui et que le peu qui a été construit risque de subir des dégâts lors de la saison des pluies. Il semble que les études topographiques ont été difficiles à réaliser bien qu'elles constituent un préalable nécessaire aux constructions. Un accent plus important doit donc être mis sur cet aspect. Il est nécessaire de prendre mieux en compte la complexité du contexte camerounais, aussi bien en termes de compétences des acteurs, de difficultés de négociation sur les prix et de compréhension de méthodes de construction qui s'avèrent bien différente de celles auxquelles ENDA est habitué au Sénégal.

Au Sénégal, le bilan est beaucoup plus positif car les entrepreneurs sont plus habitués à collaborer avec des projets de petites dimensions, et ENDA est également plus habitué de travailler avec ces entrepreneurs locaux. De plus, le projet ayant été rodé depuis plus de 10 ans, certains essais ont été mis en œuvre pour valoriser le système avec notamment un capteur de biogaz à Rufisque. En outre, l'entrepreneur qui a travaillé à Rufisque a témoigné du fait qu'il était en train de réaliser ce type d'assainissement dans un lotissement en cours de construction avec des financements privés. Au final, avec des formations bien souvent faites « sur le tas » (expression reprise par plusieurs interlocuteurs marquant le fait que c'est sur le terrain, en construisant, que les consignes ont été données), le résultat est très mitigé concernant ce volet et ces objectifs.

2.4.3 Le FOCAUP

Si le résultat est là et qu'« *Un fonds de crédit assainissement (FOCAUP) disponible dans chaque ville d'intervention ; 700 ménages bénéficiaires de crédits assainissement au terme des 2 ans du projet, et potentiellement beaucoup plus, grâce à la réinjection des fonds FOCAUP dans d'autres quartiers* », deux remarques majeures viennent tempérer ce résultat positif.

Tout d'abord, l'équipe d'évaluateurs tient à signaler qu'un travail important a été réalisé avec l'équipe d'ENDA pour obtenir les listes et le nombre de personnes cotisant au FOCAUP (et donc bénéficiant des équipements) qui n'étaient pas clairement à jour au début de l'évaluation. Le circuit du document initialement signé en trois exemplaires (un pour ENDA, un pour la commune, un pour le Comité de gestion) par les bénéficiaires adhérents au FOCAUP n'avait pas permis d'établir un listing fiable et validé par l'ensemble des parties. Il convient ainsi de revoir ce système pour avoir des données en temps réels.

Figure 26: Évolution du FOCAUP par sites

	Quartier	Nbre	Montant crédit	Montant remboursé	Reliquat	Taux de remboursement	Reliquat moyen / ménage
Douala	Tractafric	10	1 650 000	45 000	1 605 000	3,3	159600
Edéa	Amour 1	7	1 155 000	0	1 155 000	0,0	165000
	Amour 2	2	330 000	0	330 000	0,0	165000
Bertoua	Ekombité	2	330 000	0	324 000	1,8	162000
Bertoua	Yadémé	1	165 000	0	165 000	0,0	165000
Cameroun		22	3 630 000	45 000	3 579 000	1,4	162704
Saint-Louis	Diaminar	23	4 033 500	77 000	3 956 500	1,9	172022
Rufisque	Castors	85	1 662 000	162 500	1 499 500	9,8	65196
	Arafat	121	9 792 000	436 600	9 355 400	4,5	77317
Bignona	Bassene	57	8 550 000	342 000	8 550 000	0,0	100588
Dagana	Dagana	55	8 250 000	330 000	7 920 000	4,0	144000
Dakar	Yoff	7	1 050 000	42 000	1 008 000	4,0	144000
Sénégal		348	33 337 500	1 390 100	32 289 400	3,1	92786
Ouaga-dougou	Somgande	59	7 500 000	1 048 000	6 452 000	14,0	109356
		429	44 467 500	2 483 100	42 320 400	4,8	98649

De plus, on constate au final que les taux de remboursement globaux sont très faibles. Le remboursement n'a pas fonctionné, ce qui s'explique par un mauvais fonctionnement du circuit financier et par le fait que l'accent n'a certainement pas été mis sur cet aspect (le protocole avec l'IMF ne précisant pas clairement sa responsabilité et ses engagements), le projet cherchant tout d'abord à séduire les habitants pour qu'ils adoptent ce nouveau système d'assainissement. Le cas du Burkina Faso est surprenant car les résultats sont plus élevés. On peut attribuer à cela à deux facteurs :

- la concentration sur un site qui permet un meilleur suivi et une meilleure conscientisation ;
- l'appui des organisations de base dans la collecte qui a permis d'améliorer grandement les recettes en donnant confiance aux habitants ;

En revanche, le taux très bas du Cameroun s'explique par l'absence de confiance et le peu de personnes qui ont été connectés. Au Sénégal, on peut regretter qu'un certain nombre de « mise à niveau » d'infrastructures aient été réalisés sans qu'il y ait au préalable une régularisation.

Au final, le système n'a pas permis de mettre en place une caisse commune de solidarité entre quartiers (afin de répliquer l'opération dans de nouveaux quartiers) et semble véritablement à repenser (car l'idée est intéressante mais la mise en œuvre pas assez bien encadrée), en concentrant les efforts pour clarifier le circuit financier et mieux suivre les rentrées d'argent.

2.5 Efficience

2.5.1 Moyens financiers /activités et terrains

L'observation du budget général et sa comparaison avec la convention initiale sont riches d'enseignement. Le premier point important est l'écart du budget « travaux » d'environ 9%. Bien qu'en dépenses le budget soit supérieur (ce qui est dû au financement complémentaire de l'AESN), il ne représente au final que 40,1% contre 49% dans la proposition initiale. En revanche, les investissements financiers avaient été sous-estimés à l'initial (2,4) ce qui fait qu'ils apparaissent de manière plus importante dans les réalisations (8,3%) et ce, malgré le faible taux de recouvrement. En revanche, les investissements immobiliers (terrains) ont été moins importants que prévus.

Figure 27: Répartitions budgétaires (convention MAEE et réalisation)

Nature	Convention MAEE		Réalisation		Observations
	Montant (euros)	%	Montant (euros)	%	
Investissement immobiliers	177 603	14,9	156 693	9,4	Mise à disposition de terrains pour les infrastructures collectives
Investissement technique et mobilier	584 178	48,9	668 185	40,1	Travaux
Investissements financiers	28 927	2,4	138 376	8,3	Versement au FOCAUP
Études ou expertises du Sud	11 434	1	13 401	0,8	Études topographiques; Études d'impact environnemental et social
Sensibilisation et renforcement des capacités	29 118	2,4	99 262	6,0	Diverses actions IEC et réunions
Capitalisation	8 690	0,7	20 748	1,2	Évaluation ex ante; Évaluation ex post
TOTAL A : REALISATION	839 950	70,3	1 096 665	65,8	
Fournitures et consommables	53 979	4,5	101 186	6,1	
Personnel local	135 315	11,3	249 228	14,9	
Mission de courte durée	15 100	1,3	53 201	3,2	Missions ENDA Sénégal et Enda Europe dans les pays
Sous-total 1 : suivi / équipe	204 394	17,1	403 615	24,2	
Autres	0	0	994	0,1	
Divers et imprévus	0	0	3 865	0,2	
Frais administratifs ou de structure	108 609	9,1	98 872	5,9	
Sous-total 2 : suivi / administratif	108 609	9,1	103 731	6,2	
Services extérieurs à l'ONG	3 048	0,3	9 375	0,6	Audit annuel
Appui, suivi et contrôle	14 000	1,2	21 000	1,3	Suivi par ENDA Europe (1 ch. de mission et 1 comptable)
Évaluation	24 697	2,1	32 776	2,0	
Sous-total 3 : suivi / appui	41 745	3,6	63 151	3,8	
TOTAL B : 1+2+3	354 748	29,8	570 497	34,2	
TOTAL A +B	1 194 698		1 575 767		

En revanche, les frais de fonctionnement (suivi/équipe et suivi/administratif) cumulés représentent un tiers du financement du projet, ce qui constitue une part importante du budget, même si au départ, il

était estimé à un quart du budget et que le budget suivi/administratif à diminuer (en valeur relative comme en valeur absolu) par rapport aux prévisions.

Un autre point d'analyse par rapport à ce budget, audité chaque année, concerne la durée d'agglomération des données et de présentation du budget à l'équipe d'évaluation. Cette dernière, qui n'a pas pour rôle de faire un audit mais de donner une idée globale par rapport aux orientations budgétaires, a dû attendre un laps de temps important avant de pouvoir en disposer et de pouvoir l'utiliser comme un outil d'analyse du projet, malgré la présence d'une équipe chargée de réaliser ce travail. Ceci est certainement dû en partie à l'éclatement des sites et des projets sur trois pays. Il conviendrait donc, si ce type d'opération se produit, de trouver des moyens et des outils pour fournir une vision générale plus rapide des dépenses engagées.

Enfin, il est à noter que la cohérence et l'efficacité du projet n'ont pu être assurées qu'en raison de la prolongation du projet (limité à 2 ans initialement avec le financement MAEE). Or les cycles avant (définition méthodologique, choix des terrains) et post projet (capitalisation, viabilisation des actions) sont très importants dans ce type de projet. Ce sont des éléments à prendre en compte pour la suite afin de mieux répartir le budget dans la durée et dans les différentes rubriques.

2.5.2 Moyens humains / résultats

• ENDA et ses structures locales

Au niveau d'ENDA Europe, un suivi administratif et financier a été fait. Ce travail a permis d'appuyer celui d'ENDA-RUP en permettant une proximité avec les bailleurs de fonds, en assurant le montage de nouveaux dossiers de financements (nécessaire pour le co-financement de l'AESN comme pour les autres financements de moindre envergure) et le compte-rendu des actions. Cependant, il semble que compte tenu du manque d'un cadre logique et de ligne directrice du projet clairement définis (cadre de travail des objectifs avec un chronogramme), ce travail à distance n'a pas toujours porté ses fruits comme il aurait pu. Cette remarque est également valable pour les missions (missions de la responsable ENDA Europe et missions des agents de l'AESN) dont les propositions émises dans les rapports de mission n'ont pas réussi à s'articuler et s'appuyer sur des axes directeurs de travail clairement définis au départ. Le suivi de ces remarques a été de ce fait rendu difficile.

Au niveau d'ENDA - RUP au Sénégal, l'équipe de base était en charge du programme global au niveau du Sénégal mais également de la coordination des différents pays. Le dispositif spécifique comprenait un coordinateur, un représentant dans chacun des pays (à l'exception du Sénégal), un responsable du suivi technique, un responsable du suivi social et un responsable administratif et financier. Ce système a permis d'assurer une cohérence globale du projet. Cependant, on s'aperçoit qu'il a été lourd en termes budgétaires : les frais de fonctionnement (suivi / équipe) ont représenté un quart du budget. Ce taux apparaît très élevé et une partie de ces fonds devrait être affectée aux réalisations elles-mêmes pour renforcer l'efficacité de l'action. Ce chiffre questionne également sur la stratégie du projet de dissémination et l'implantation locale.

Au niveau du Sénégal, le nombre de villes, avec des distances importantes les unes par rapport aux autres, a créé des problèmes en termes de gestion humaine car il n'y avait pas de personnel technique

compétent dans chacune des villes, ce qui nécessitait de nombreux déplacements de la part des techniciens nationaux d'ENDA.

Au niveau du Cameroun et, dans une moindre mesure du Burkina Faso, les missions des responsables d'ENDA basés au Sénégal ont un coût important. Pour remédier à cela, il convient de renforcer et d'autonomiser l'équipe permanente d'ENDA dans ces pays. Au niveau des antennes locales au Burkina Faso et au Cameroun, le représentant local d'ENDA semble pouvoir assumer l'ensemble des tâches si un dispositif adéquat est mis en œuvre pour l'assister.

- **Agents des collectivités locales**

En outre, dans ce dispositif humain et financier, l'implication des agents de la collectivité locale est un des aspects qui reste encore à contextualiser. Au Sénégal, la formule peut avoir des effets positifs, comme à Rufisque où ENDA est implantée depuis de nombreuses années, incitant la Collectivité locale à s'impliquer dans la gestion des problèmes en termes d'assainissement, nombreux dans cette ville.

Cependant, au Cameroun, on s'aperçoit que cela pose un problème énorme dans la gestion des dossiers et constitue une lourdeur supplémentaire dans la gestion du projet. En outre, l'adaptation de la technologie, conçue au Sénégal, nécessite une implication forte des agents territoriaux qui ne peut pas toujours être requise. Cette formule contribue au renforcement des capacités locales sans toutefois apporter une vision externe, comme pourrait le faire un ingénieur/consultant privé, pour porter le dossier, avoir une connaissance du milieu des entrepreneurs, prévenir les problèmes d'adaptation des sites. Tel que décrit par la responsable d'ENDA Europe lors de ses missions, *« la dispersion des zones d'intervention du projet ne favorise pas une immersion dans le milieu propre à créer une connaissance des personnes et des conflits internes aux différents quartiers. Cela oblige actuellement à se reposer sur les deux interlocuteurs employés des communes (le responsable des services techniques, et le responsable du suivi de l'ingénierie sociale), ce qui semble être d'une efficacité hétérogène car cela dépend de leur compréhension de l'approche du projet, de leur bon vouloir et de leur capacité à prendre des initiatives pertinentes »*³⁴.

- **Agents locaux et sensibilisation**

En outre, les **agents de sensibilisation** ont été employés selon des contrats avec un revenu mensuel de 50 000 FCFA. Dans leur contrat, des objectifs avaient été fixés. Ils étaient tenus de réaliser *« 5 visites domiciliaires par jour, soit 25 par semaine, et 100 par mois ; au moins 2 séances d'IEC par séance soit 8 séances par mois ; des focus groupes et des visites guidées (pas de chiffres) »*³⁵. Il ressort que ces personnes, choisies par les Comités de gestion et formées par ENDA, sont des personnes extérieures à l'ONG, qu'il a fallu former et qui agissaient véritablement en fonction de leur bon-vouloir et leur motivation propre. Ce système doit à la fois être repensé et adapté selon les contextes. Au Sénégal, on constate que : *« Pour l'ingénierie sociale, 17 animateurs locaux ont été recrutés (3 par quartier). Ce nombre est important car dans les précédents projets mis en œuvre par ENDA, quand l'animation était faite en interne, 1 personne pouvait couvrir un périmètre d'action très large. En outre, après 6 mois, les animateurs ont fait le tour en termes de visites à domicile et de focus groups et répètent les mêmes choses. Il est*

³⁴ Compte rendu de mission de suivi au Cameroun, Projet « Assainissement semi collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone » (ENDA Europe – ENDA RUP), Annelaure Wittmann, ENDA Europe, 29 novembre au 6 décembre 2010

³⁵ Selon les termes des contrats des animateurs locaux.

urgent de les mettre sur de nouvelles missions. »³⁶. Au Cameroun, il faudrait chercher à renforcer les compétences locales en s'alliant avec des partenaires aptes à ce travail pour un engagement de long terme.

2.5.3 Moyens financiers / technologie

S'il n'apparaît pas une distorsion trop flagrante dans les coûts par ménage pour un équipement de type ENDA, il conviendrait encore d'améliorer les procédures pour diminuer le coût de revient afin de pouvoir répondre à plus de demandes et à progressivement étendre ce type d'infrastructure dans l'ensemble des quartiers. La gestion des appels d'offres, la définition des travaux et des adaptations techniques pourraient également faire intervenir une expertise externe, pour conforter le travail déjà réalisé avec les ingénieurs des collectivités locales.

La part des travaux reste faible dans le total des dépenses (environ 41%). On pourrait donc certainement arriver à faire mieux et à faire plus en concentrant les efforts sur un territoire donné, étant donné la demande, voire l'engouement de la population.

Il est à noter que les vidoirs collectifs ne fonctionnent pas : dans certains cas, ils sont mal réalisés, dans d'autres, ils ne sont pas d'une grande utilité puisque les ménages proches sont connectés au système. Seuls ceux de Dioukoul fonctionnent. C'est donc un des aspects à prendre en compte pour la suite afin d'éviter de construire des ouvrages inutiles.

Figure 28: Répartition et coûts des différents éléments du système

	Douala		Édéa		Rufisque	Saint-Louis	
	Tractafric	Mam-banda	Amour I	Amour II	Cas-tor/Arafat	Diaminar	Khor
Nombre de ménages bénéficiaires	30	0	11	10	206	48	21
Nombre de ménages raccordés sur le réseau d'égout	-	-	-	-	206	4	1
Ratio nombre de ménages / nombre de ménages du quartier ³⁷	2,51%	0	4,75%	2,63%	25	1	0,5
m linéaire de réseau	300	0	120	70	505	582	582
Coût / ml	3000 (4.57€/ml)	0	2500 (3,81€)	2500 (3,81€)	2 630	3 196	
Coût des décanteurs domiciliaires					108 639		
Coût des dégraisseurs domiciliaires					101 293		
Coût vidoir public	514 536	566 870	516 305	516 305	185 000	305 710 987 409	305 710
Coût fosse septique	1 294 923	1 575 800	1 486 007	1 486 007	-	1 128 468	
Coût filtre sous gravier	-	3 156 350	2 969 148	0	-		
Coût du renforcement du prétraitement de la STEP (biodigesteur et décanteur)	-	-	-	-	15 421 235	2 964 812	4 000 903

36 Annelaure Wittmann, Novembre 2009. Compte rendu de mission de suivi, Projet « Assainissement semi collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone » (ENDA Europe – ENDA RUP), ENDA Europe.

37 En prenant 6 habitants par concession au Cameroun et 10 au Sénégal

Coût total	7 586 555	7 441 690	9 924 720	3 522 311	84 599 159	26 284 412	15 980 897
Coût / ménage bénéficiaire	406 638	0	499 817	499 817	409 777	487 835	637 820

2.6 Impact

2.6.1 Appropriation et utilisation des ouvrages

La réduction des conflits de voisinage, impact sanitaire et esthétique... sont des aspects qualitatifs qui ressortent des entretiens avec les ménages qui sont dotés de ce système. Le projet permet de présenter une maison propre « comme chez les blancs », maison qui devient un modèle. Le problème naît maintenant des ménages qui n'ont pas le système et qui jaloussent ceux qui en sont dotés.

Il ressort également que le projet cherche à répondre aux doléances de la population pour améliorer le fonctionnement, comme cela a été le cas à Douala où il a fallu augmenter la taille des bacs pour permettre aux familles de mettre des grandes bassines comme elles en avaient l'habitude. De même, un des problèmes constatés a été l'obstruction des regards lors des cérémonies religieuses (essentiellement musulmanes) avec l'abattement et le dépeçage des bêtes directement dans le regard. Pour éviter cela, le poids et le système d'ouverture des couvercles a été revu afin de rendre plus difficile l'ouverture de ces éléments donnant directement accès au réseau.

Figure 2 : Une rue du quartier Tractafric avant et après les travaux

Avant

Après



Crédits photographies : ENDA / Bodian (2008) et Michelon (2012)

Pourtant, en répondant à l'une des recommandations de l'évaluation de 1996 préconisant « de conduire quelques enquêtes dans le quartier d'intervention afin de mesurer le devenir des ouvrages construits, après plusieurs années d'utilisation, et les corrections apportées spontanément par les habitants »³⁸, il ressort que la gestion du système est très variables selon les concessions. Dans certaines concessions, on constate que les bénéficiaires nettoient correctement leurs installations, les entretiennent, les exploitent harmonieusement. Selon les ménages bénéficiant de l'équipement, le nettoyage et l'entretien sont faciles et efficaces. Dans d'autres cas, les ménages ne prennent pas soin du système et attendent que la communauté (Comité de gestion ou collectivité locale) vienne nettoyer et remettre à neuf.

Pour améliorer cet état de fait, la communication reste encore à parfaire. Dans ce sens, on ne peut que reprendre les termes de l'évaluation de 1996 mettant en cause les documents fournis aux ménages jugés encore complexes et non adaptés selon les pays : « *Un guide de maintenance a été produit. Cependant, la mission d'évaluation doute de son efficacité, étant donné la complexité des mots choisis dans le texte* »³⁹. Le document proposé encore aujourd'hui (cf. document annexe) pourrait être repris pour être plus précis et modernisé.

La question de la durée de vie des matériaux se pose également, comme à Rufisque où le projet a pris en charge beaucoup de cas de remise à niveau des infrastructures internes et externes, ou à Edéa où les tuyaux en PVC résistent mal au fort soleil et aux agressions humaines. A ceci, s'ajoute le problème, encore plus épineux, du piratage (branchement clandestins, dont on trouve une vingtaine de cas à Rufisque) qui vient affecter la bonne marche du mini-réseau. Ces derniers rejettent dans le réseau des eaux n'ayant pas été prétraitées, ce qui peut occasionner l'obstruction du réseau. De ce fait, les critiques initiales sur le système (et les résistances) se portent rapidement sur la gestion du système, une fois la technologie adoptée, et renvoie aux problèmes de gestion, de maintenance et d'entretien qui se posent aujourd'hui.

En outre, il reste également à travailler sur la sécurisation des installations. Le décès d'un enfant à Edéa, mort noyé dans le bassin que constitue le filtre sous-gravier, a durablement marqué les autorités et la population. Ceci pose la question de la conception de ces ouvrages qui restent ouverts et de gestion des travaux non achevés et de surcroits payés aux entreprises. La Commune Urbaine d'Edéa et ENDA ont assisté et exprimé les condoléances officielles à cette famille éprouvée.

2.6.2 Changements politiques au niveau des autorités locales

Avec la désignation de ces territoires, les autorités reconnaissent des besoins et la précarité des habitants de ces zones. C'est un pas important et le projet marque une empreinte sur des territoires précaires qui pour certains, jusqu'à récemment, n'étaient pas identifiés sous cette appellation. Cependant, il convient encore de vérifier qu'il n'y ait pas une incohérence entre ce choix et ceux émis dans les plans locaux d'urbanisme, qui ne prévoient pas de restructuration profonde de ces territoires, restructuration occa-

³⁸ Ta Thu Thuy, 1996. Environnement urbain participatif ; « que se passe-t-il réellement à Rufisque ? » ; projet de développement communautaire et d'environnement urbain à Rufisque, Contribution à l'évaluation de la phase 1 du projet, Enda Tiers Monde, Dakar

³⁹ Ta Thu Thuy, 1996. Ibid.

sionnant un déguerpissement des populations et une démolition des réalisations du projet. La question peut se poser à Douala avec le choix de Mambanda qui figure dans une zone inondable selon le dernier Schéma Directeur d'Aménagement et d'urbanisme. Il faut ainsi constamment que les promoteurs du projet rappellent aux communes que le projet s'inscrit dans le cadre de la cible n°11 de l'Objectif de Développement du Millénaire n°7 « *Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis* ».

Figure 29: Évolution du choix des quartiers au Cameroun

	Proposition initiale	Choix final
Bertoua	Bododmo et Haoussa	Ekombitié et Yademe
Douala	Nkolmintag et Mambanda	Tractafric et Mambanda
Edéa	Amour 1 et 2	Amour 1 et 2

Cependant, on peut observer à Douala, malgré les problèmes constatés sur les sites, la reprise de cette technique dans la conception de nouveaux projets, notamment dans le nouveau projet de la Banque mondiale qui est en cours de préparation: « *La conception des réseaux d'égouts condominiaux tiendra compte des leçons tirées des projets pilotes de l'ONG ENDA* ». En outre, « *les enseignements tirés des interventions appuyées par d'autres donateurs – telles que les systèmes d'égout condominiaux de petite taille pilotés par l'ONG ENDA à Douala, Bertoua et Edéa, la campagne pour l'assainissement total dirigée par la population et financée par l'UNICEF et les projets d'assainissement et d'approvisionnement en eau dans les zones rurales et périurbaines financés par la BAD – ont été pris en compte dans la conception du projet* »⁴⁰.

L'implication financière des communes se fait principalement en termes de valorisation foncière. C'est donc juste la mise à disposition des terrains nécessaires pour la réalisation des équipements qui est valorisé. Ceci est un point qu'il convient d'améliorer, le travail d'ENDA se faisant parfois en rupture avec les collectivités locales, comme à Saint-Louis par exemple, ce qui crée des difficultés pour la coordination et la viabilité des infrastructures.

Si l'on peut espérer plus d'engagements de la part des communes, il convient de ne pas négliger cette question foncière très épineuse. Elle suscite beaucoup de critiques de la part de la population qui, habitant sur des terrains non titrés, n'est pas indemnisé par la collectivité lorsque cette dernière les rétrocède à ENDA pour réaliser les travaux. Or, les habitants attendent des indemnités correctes de ces terres, selon les procédures des agences de coopération qui pratiquent l'indemnisation financière lors d'opérations nécessitant l'octroi de terrains pour la réalisation d'infrastructures dans le cadre de projets. La Banque mondiale⁴¹ a adopté une procédure qui prévoit que les projets doivent, le cas échéant, indemniser les populations qui perdent une partie ou la totalité de leurs terrains. De ce fait, les populations

⁴⁰ Banque mondiale, Document d'évaluation de projet concernant une proposition de Prêt Programme évolutif d'un montant de 18,6 Millions de DTS (contre-valeur d'USD 30 Millions) à la République du Cameroun pour un projet d'assainissement Phase 1 (Apl-1) - Cameroun à l'appui du Programme D'assainissement Liquide du Cameroun, Rapport n° : 60615-CM, 27 mai 2011

⁴¹ Directive Opérationnelle OD 4.30 adoptée en 1990 devenue OP 4.12 en 2001 (intitulée Politique Opérationnelle «Réinstallation Involontaire de Personnes »).

souhaitent de plus en plus que cette pratique soit reprise par tous les opérateurs présents sur leur territoire.

2.6.3 Changements politiques au niveau des autorités nationales

Au Sénégal, c'est principalement dans l'assainissement rural que les progrès ont été les plus notables et que le PEPAM obtient plus de résultats. De ce fait, le projet ENDA, depuis la première opération jusqu'à celle-ci, a contribué à mettre en exergue deux aspects :

- la nécessité d'une plus grande implication des autorités dans le secteur urbain : l'urbain reste le « parent pauvre » de l'assainissement, du fait de la complexité des interventions et de la difficulté de mettre en œuvre des projets dans un contexte social complexe ;
- la nécessité de mettre en œuvre un nouveau mode d'intervention : la reconnaissance de l'assainissement semi-collectif comme option crédible a été faite depuis quelques années. Le PEPAM a intégré cette option dans les documents officiels : « *L'assainissement semi-collectif en tant que technique de transition entre l'autonome et le collectif, a sa spécificité propre. Ce système offre une qualité de service similaire à l'assainissement collectif, à un coût d'investissement et d'exploitation qui sont attendus inférieurs. Ainsi, le modèle et l'estimation OMD se rejoignent si l'on admet que le semi-collectif est une alternative économique au collectif. Du point de vue de l'utilisateur, il offre une qualité de service assimilable à l'assainissement collectif* »⁴². Cette implication et cette détermination à disséminer l'action trouvent un écho favorable avec l'évolution progressive de la stratégie de l'ONAS sous l'effet des projets ENDA. Depuis quelques années, la prise en compte dans le cadre du PEPAM du projet ENDA marque une reconnaissance par les autorités de ce type d'infrastructure au niveau national.

Derrière cette déclaration d'intention, les actions demeurent timides. L'ONG se heurte encore à des résistances dues à une concurrence institutionnelle bien que son savoir-faire, en matière sociale, soit reconnue, et que l'on ait recours à ses méthodes pour mettre en œuvre des opérations directement gérées par l'ONAS qui n'ont jusqu'ici pas véritablement fonctionné en raison de la difficulté de réaliser une bonne sensibilisation des populations. Pour autant, l'ONG ENDA, avec cette nouvelle phase, contribue une nouvelle fois à valoriser et essaimer à travers le pays ce type d'assainissement. Par exemple, le responsable de la coopération décentralisée de la communauté d'agglomération d'Évry a déclaré que le projet en cours entre Évry et la ville de Kayes (Mali) pour connecter 1 000 ménages à un réseau semi-collectif à Kayes était dû au fait que la ville de Kayes avait bien apprécié le réseau de mini-égouts de Saint-Louis et avait souhaité reproduire l'expérience à Kayes.

Dans les deux autres pays, le projet a marqué les esprits et les résultats de l'expérimentation restent encore trop peu disséminés.

⁴² République du Sénégal, Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique, Direction de l'hydraulique, Projet Eau à Long Terme Sénégal, Alimentation en eau potable et assainissement, 2004. Élaboration d'un document de stratégie pour la réalisation à l'horizon 2012 des objectifs du millénaire pour le développement, Volume 3 : sous-programme urbain, version définitive

Au Cameroun, la situation est particulièrement complexe du fait du contexte institutionnel : il n'y a pas d'organisme spécifiquement dédié à la gestion de l'assainissement liquide. De ce fait, la montée en généralisation passe encore par les ministères et les bailleurs de fonds. De ce fait, la prise en compte de la problématique d'assainissement et d'une approche semi-collective se fait à travers l'implication des ministères en charge de la question et de celle des bailleurs de fonds importants comme la Banque mondiale. Ainsi, implication des collaborateurs d'ENDA et leurs déterminations à disséminer l'action trouve un écho favorable notamment à Douala dans la conception de nouveaux projets⁴³ : « *La conception des réseaux d'égouts condominium tiendra compte des leçons tirées des projets pilotes de l'ONG ENDA* ». En outre, « *Les enseignements tirés des interventions appuyées par d'autres donateurs – telles que les systèmes d'égout condominium de petite taille pilotés par l'ONG ENDA à Douala, Bertoua et Edéa, la campagne pour l'assainissement total dirigée par la population et financée par l'UNICEF et les projets d'assainissement et d'approvisionnement en eau dans les zones rurales et périurbaines financés par la BAD – ont été pris en compte dans la conception du projet.* ». Dans le cadre de ce nouveau projet, la conception des réseaux d'égouts condominium tiendra compte des leçons tirées des projets pilotes de l'ONG ENDA.

Au Burkina Faso, avec l'action conjuguée d'autres ONG, les autorités et les responsables du Programme stratégique d'assainissement de Ouagadougou, programme intégré d'assainissement et de promotion de l'hygiène mis en œuvre par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), ont pris conscience que la solution traditionnelle d'égout n'est pas une solution à la portée de tous les habitants de la ville, et s'attend à ce que 80% des habitants de la ville optent pour des solutions alternatives d'assainissement. Le PSAO offre des systèmes traditionnels de canalisation d'égouts ainsi que des solutions autonomes en matière d'assainissement.

2.7 Viabilité

2.7.1 Pérennisation du mode de gestion et entretien des infrastructures

En 1996, l'évaluation du projet posait comme point à améliorer « *la durabilité locale des investissements, et notamment les questions de maintenance et de financement de cette maintenance* », évoquant également « *les procédures d'utilisation du FOCAUP, afin que la démultiplication potentielle devienne effective et que les fonds récoltés à partir des remboursements soient rapidement réinjectés dans de nouvelles actions* ». ⁴⁴ Des mesures avaient alors été prises pour clarifier la situation : un atelier réunissant l'Association des maires du Sénégal, l'Office national de l'assainissement au Sénégal, ENDA Tiers Monde / RUP en 1999⁴⁵ avait permis de définir le cadre de gestion et d'utilisation de ce fonds au niveau national.

⁴³ Banque mondiale, Document d'Evaluation de projet concernant une proposition de Prêt Programme évolutif d'un montant de 18,6 Millions de DTS (contre-valeur d'USD 30 Millions) à la République du Cameroun pour un projet d'assainissement Phase 1 (Apl-1) - Cameroun à l'appui du Programme D'assainissement Liquide du Cameroun, Rapport n° : 60615-CM, 27 mai 2011

⁴⁴ Ta Thu Thuy, 1996. Environnement urbain participatif ; « que se passe-t-il réellement à Rufisque ? » ; projet de développement communautaire et d'environnement urbain à Rufisque, Contribution à l'évaluation de la phase 1 du projet, Enda Tiers Monde, Dakar

⁴⁵ Associations des maires du Sénégal, l'Office national de l'assainissement au Sénégal, ENDA Tiers Monde / RUP, Pour l'institutionnalisation nationale d'un fonds de crédit populaire à l'assainissement (FOCAUP), du 2 au 3 novembre 1999, Maison des élus locaux, Dakar

Cependant, l'engagement des partenaires à long terme a fait défaut et l'idée d'un fonds local a surgi afin de simplifier la gestion des fonds FOCAUP.

Dans le cadre de cette nouvelle phase, ENDA a donc choisi de décentraliser la gestion du FOCAUP en proposant une implication des communes.

Cependant, on s'aperçoit à la fin de cette nouvelle phase que les responsabilités des uns et des autres n'ont pas pu être clairement établies : les infrastructures n'ont pas été « remises » officiellement au maître d'ouvrage (Office nationaux ou commune) et ces responsables hésitent à prendre en charge la gestion de ces infrastructures. Il apparaît que ce point n'était pas assez pris en compte en amont, faute d'existence de « forums hybrides » rapprochant les acteurs de la filière et la population. Cette critique semble être une caractéristique commune des projets financés dans le cadre de l'initiative du MAEE comme l'ensemble des autres demandes de financements, si l'on se réfère au jugement établi à partir de la synthèse des demandes : « *La question du financement des investissements est en général traitée. En revanche, les aspects de faisabilité économique et de durabilité des services eau et assainissement ont été peu développés par les porteurs de projet : compte d'exploitation non fourni, peu de données sur les coûts unitaires d'exploitation et de maintenance, aucun élément sur la tarification.* » Ce même document confirme le fait que dans l'appel à propositions, « *La durabilité des équipements, et d'une manière générale la dimension économique des interventions envisagées, constitue le point faible de la plupart des dossiers. Symptomatique par exemple est l'absence de comptes d'exploitation. Cela n'est pas spécifique aux OSI françaises ; la dimension économique de l'assainissement (et notamment son impact) est rarement prise en compte faute de pouvoir être mesurée rigoureusement* ». ⁴⁶

Pourtant, ENDA était alors une des seules ONG à présenter un compte d'exploitation et avoir une expérience significative dans ce domaine⁴⁷. Les autres difficultés accumulées (problème de gestion de chantiers, multiplicité des sites, absences de chronogrammes/objectifs précis) n'ont pas permis de consacrer assez de temps et de poids à cette question pourtant prioritaire pour la viabilité du système. L'engagement d'ENDA, qui va au delà de la simple fin du programme, peut encore permettre de résoudre ce problème à condition d'avoir l'opportunité et l'appui nécessaire pour créer des forums de dialogue nationaux dans chacun des pays. Cela permettra de finaliser le projet avec la remise officielle du réseau aux partenaires responsables en définissant le rôle, la place et les responsabilités financières de chacun d'entre eux.

A ce problème de responsabilités et de compétences, s'ajoute celui de la faiblesse des ressources, comme le rappelait déjà l'évaluation de 1996 : « *les installations sanitaires publiques posent souvent le problème*

⁴⁶ Ministère des Affaires Étrangères et Européennes, Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement, Mission d'appui à l'action Internationale des ONG, Appel à initiatives en direction des ONG françaises dans le secteur eau-assainissement, « Renforcement des organisations des sociétés civiles du sud pour un meilleur accès pour tous à l'assainissement et pour la préservation de la ressource en eau », 2007-2008, 2ème phase de l'appel, Version finale du 30 novembre 2008, Hydroconseil

⁴⁷ « *Notons enfin que la dimension « financement » est peu ou pas pris en compte dans la réflexion (sauf de manière un peu théorique dans le dossier du Gret, et plus pratique dans le cas du dossier d'ENDA). Hormis la subvention, peu de solutions alternatives sont envisagées, notamment celles qui permettraient de mobiliser davantage de financements locaux. De manière générale la dimension économique de l'hygiène et de l'assainissement n'est pas embrassée* », MAEE/ Hydroconseil, 2008.

de leur durabilité : de leur maintenance et du financement de cette maintenance ». Leur bon fonctionnement est lié au fait que « les édicules sont rattachés à un établissement collectif, qui en assure la surveillance »⁴⁸.

C'est un point important, qui va de pair avec la question précédente sur le mode de gestion et la responsabilité des acteurs et qu'il faudra prendre en compte dans l'établissement du compte d'exploitation:

- le faible dynamisme des Comités de gestion et le faible taux de rentrée d'argent ainsi que de paiement des frais d'entretiens : pour l'heure les paiements sont faibles et les listings des participants ne sont pas clairement établis par sites. Il convient donc de recadrer cet aspect pour espérer augmenter les montants récoltés pour que l'argent issu du FOCAUP, initialement prévu pour essayer le projet sur d'autres sites permettent de financer au moins une partie de l'entretien (la somme récoltée ne pouvant pas financer de nouveaux travaux dans les quartiers, ce qui, de toutes les façons, entrainerait de nouveaux chantiers à gérer alors que les derniers restent pour certains à finaliser) ;
- la faible participation des communes : au niveau des communes, l'engagement reste faible en termes de pérennisation des actions entreprises, même s'il ne le justifie pas totalement. A Douala, par exemple, un courrier en date du 10 décembre 2010 du Chef du Département Génie Urbain de la CUD précisait que la CUD a prévu « une rémunération mensuelle de 700 000 CFA (8 400 000 FCFA pour douze mois) à une PME qui sera sélectionnée pour cette opération d'entretien. Ce montant sera imputé sur la ligne 2 221 220 du budget de la Communauté Urbaine de Douala pour le compte de l'exercice 2011 ». Jusqu'ici, cette somme n'a pas été débloquée et ce cas n'est pas le seul. Il semble, par exemple, qu'au Sénégal un problème de compétence se pose au niveau de la commune pour engager des fonds sur une ligne budgétaire qui n'existe pas encore ;
- l'absence d'implication des acteurs de l'assainissement tels que les offices nationaux d'assainissement : ces offices perçoivent la taxe sur l'assainissement de la part des ménages (comprise dans le prix de l'eau). Il y a donc lieu de voir comment les inciter à injecter de l'argent dans le projet pour favoriser la finalisation et la pérennisation du travail entrepris. Des démarches ont été menées dans le cadre du projet.

Tout ceci nécessite de prendre en compte les quartiers précaires dans leur globalité comme un territoire urbain construit par et pour les habitants et non pas un symptôme de mal développement de la ville qu'il convient un jour d'espérer raser pour construire des lotissements standards selon des normes dites « modernes ».

2.7.2 Capacités d'accompagnement après clôture

Plusieurs remarques peuvent être faites sur l'accompagnement du projet après clôture.

Premièrement, la question de la pérennité des antennes locales se pose. Un accord de siège a été signé pour les différents pays : Sénégal et Cameroun. La stratégie d'implantation est donc en cours. Il reste maintenant à donner les moyens d'action à ces entités en autonomisant ces nouvelles structures. Le travail d'implication et d'insertion dans le réseau local est important et permet aujourd'hui de penser que l'action d'ENDA s'inscrit dans la durée dans ces trois pays. Pour l'heure, les responsables d'ENDA cher-

⁴⁸ Ta Thu Thuy, 1996. Ibid.

chent de nouveaux financements afin de pérenniser les actions réalisées et de mettre en œuvre de nouveaux chantiers. Des demandes ont notamment été posées au Cameroun.

Par ailleurs, l'implication d'ENDA sur le long terme est liée à l'expérimentation en cours, visant à produire du biogaz à Rufisque. En effet, l'utilisation de la matière première constitue un véritable défi environnemental, approche encore négligée dans les pays d'intervention. Dans les pays en développement, la technologie du biogaz est encore assez peu connue des institutions et des acteurs privés actifs dans le domaine des eaux usées. Ainsi, les eaux usées peuvent être fermentées dans des digesteurs spéciaux, visant à assurer une production artisanale de biogaz. Ce biogaz devrait servir à éclairer la centrale. ENDA se place là encore dans une démarche novatrice qui suscite la curiosité et l'intérêt des autres acteurs de l'assainissement. Cependant, nous sommes là dans une démarche de faible production, pour éclairer la centrale, qui mériterait d'être analysé plus en avant par les opérateurs nationaux pour faire augmenter ce type d'innovation et trouver des niches de production très spécifiques.

Enfin, si l'on peut penser à juste titre que l'implication d'ENDA est encore forte et nécessaire, la question de la rentabilité pour des opérateurs économiques, bien qu'elle ait été évoquée dans les termes de référence, ne se pose pas encore. Seul un opérateur de Rufisque a reproduit l'expérience avec un lotisseur privé. Il reste donc un long chemin à parcourir pour enclencher une dynamique allant dans le sens de l'implication d'opérateurs privés.

3. SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS

Le programme « *Appui à l'assainissement semi-collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone* » vise à développer dans des quartiers des systèmes d'assainissement autonome. En cela, il marque une volonté d'agir à la fois dans un cadre global pour proposer une solution novatrice et adaptable pour l'assainissement des quartiers précaires et à la fois dans un cadre local pour répondre concrètement aux besoins de la population des quartiers ciblés par le programme. En se limitant à ces seuls objectifs, ce programme représente déjà une entreprise remarquable, tant cette ambition se retrouve également dans les moyens mis en œuvre, en termes d'approches et des différents outils de communication. Il est extrêmement ambitieux aussi bien dans ses objectifs que dans les ressources humaines et financières nécessaires pour les atteindre.

Comme l'exige toute évaluation externe, l'équipe d'évaluateurs a cherché à appuyer son jugement sur les faits, les discussions, les données. Pour en discerner les points faibles et les points forts, il a été nécessaire de les exposer à quelques interrogations et proposer des recommandations. Ceci a été fait en prenant en compte les objectifs initiaux du projet qui nous paraissent clairement justifiés. Cette dernière partie vise à mettre en exergue l'ensemble des aspects positifs et négatifs. Elle ne doit pas donner l'impression de gommer tous les aspects positifs du projet : il semble normal qu'un projet très ambitieux au départ, puisse, après analyse de sa mise en œuvre, s'avérer, au final, ne pas arriver à remplir l'ensemble de ses multiples ambitions.

Entre une approche longuement éprouvée dans le pays d'origine d'ENDA, le Sénégal, et le programme « *Appui à l'assainissement semi-collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone* », les changements intervenus, les expériences acquises incitent aujourd'hui à proposer au projet de prendre un recentrement et une consolidation et tracer de nouveaux sillons. Ceci doit s'inscrire dans la nouvelle stratégie actuellement à l'œuvre au sein d'ENDA Tiers-Monde visant à rendre les équipes locales d'ENDA engagées dans ce type d'actions plus indépendantes et à renforcer leurs enracinements au plan local, avec une plus grande autonomie dans l'acquisition de financements nécessaires pour la validation de cette stratégie. Ceci doit aller de paire avec un renforcement de l'appui institutionnel et l'ingénierie sociale qui sont également des aspects essentiels dans la pérennisation des activités entreprises à ce jour et la mise en place d'un service public. Ces éléments sont pris en compte dans la formulation de nos conclusions et de nos recommandations.

Tenant compte de ces faits, l'ensemble de cette analyse nous amène tout naturellement à engager un certain nombre de remarques et de propositions visant :

- soutenir la continuation d'un programme dont les enjeux, en termes d'assainissement et de lutte contre la pauvreté, répondent parfaitement aux questions soulevées par l'évolution des sociétés urbaines contemporaines, quels que soient les pays concernés, en précisant la stratégie à mettre en œuvre à travers la redéfinition du cadre institutionnel d'intervention et de l'adaptation des réponses technologiques aux différents sites, en tirant les leçons des réussites et des échecs de cette phase ;

- concentrer les efforts sur une meilleure définition et adaptation aux contextes locaux des méthodes et des outils de cette expérience pouvant i) convenir aux bailleurs de fonds, ii) être réadaptées pour d'autres contextes urbains confrontés aux mêmes problématiques iii) proposer un fonctionnement adéquat à la population ;
- redéfinir, pour assurer la durabilité des investissements, l'articulation des acteurs du programme en recadrant leur rôle et leur fonction pour renforcer la gestion des équipements en adaptant au mieux aux ressources financières et humaines disponibles au cours des années à venir. Ce travail devrait être réalisé en parallèle à la poursuite de la capitalisation du projet en faisant ressortir les différences/similitudes des différents sites alimentant ainsi la réflexion sur les aspects institutionnels, techniques, sociaux ou encore financiers.

3.1 Une stratégie à adapter

3.1.1 Un projet novateur et approprié

Le projet ENDA est un projet novateur et approprié. Le projet ENDA est un projet novateur et intégré. D'une part, les projets de ce type, traitant l'ensemble des eaux usées de ménages sont rares dans les pays d'études, notamment au Cameroun ou au Burkina Faso (même si dans ce dernier pays le Centre Régional pour l'Eau Potable et l' Assainissement –CREPA est actif) et constituent une innovation. En effet, les projets de ce type, traitant l'ensemble des eaux usées de ménages sont encore rares dans l'ensemble des pays concernés par le programme. Ceux réalisés ont connu d'énormes difficultés et sont parfois directement décrits comme des échecs. Le projet ENDA vient donc apporter une approche est maintenant reconnu par les diverses entités nationales.

D'autre part, c'est un projet intégré qui offre une solution technique appropriée, qui demeure l'une des seules prenant en compte l'ensemble des eaux sales des ménages et dont les frais de construction sont relativement bon marché, comparativement aux autres systèmes. Compte tenu de cette spécificité, pour comparer, il conviendrait même de se référer uniquement au réseau classique d'égout, géré par les opérateurs nationaux qui offre exactement le même type de service, étant tous deux des services publics collectifs (continuité du service, égalité de traitement des usagers)

Figure 30: Récapitulatif du coût de revient par habitant sur les sites étudiés

	Douala (Tractafric)	Edéa (Amour)	Rufisque (Castor/Arafat)	Saint-Louis (Diaminar)	Saint-Louis (Khor)
Montant / habitant	406 638 FCFA	499 817 FCFA	409 777 FCFA	487 835 FCFA	637 820 FCFA

La fourchette des coûts se situe entre 400 000 FCFA et 500 000 FCA (sauf à Saint-Louis). Ces coûts ne sont pas énormes comparativement au coût de l'assainissement individuel constitué d'une fosse septique et d'un puits perdu, ou un autre système. Le système mis en place par ENDA offre plus de confort (lorsqu'il est en bon état de fonctionnement). En effet, il reçoit la totalité des eaux usées domestiques contrairement aux autres systèmes.

D'autre part, l'angle d'approche reste centré entre la population et les institutions, intégrant l'ensemble des acteurs, ce qui permet une appropriation locale et une reconnaissance institutionnelle. Sur un plan

social, le large savoir-faire d'ENDA a réussi à mobiliser la population et rendre concrète la problématique de l'assainissement des eaux usées dans les quartiers. Les habitants qui profitent du système sont satisfaits de l'équipement qui permet de réduire les nuisances (olfactives, visuelles et sanitaires). Il apparaît que les sommes demandées à la population correspondent à des coûts supportables par les habitants. Cela se reflète au niveau budgétaire où les résultats obtenus sont importants compte-tenu des moyens mis à disposition (en terme de logistique notamment).

Au final, au vu des résultats et du travail qu'il reste à mener, la pertinence d'aller entamer de nouveaux chantiers dans le futur se pose. Les objectifs du programme étaient très ambitieux et certainement trop nombreux compte tenu du nombre de sites, d'interlocuteurs et des difficultés inhérentes à des contextes difficiles.

Recommandation : adapter la stratégie

Une fois le bilan tiré, trois stratégies semblent possibles :

- soit faire plus pour diminuer les coûts avec l'idée qu'à terme, ce type de système peut être rentable ;
- soit, en envisageant le système sera difficilement rentable, étudier les alternatives possibles pour mettre en place un système plus adapté aux conditions locales ;
- soit faire les deux : continuer sur les anciens terrains pour voir si on peut rentabiliser le système et diminuer les coûts (avec une économie d'échelle) et, sur de nouveaux quartiers, essayer d'autres solutions qui doivent être au préalable mûrement réfléchies pour répondre aux problèmes locaux.

C'est cette troisième voie, médiane, qui devrait être prise pour continuer le plaidoyer, répondre aux attentes des populations et atteindre des résultats escomptés.

L'adaptation du projet initialement réalisé au Sénégal au contexte camerounais s'avère difficile (sous réserve de la visite au Sénégal). Au Cameroun, les approches techniques se réfèrent sans cesse aux travaux menés au Sénégal. Par exemple, des cadres de coffrage ont été expressément importés depuis Dakar à Douala. De plus, un certain nombre de réserves ont été portées à Dakar sur les aspects techniques, afin d'améliorer les constructions. Un renforcement du suivi technique semble nécessaire. Aujourd'hui, alors que les infrastructures sont en place, différents types de schémas sont proposés. Une première évaluation technique a permis de tirer un premier bilan. Il convient maintenant de discuter du nouveau bilan tiré dans le cadre de ce rapport pour apporter les meilleures réponses possibles. Ce travail va de pair avec l'appui nécessaire d'expert technique dans la mise en œuvre du programme.

Recommandation : conserver et perfectionner l'approche au niveau technique

Au niveau local, il semble pertinent d'étudier et de trouver des solutions locales pour aboutir à un résultat similaire. Cela veut dire que les études techniques locales (sols, techniques de construction) doivent être plus poussées pour pouvoir prendre en compte les spécificités locales.

De même, il apparaît que la connaissance du milieu du BTP reste lacunaire sur les nouveaux terrains explorés par ENDA (notamment le Cameroun). L'appui des collectivités locales n'a pas permis d'éviter la

gestion de chantier délicate avec des entrepreneurs difficiles à gérer manquant parfois d'expertise technique, comme , par exemple, celui de Mambanda. Pour pallier cette difficulté, il est proposé de mettre un dispositif d'appui-conseil (ou de suivi-conseil).

Il s'agit ainsi de s'entourer de techniciens locaux pour appuyer la mise en œuvre du projet en précisant, dans les termes de références, son rôle spécifique de conseil, ses phases d'intervention (appui-secretariat lors de la phase de dépouillement des offres ; appui-conseil lors des réunions de chantier et supervision des travaux ; réception provisoire et définitive) en lui demandant de s'engager personnellement pour le bon déroulement des travaux et de motiver par écrit et spécifiquement ces choix. Cet expert sera recruté au niveau local, quand le contexte national le permet, ou au niveau régional, voire international lorsque la faiblesse de l'expertise nationale dans l'assainissement est vérifiée (au Cameroun). Cet expert devra être agréé par les Communautés urbaines et permettra ainsi au représentant d'ENDA de mieux adapter les méthodes issues de l'expérience sénégalaise en testant et les validant avec l'ingénieur conseil et les responsables des Communes Urbaines. De plus, les études doivent être validées par les offices compétents (ONAS, ONEA) qui doivent également participer à la réception des ouvrages.

3.1.2 Une fonction de plaidoyer importante

L'arrivée du projet ENDA a été l'occasion de promouvoir une technologie semi-collective se distinguant par rapport aux autres pratiques et procédés de collecte et d'évacuation, mettant en œuvre une approche intégrée des problèmes d'assainissement ménager et adoptant une solution collective nécessitant l'adoption d'une démarche collective de gestion des infrastructures.

Sous l'effet des actions menées par l'ONG en parallèle avec la mise en place du mini-réseau (dans le cadre du vaste volet de sensibilisation/information/formation, impliquant la collectivité locale), l'insertion de la problématique dans le champ urbain se fait sentir aussi bien au niveau des autorités nationales, des collectivités locales que des quartiers. La compréhension et le degré de prise de conscience des problématiques liées à l'assainissement sont en train de changer : à Douala, par exemple, on commence à ne plus parler seulement d'inondations mais de gestion des eaux usées (même si beaucoup reste à faire, mais on parlait de rien...).

Ainsi, compte tenu de son expérience en ingénierie et en médiation sociales ENDA-RUP a valorisé son rôle de promoteur d'expériences novatrices en matière d'assainissement. Acteur central du développement sanitaire et social au Sénégal, et nouvel acteur dans les deux autres pays, ENDA RUP entretient des relations avec une grande diversité d'acteurs : collectivité locale, ONG, administrations déconcentrées. L'intérêt de cette méthode est double :

- servir de levier à la création d'un cadre régulier de concertation et de réflexion entre ces acteurs, fondé sur l'échange de savoirs et d'expériences afin de faire émerger une vision et une stratégie communes de développement. Il s'agit ainsi de développer des forums de discussion, de continuer à alimenter le débat national sur l'assainissement urbain ;
- faire se rencontrer deux approches habituellement opposées : il est important de croiser les deux approches, l'approche par le bas, que l'on pourrait qualifier d'approche citoyenne et l'approche « top-down » technocratique, pour permettre une prise de conscience générale des problèmes liés à l'assainissement et la recherche de solution adaptée et acceptée par tous les acteurs.

Les enjeux de ce plaidoyer sont doubles : permettre l'élaboration d'une politique ou d'une stratégie nationale afin de contrer la fragmentation territoriale et l'accroissement des inégalités socio-territoriales en matière d'assainissement ; et promouvoir une gestion transparente, efficiente et partagée, des questions environnementales en vue d'une bonne gouvernance.

Recommandation : promouvoir la mise en place de cadres de concertation autour de la question de l'assainissement

Pour mener la fonction de plaidoyer, il semble nécessaire de promouvoir le développement et l'animation de cadres de concertation autour de la question de l'assainissement. Pour cela, il est important d'adapter et de distinguer les stratégies (discours, méthodes et outils) selon les niveaux local et national. En effet, les procédés du plaidoyer varient selon que l'on s'adresse aux élus d'une collectivité et à des bailleurs internationaux :

- au niveau local, il convient de mener des processus de stratégies municipales concertées⁴⁹. C'est un processus, allant de l'établissement d'un diagnostic des services existants et les attentes des acteurs du secteur, jusqu'à la construction, de manière concertée avec l'ensemble des acteurs locaux (y compris les populations pour lesquelles ENDA travaille), de la stratégie municipale pour l'amélioration des services d'eau et d'assainissement pour tous. Le comité de pilotage local peut constituer ce cadre de dialogue pour aller au-delà du projet et promouvoir une vision intégrée de la ressource en eau ;
- au niveau national, il convient de s'inscrire encore d'avantage dans les réseaux et les forums de discussions existants tout en alimentant le plaidoyer par l'action.

3.1.3 Une stratégie trop ambitieuse

L'approche multi-site est un élément important pour la reconnaissance de la reproductibilité de l'opération. Cependant, cela rend d'autant plus difficile le travail que certains sites sont à l'état de remise à niveau/consolidation tandis que d'autres chantiers sont entamés dans de nouvelles villes.

Au Cameroun comme dans certaines villes du Sénégal, il apparaît qu'au vu du niveau de départ le projet a créé beaucoup d'espoir, a ouvert beaucoup de pistes sans avoir parfois les moyens matériels et temporels de finaliser les angles ouverts. La question de la GIRE, par exemple, semble rajoutée à des notions qui méritaient déjà des explications et un énorme travail de sensibilisation. De même, il semble que la clarté n'est pas été faite avec les différents partenaires sur les objectifs et l'approche du projet. On oscille entre un projet-pilote, une recherche-action (avec la fonction de plaidoyer pour ENDA) et un projet (pour la population et les autorités) avec ses attentes en termes de résultats. Sans chercher à privilégier un axe plutôt qu'un autre, car ces deux axes s'alimentent réciproquement, il convient de les articuler, en adaptant les méthodes d'action aux différents acteurs (les habitants et les autorités attendant de l'action qui vient alimenter la fonction de plaidoyer).

⁴⁹ Denis Désille, Christophe Le Jallé, Claude Baehrel, Jean-Marie Ily, Emmanuel Ngnikam, Mars 2012. Guide 1: Élaborer une stratégie municipale concertée pour l'eau et l'assainissement, Collection outil d'aide à la décision □ n° 1 Ed. PDM - Cotonou pS-Eau Paris. 68 p.

Enfin, au vu des résultats et du travail qu'il reste à mener à Douala et à Edéa, la pertinence d'aller entamer un nouveau chantier à Bertoua (indépendamment des résultats à Bertoua) se pose. Le fait d'avoir ouvert un maximum l'idée qu'il y aurait de nombreux bénéficiaires (nombre de demandes) sur de nombreux territoires crée de nombreuses frustrations. Il faut donc clarifier ces points en proposant des objectifs réalistes et réalisables.

Recommandation : finaliser les travaux entrepris avant d'intervenir dans de nouvelles zones

Les objectifs du programme étaient très ambitieux et certainement trop nombreux au vu du nombre de sites, d'interlocuteurs et des difficultés inhérentes à des contextes difficiles. La stratégie « vitrine » atteint ses limites avec une trop grande dissémination aboutissant à des degrés d'avancement des travaux variables selon les sites : certains peuvent être pris comme des réussites, qui ont alimenté la discussion avec les autorités, d'autres comme des échecs, qui restent encore comme des chantiers ouverts à terminer.

Il convient donc de s'axer sur des objectifs plus clairs en prenant le soin de mieux définir les méthodes et les outils selon les terrains. De ce fait, une concentration est nécessaire sur les terrains actuellement traités par ENDA afin de consolider, voire de mettre en œuvre pour certains, les actions en termes d'assainissement et de renforcer le volet institutionnel pour la prise en charge des infrastructures.

De même, le projet ne doit pas continuer à s'étendre sans qu'il y ait une révision des aspects techniques. La stratégie d'ensemble doit prendre en compte ce facteur, même si ENDA doit continuer à disséminer ce type d'ouvrage sur du long terme.

3.1.4 Un renforcement institutionnel nécessaire : vers l'autonomisation des équipes locales

Avec la reconnaissance officielle au Burkina Faso et au Cameroun des deux entités, le train de l'autonomisation est en marche mais nécessite un appui important de l'entité-mère. Il s'agit précisément d'apporter un nouveau regard sur les autres entités qui ont acquis un statut juridique au niveau local, ce qui n'était pas le cas au démarrage du projet. Cela passe par des missions au siège des représentants locaux, qui peuvent alimenter leurs travaux au niveau de leurs délégations par les débats techniques et institutionnels qui doivent nécessairement s'engager au Sénégal.

La question de la stratégie de développement se pose au Cameroun et au Burkina Faso. Il faut donc prévoir les moyens de développer une antenne locale autonome pouvant, sur la base d'échanges avec la première entité sénégalaise d'ENDA-RUP, développer une stratégie locale propre aux contextes de deux nouveaux pays.

Ces quelques changements, pas forcément coûteux (on peut envisager un appui de la Communauté Urbaine de Douala pour le secrétariat et une formule d'appui d'un expatrié ayant le statut de volontaire), permettraient de clarifier le positionnement et l'image d'ENDA. Elle diminuerait la dispersion des activités

du coordinateur et « l'exposition » de ce dernier vis-à-vis de la population et des autorités (difficultés à répondre aux attentes des différents acteurs, parfois contradictoire et à assumer la non-tenue des engagements des uns envers les autres). Un tel recul est nécessaire pour lui permettre de tirer des leçons, de valoriser le travail, de montrer de nouveaux projets et de renforcer la communication autour du projet (en insistant sur la fonction plaidoyer et sensibilisation), tâches auxquelles la personne en charge du projet s'active actuellement mais qui sont noyées au milieu d'autres urgences.

Recommandation : autonomiser et renforcer les équipes dans les deux nouveaux pays

La durabilité du projet ENDA passe par la recherche d'une plus grande autonomie financière des équipes locales prenant part au réseau. Pour ce faire, ENDA-Rup tendra à privilégier avec les équipes locales une approche favorisant :

- > le financement de tout ou partie de leurs activités;
- > l'établissement de solides connections avec les partenaires des villes d'implantation (que ce soit les autorités et les administration locale,).

L'autonomisation passe par le renforcement de l'équipe à deux niveaux :

- au niveau administratif, il semble nécessaire de déléguer cette tâche à une personne spécifique, n'ayant qu'un rôle de secrétariat, permettant au coordinateur de dégager du temps pour les tâches de représentation, de plaidoyer et de gestion institutionnelle ;
- au niveau du terrain, l'emploi de contractuels ne semble pas satisfaisant. Le lien entre le coordinateur ENDA et les personnes ressources (animateurs communautaires, gestionnaires des micro-crédits) manque de clarté : il n'y a pas un lien de subordination efficace permettant de déléguer le suivi local, de décharger et de protéger le coordinateur des difficultés d'un contexte local difficile (par nature, car ce sont des quartiers précaires).

3.2 Une méthodologie à préciser

3.2.1 Un programme / processus : entre la démarche projet et la recherche-action

La démarche suivie par ENDA est définie par ses protagonistes comme une recherche-action ou processus, terminologie parfois évoquée par les responsables d'ENDA. Cette approche a eu pour conséquence de s'éloigner du cadre précis fixé au départ qui proposait un suivi avec des indicateurs chiffrés permettant de corroborer les démonstrations faites par les indicateurs qualitatifs.

La recherche-action, telle qu'adaptée par ENDA, est ancrée dans deux courants sociologiques et anthropologiques, anglophone et francophone, qui, dès les années 1950, cherchent, à l'instar de son promoteur Kurt Lewin, à surmonter la séparation entre une logique de connaissance et une logique de l'action que l'on avait toujours eu tendance à présenter comme antagonistes. ENDA est empreinte, par son histoire et son action, de la dimension « activiste » de la recherche-action participative (RAP), telle que définie par William Foote Whyte, classique de l'ethnologie urbaine⁵⁰.

⁵⁰ W. F. Whyte (éd) 1991. Participatory action research, Sage Edition, London : « La RAP est une méthodologie dans laquelle les chercheurs invitent certains membres du groupe à participer avec eux à toutes les phases du processus

En parallèle, la mise en œuvre de ce projet/processus nécessite de repenser le projet en incluant un nouveau phasage nécessaire à la bonne mise en œuvre du projet. Il convient ainsi d'avoir un « avant » et un « après » projet. Au-delà de la « phase projet », un véritable suivi reste nécessaire et requiert des moyens modestes en regard de l'investissement initial. Il devient nécessaire de repenser le financement des projets en incluant cette phase pour éviter les ruptures et annihiler les impacts positifs des actions menées.

Recommandation : améliorer la définition et la maîtrise des phases du projet

Avant la « phase projet », il convient de bien préparer la mise en œuvre, construire des cadres partenariaux dans la durée avec les acteurs institutionnels (convention, contrat avec des termes de références détaillés et précis), établir une relation de confiance avec la population et baser l'approche sur les éléments techniques capitalisés lors des expériences précédentes.

Cela signifie également de définir des indicateurs vérifiables (certains étant difficilement vérifiable) et de ne pas confondre des indicateurs de moyens (par exemple « 313 causeries éducatives organisées »), et les indicateurs de résultats (résultat des causeries à qualifier et à chercher à quantifier). Il est nécessaire au passage d'avoir un état initial qui permet de donner une appréciation de l'état des indicateurs avant le projet et qui permet de vérifier la faisabilité de la mesure des indicateurs.

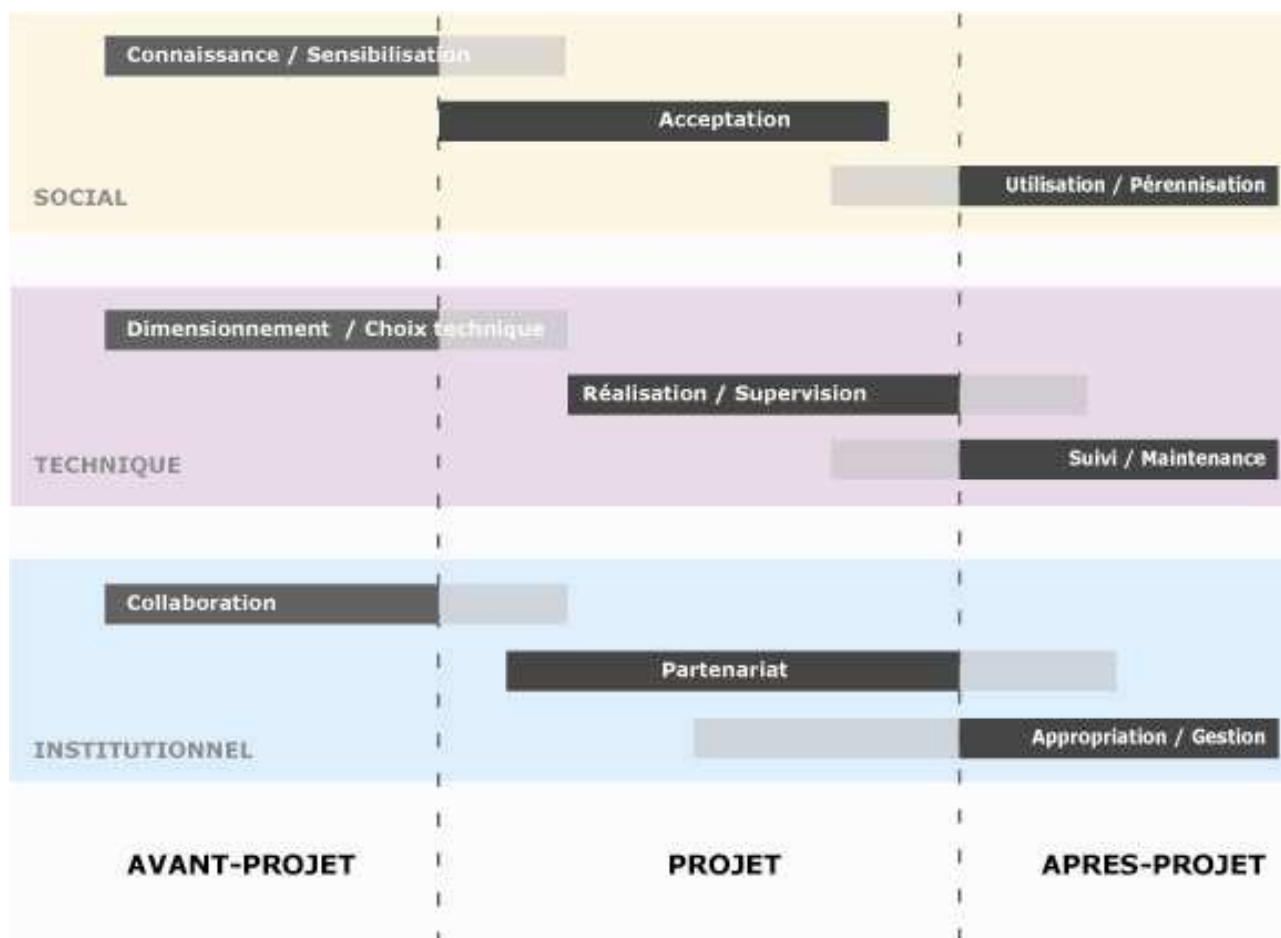
Au-delà de la « phase projet », un véritable suivi (au sens d'accompagnement) reste nécessaire et requiert des moyens modestes en regard de l'investissement initial. Le désengagement de l'appui de proximité de l'ONG obérerait l'efficacité de la démarche et l'inscription du processus dans le long terme. Il apparaît judicieux de prévoir : « *une phase de « décélération » à l'issue du financement principal AFD* »⁵¹ centrée sur l'appropriation et la capitalisation en valorisant les expériences et les méthodes et une phase de « suivi/accompagnement » et d'appui aboutissant à un renforcement du travail déjà réalisé sur certains axes du projet et une autonomisation progressive.

Cette recommandation met au centre du projet l'appui au renforcement de capacités des acteurs locaux, qui questionne le rôle de chacun des acteurs, en particulier des organisations locales et de la collectivité (élus et services techniques) qui portera la démarche et en fera la promotion future. Il s'agit aussi de tenir compte du passage de la gestion de projet (approche ONG) à la gestion de service (approche collective prise en charge par les organisations locales, collectivité ou communauté locale).

de recherche, de son élaboration initiale à l'application pratique de ses résultats, en passant par la collecte et l'analyse des données».

⁵¹ Naudet Jean-David, Lemelle Jean-Pierre 2008. À la rencontre du troisième type : Les collaborations de l'AFD avec les ONG internationales et les collectivités territoriales françaises, Série Notes de synthèse, n°6, Paris.

Figure 31: Les phases du processus : un avant, un pendant, un après



3.2.2 Un monitoring à consolider

La multiplication des sites entraîne, de fait, un éparpillement de l'intervention (et une efficacité moins grande) qui n'a pas toujours été compensé par une rigueur dans le suivi des activités. L'expérience des acteurs a parfois été un atout pour combler ces lacunes sans toutefois éviter une dispersion préjudiciable à la bonne réalisation des travaux du programme. Cette dispersion a parfois occasionné une déconnexion totale de certains sites du projet qui n'ont pas bénéficié de la dynamique globale du programme. En outre, il apparaît que les équipes locales (dans les différents pays mais également dans les différents sites) n'ont pas bénéficié d'un cadre d'action rappelant les objectifs et définissant le calendrier et l'ordre des actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

Cette absence de cadre se reflète également au niveau budgétaire où il manque un tableau de bord financier plus précis et gérer au niveau local (pour la gestion du FOCAUP comme pour la gestion du projet), s'ajoutant au tableau de bord technique (avec les tâches / objectifs/ résultats).

Pour remédier à cela, le travail global devrait s'appuyer sur un cadre d'action plus précis pour l'action du cadre ENDA afin de mieux définir les travaux à mener au quotidien et les mettre en lien avec les objectifs. En effet, la hiérarchisation des objectifs est nécessaire dans ce type de projet : entretien des ouvrages et des équipements, rentabilité immédiate, amortissements des investissements, paix sociale... Elle doit intervenir dès le démarrage du projet ; pour les autorités locales du Sud confrontées à des pro-

blèmes multiples et à des aspirations de la population souvent contradictoires, il est difficile de l'intégrer. Ce qui sous-entend des outils de monitoring compris et adaptés aux acteurs qui en assureront la gestion par la suite.

Cette précision des objectifs doit faciliter la définition d'un cadre logique qui puisse être un socle commun, une base de travail commune pour l'ensemble des acteurs du projet. Par exemple, il est nécessaire de fixer des objectifs pour tester le mode de gestion choisi, de donner des indicateurs pour évaluer les résultats obtenus, au bout d'une période probatoire (d'au moins 5 ans), pour, le cas échéant, adapter l'approche retenue.

Le cadre logique (qui n'existe pas pour le projet, mis à part une ébauche non finalisée) peut constituer un véritable outil de monitoring et de management pour poser ces enjeux et pouvoir, tout au long du projet, observer l'évolution de ces différents aspects dans leur mise en œuvre. Pour cela, il est nécessaire d'impliquer l'ensemble des acteurs dans la réalisation de ce travail de définition de la méthodologie, des objectifs et des enjeux. Ceci passe aussi bien par la réalisation d'un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs que par la définition d'une stratégie commune et la mise en œuvre des moyens adéquats pour aboutir aux résultats escomptés. D'où l'idée d'un dispositif de suivi-évaluation qui soit utile:

- au contrôle de la bonne réalisation des activités ;
- à un pilotage plus intégré avec l'implication des acteurs techniques et institutionnel⁵².

Recommandation : établir un tableau de bord adaptatif

Cette recommandation rejoint le souci de la simplification. Il s'agit de mettre en place des outils de suivi du projet permettant de repérer les phases sensibles, la cohérence des étapes en prenant en compte les étapes préalables. Un tableau de bord / chronogramme adaptatif devrait être mis en place dès le démarrage. Il permettrait de :

- fixer un cap pour mieux articuler les objectifs avec les actions à mettre en œuvre, donnant ainsi des repères aux différents acteurs ;
- coordonner les actions en fixant les actions prioritaires, qui constituent des préalables pour la mise en œuvre d'autres actions ;
- marquer les temps forts importants pour le projet qui nécessitent l'implication d'une pluralité d'acteurs.

Ainsi, cinq axes majeurs devraient apparaître dans le calendrier, essentiels au fonctionnement de la structure local d'ENDA :

- l'animation sociale ;
- le renforcement des capacités ;
- les travaux : de la phase de conception à la finalisation ;
- le financement / micro-crédit ;
- le plaidoyer.

⁵² Désille Denis (pS-Eau), Dussaux Vincent (pS-Eau), de Reviers Bruno (F3E), Février 2011. Concevoir et mettre en œuvre le suivi-évaluation des projets eau et assainissement. Guide méthodologique. F3E, pS-Eau, ARENE, Paris.

Ce travail de clarification permettra également de définir plus clairement les relations avec les partenaires en clarifiant les responsabilités, les délais et les engagements de chacun des acteurs.

Par ailleurs, un tableau de bord financier doit également être régulièrement mis à jour. Ce document existe (basé sur le budget initialement établi) mais les aléas des travaux et des différents sites doivent être pris en compte (dans le cadre de ce type de projet multi-sites) et intégrés pour avoir une vision claire à des moments clés.

Tout ceci ne signifie pas une augmentation de budget mais doit permettre également de mieux adapter les besoins en fonction des objectifs afin de diminuer les coûts de structures et d'augmenter les investissements en faveur de la population.

3.2.3 De la sensibilisation à l'intermédiation

Une redéfinition de l'approche socio-institutionnelle et un repositionnement méthodologique des équipes ENDA semble nécessaire. Il apparaît en effet qu'il faut renforcer certains aspects complémentaires des compétences historiques d' ENDA - RUP.

Concernant l'aspect social, beaucoup d'aspects sont liés à la sensibilisation de la population, étape préalable et nécessaire dans laquelle ENDA compte de multiples expériences. Cependant, il apparaît dans ce projet qu'une démarche d'intermédiation est nécessaire. Il est ainsi nécessaire à la fois de « *rompre avec les logiques uniques de décisions d'experts et d'élites et de faire avancer la responsabilité et la citoyenneté en créant des passerelles entre des univers et des sens différents* »⁵³ et à la fois de ne pas laisser s'enfermer le projet dans une approche trop locale qui privatiserait le projet sans donner à la collectivité et aux acteurs institutionnels extérieurs tout le poids nécessaire qu'ils doivent jouer. Dans ce cadre, l'intermédiation sociale vise à instaurer le dialogue entre les parties prenantes de manière impartiale et continue. Ceci est important notamment dans l'optique de pérenniser les équipements, de jouer un rôle d'intermédiaire entre la Commune ou Communauté Urbaine et la Commune ou Commune d'Arrondissement (le schéma est plus simple dans les villes moyennes) et les habitants. Chacun a des responsabilités différentes : l'objectif est une appropriation des infrastructures par la population tout en laissant l'entretien à la charge du maître d'ouvrage, propriétaire de ces infrastructures. Dans ce jeu d'intermédiation, de renforcement de la « démocratie locale », le rôle d'ENDA réside dans la constitution et le soutien à des cadres de concertation, intégrant les communautés de base, dont l'autonomie est recherchée en fin de projet. Ce cadre, impliquant l'ensemble des acteurs, doit servir à appuyer la structuration et la mise en place d'un service d'assainissement.

Par ailleurs, concernant la gestion institutionnelle des ouvrages, les procédures mises en œuvre, y compris le FOCAUP ne sont pas efficaces. Les populations ont progressivement perdu de vue cet instrument

⁵³ Toussaint Jean-Yves, Zimmermann Monique, *Projet urbain ; ménager les gens, aménager la ville*, Mardaga, 1998, 201 p

qui a été mal appuyé au niveau institutionnel et mal mis en œuvre au niveau opérationnel (pas de sanction/contrainte). Pour l'heure, il s'avère encore impossible, dans certains cas comme au Cameroun, de penser à la pérennisation. L'évaluation ne pouvait pas se porter sur le fonctionnement des Comités de Gestion et/ou des infrastructures en raison du trop faible nombre de réalisations.

Il convient de reprendre la définition du rôle de chacun des acteurs dans la gestion de ce fonds et dans la gestion future des équipements en précisant les rouages institutionnels (responsabilités et circuits financiers) et en reprécisant le but qui a évolué largement entre l'idée initiale d'un FOCAUP "national" à l'idée d'un FOCAUP "local". Un manuel de procédures de gestion pourrait être élaboré, signé et validé par l'ensemble des parties, permettant à ENDA de se dégager progressivement de la gestion de ce fonds.

Concernant le faible taux de remboursement, ce constat a été rapidement fait dans le cadre du projet, notamment lors de la mission de la représentante d'ENDA –Europe en 2009. Cette dernière a proposé une piste pertinente qui n'a pas été explorée par la suite, reprenant un modèle issu d'expérience d'ENDA dans une autre partie du globe qui pourrait être adaptée⁵⁴ : « Ici, un échange d'expérience avec ENDA Océan Indien pourrait s'avérer utile. ENDA Océan Indien fait appel à des techniques encore très rudimentaires en matière d'assainissement (pré-collecte avec brouettes des déchets solides, latrines à fosse plastique) mais a mis au point un système performant de micro-crédit pour l'amélioration des conditions de logement, dont les caractéristiques sont les détaillées dans le tableau suivant : ».

Figure 32: Tableau synthétique du fonctionnement du micro-crédit d'ENDA à Madagascar

Type de fonds	Garantie à première demande et fonds de roulement
Montant moyen du crédit par famille	300 euros pour l'amélioration du logement 60 euros pour une latrine familiale (5% du coût total)
Apport des familles	10 % à 100% selon les cas.
Durée du remboursement	Maximum 3 ans.
Suivi du remboursement	Par l'animateur d'ENDA et les IMF (obligation d'une visite mensuelle)
Démarrage des travaux	Épargne obligatoire pendant 1 an avant le démarrage des travaux.
Périodicité des décomptes envoyés par l'IMF à ENDA	Mensuelle
Procédures de recouvrement	Prévues dans le protocole entre ENDA et l'IMF.
Logement du fonds	Le fonds de garantie est sur un compte bloqué géré par ENDA. L'IMF n'est indemnisée qu'en cas de défaillance de l'emprunteur (la famille). Le fonds de roulement est logé au sein de l'IMF mais rapidement décaissé sous forme de chèque aux familles partenaires (chèque encaissé par ENDA et décaissé par ENDA aux entrepreneurs).

Source : Annelaure Wittmann, Novembre 2009. Compte rendu de mission de suivi, Projet « Assainissement semi collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone » (ENDA Europe – ENDA RUP), ENDA Europe.

Ce système rendrait l'épargne obligatoire pendant 1 an avant le démarrage des travaux, ce qui permettrait de responsabiliser les habitants. Il verrait également une responsabilisation accrue des IMF en les responsabilisant et en les impliquant financièrement dans les remboursements. Il exige un dialogue constant et une confiance entre les habitants et l'ONG qui peut être garantie avec une institutionnalisation dans les différents pays d'antennes locales.

⁵⁴ Annelaure Wittmann, Novembre 2009. Compte rendu de mission de suivi, Projet « Assainissement semi collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone » (Enda Europe – Enda Rup), Enda Europe

Recommandation : réaliser un manuel de procédures pour la gestion des fonds, outil de négociation et cadre réglementaire

L'objet du Manuel de Procédures est de fixer les règles de participation des bénéficiaires et d'acceptation ainsi que les modalités du paiement d'une partie de l'infrastructure et de la gestion du fonds constituées à partir de tous ces droits. Ce document a une double optique :

- > préciser l'ensemble des procédures utilisées pour organiser le paiement des bénéficiaires (et améliorer les taux de remboursement) et pour clarifier les règles (comme le montre l'exemple de Madagascar) ;
- > préciser l'ensemble des procédures de gestion des données afin d'avoir un rapprochement entre le nombre de bénéficiaires ayant signé, le nombre de bénéficiaires pour lesquels les travaux ont commencé et l'état de paiement des bénéficiaires (rapprochement bancaire) ;
- > garantir une bonne compréhension et offrir le plus de transparence auprès des partenaires, en les associant à la définition des procédures et à la gestion future du fonds dans le cadre de la maintenance des ouvrages (plutôt que dans le cadre d'un fonds de solidarité entre les quartiers).

Pour la gestion du FOCAUP, il s'agit de définir dans un manuel de procédure :

- la procédure de gestion par rapport au fonds FOCAUP :

il s'agit de définir le montant, les modalités de remboursement et la destination du fonds. En annexe à ce document doit figurer le contrat des particuliers et les conventions avec les gestionnaires. Ce document doit bien définir le processus allant de la signature de l'engagement des bénéficiaires à la mise au réseau en passant par la définition des modalités de paiement

- les procédures de gestion par rapport au fonds de roulement / gestion :

il s'agit de définir combien (avec une définition des besoins financiers pour la gestion) qui gère cet argent, dans quel fonds cela est géré.

Ceci permet de participer à la définition de la gestion future des équipements.

Ce manuel doit servir à guider l'action des équipes d'ENDA mais s'adresse également aux acteurs (services techniques des collectivités) qui en auront la responsabilité par la suite. L'adaptation du document et sa bonne appropriation par ces acteurs sont à intégrer dans la phase de conception du document.

Enfin, les engagements pris doivent être respectés et les responsabilités assumées. Ceci passe par une consolidation de la sensibilisation, mais surtout par un contractualisme renforcé. Deux méthodes peuvent y concourir : la première, que l'on peut qualifier de « soft », vise à définir en concertation avec tous les acteurs les critères de qualité du partenariat et indicateurs de performances des actions (les « persuasive instruments »). Il s'agit pour chacun d'avoir un droit de regard sur les actions et les résultats des partenaires. En fonction des conclusions fournies par l'examen périodique de ces critères, les négociations nécessaires débiteront afin de faire émerger un changement de comportement dans le but du respect du rôle ratifié. La deuxième méthode, dite « hard », consiste quant à elle à recourir à des moyens coercitifs d'application des contrats (moyens réglementaires dites aussi de « command-and-control »). Des clauses d'obligations et des sanctions en cas de manquement doivent être systématiquement rédigées, et lorsqu'elles ont été paraphées doivent être respectées. Les sanctions prévues doivent s'appliquer, contrairement à ce qui s'est produit dans les villes du projet. Dans ce sens, ENDA RUP, qui n'est pas assermenté

pour cela et qui n'a pas vocation à jouer ce rôle, pourrait associer les Services d'Hygiène, ordinairement habilités à verbaliser les pratiques polluantes, pour aider au recouvrement des cotisations et à sanctionner en cas de manquement. Ceci implique un engagement des communes important, mais nécessaire.

3.2.4 Un renforcement des capacités : programme de formation

Les ateliers d'échanges, les sessions de formations sont des outils utilisés par ENDA pour sensibiliser, former et encadrer les différents élus et acteurs. Ils constituent des moments forts (notamment les séminaires) offrant l'opportunité de rencontres et d'échanges pour des cadres ayant difficilement la possibilité de sortir de côtoyer les agents d'autres villes ou encore permettant une émulation.

Si l'on ne peut que vanter le côté « évènementiel », rencontres et échanges, nécessaire à tout projet pour se faire connaître et apprécier par les partenaires locaux, il conviendrait également de mieux insérer ce volet dans un plan de formation, articulant les différentes actions entre elles et donnant une vision progressive des actions à mener en précisant mieux les objectifs.

Les acteurs de la coopération sont conscients de la difficulté d'un tel discours sur le renforcement des capacités institutionnelles car les acteurs peuvent profiter d'un effet d'aubaine en profitant de cette formation pour quitter la structure (bien que la formation reste et ne fait qu'enrichir les compétences nationales) et qu'il est souvent mal aisé d'évaluer les résultats de ce travail. Cependant, cette action a pour but de faciliter également la gestion du projet, l'implication des acteurs en cadrant le processus et en donnant une cohérence aux différentes actions.

Recommandation : mettre en œuvre un volet renforcement des capacités institutionnelles

Concernant les principaux cadres de la commune impliqué dans la gestion du projet, il s'agirait de les impliquer dans la définition et la réalisation d'un plan de formation spécifique, les concernant directement et ayant des conséquences également sur leurs responsables hiérarchiques. Ce plan de formation est alors considéré comme outil stratégique pour le développement et le renforcement de capacités institutionnelles spécifique à chacun des acteurs : acteurs institutionnels, entreprises, bénéficiaires... On citera ici des thèmes de formations susceptibles de concerner différents types d'acteurs (élus, responsable techniques, agens municipaux, responsables d'associations locales) :

- des formations-sensibilisation au diagnostic et à la compréhension des enjeux locaux liés aux problèmes de l'assainissement suivi d'un appui à la planification ;
- des formations méthodologiques visant à l'appropriation des outils (sur le dispositif de suivi-évaluation du projet et du service par exemple) ;
- des formations sur l'animation sociale ;
- des formations techniques (du Dossier d'appels d'offres à l'entretien des équipements) ;
- des formations sur la gestion financière des équipements.

il convient donc de bien distinguer les objectifs poursuivis pour chacun des acteurs pour définir avec chacun d'eux le type de travail à mettre en œuvre. Pour réaliser cela, il est nécessaire, avec les cadres concernés, de :

- définir les besoins par rapport à la problématique de chacun : sur la base des demandes de chacun, il convient d'opérer un tri pour définir les besoins qui semblent prioritaires et en cohérence avec les buts du projet (aussi bien dans sa réalisation et, au-delà, dans la viabilisation des actions entreprises) ;
- proposer des solutions de formation adaptées : ces formations doivent répondre aux besoins définis en concertation. Elles doivent s'articuler entre elles en ne perdant pas de vue les objectifs finaux. Il ne s'agit pas de proposer des formations en bloc sur une courte durée mais d'agir avec une certaine progressivité, en espacant les formations au cours du temps ;
- assurer un suivi de la mise en œuvre des formations : ces formations sont également l'occasion pour les membres du projet de renforcer leurs compétences. En outre, les formations peuvent être potentiellement réalisées en faisant recours à de l'expertise externe. Dans ce cadre, il conviendra de réfléchir à un accompagnement par les experts externes, voire une formation, à l'équipe d'Enda dans le suivi et l'accompagnement nécessaire pour une bonne appropriation des acquis des formations ;
- articuler ces formations personnelles avec les grands séminaires afin de valoriser et capitaliser les expériences et les acquis des personnes formées par les durant ces rencontres ;
- assurer un suivi de l'utilisation des compétences : par la suite, le plan de suivi doit être mis en œuvre afin qu'il y ait une consolidation progressive des compétences. Il est nécessaire, à ce niveau, qu'il y ait un suivi pour savoir quelles sont les compétences acquises et pour définir avec le formateur un plan de suivi « quotidien » (par semaine entre les formations), afin d'exercer et de renforcer les acquis dans le travail quotidien. Ce suivi peut être fait de plusieurs manières, en accord avec la personne formée. Une proposition simple, peu coûteuse, et facilement faisable serait de donner des exercices pratiques, en lien avec le métier, à réaliser entre les deux périodes de formation. Une autre proposition serait, au fur et à mesure de l'évolution du plan de formation, de construire avec la personne en formation des petits projets dont ENDA assurerait un suivi, et pourrait, par ailleurs, financer une partie.

Ce plan de formation-action modulables selon les acteurs et leurs avancées rentre également dans le cadre du dispositif de suivi-évaluation (tableau de bord). Afin de ne pas démultiplier les outils, on pourrait imaginer un outil de suivi commun qui intègre un volet spécifique sur le renforcement des capacités. Les éléments recueillis et analysés pourraient être mis en discussion avec les parties prenantes pour évaluer avec eux leurs avancées, leurs acquis et difficultés.

Enfin, la formation est une modalité de renforcement des capacités, mais pas la seule. Elle doit être conçue comme étant au service de l'appropriation du projet par les acteurs. Si ENDA est positionné en maître d'ouvrage délégué sur le projet, la maîtrise d'ouvrage des infrastructures et du service revient à la collectivité. Des actions ponctuelles où la Collectivité locale s'exerce à la maîtrise d'ouvrage du projet/service d'assainissement sont également envisageables comme activités de renforcement des capacités, afin d'opérationnaliser les formations.

3.2.5 Une approche « genre »

Le programme rencontre les habitants des quartiers dans leur multiplicité et développe des communications spécifiques à l'égard de certains des publics cibles. Il ne s'agit pas d'alourdir le programme d'une nouvelle tâche et d'alourdir les objectifs du projet. Il s'agit simplement de prendre en compte les dynamiques propres aux territoires et d'observer le fait que les projets d'assainissement, avec un volet technique devient rapidement un projet « d'hommes » alors que les questions d'utilisations et de sensibilisation et de financement serait un projet de femmes. Il convient, tout en utilisant les multiples canaux de communication, de casser cette dichotomie pour donner une place à la question de genre.

Cette attention particulière devient une priorité dans la vie quotidienne tout comme dans les situations rencontrées dans les projets de développement : dans le plaidoyer, dans le discours institutionnel et politique, dans le travail de terrain avec les communautés, dans le langage utilisé par les médias, etc.

Recommandation : intégrer une approche « genre »

Cette recommandation ne doit pas séparer et cloisonner les groupes sexuels dans des cases étanches mais de créer des passerelles entre les genres pour aboutir une coresponsabilisation des acteurs de tous les sexes. Il s'agit d'intégrer la question du genre sous deux aspects :

- dans les modes et méthodes de communication : cela signifie concrètement de proposer une communication appropriée aux différents sexes, en s'adaptant aux habitudes sociales de chacun, en développant un discours spécifique pour chacune des cibles, et en réfutant les stéréotypes. C'est par les mots et les images que l'approche genre devient réalité, et ce sont eux qui peuvent la rendre plus pratique et intelligible. Cela oblige tout un chacun-e à s'interroger sur la question du langage, du choix des mots empruntés et des images utilisées, ainsi que sur les stéréotypes, les préjugés et autres « pièges » de la communication.
- dans les outils de communication : pour favoriser l'expression des spécificités de chacun des groupes, il convient d'adapter les heures, les dates et les outils (plaquette de communication) afin de cibler les deux types de population et ne pas uniquement séparer les genres en enfermant chacun des groupes dans un rôle prédéterminé pour la gestion du réseau au sein du foyer tout comme au sein des comités de gestion. A ce niveau, il convient ainsi de veiller à la représentativité des groupes en développant des comités de gestion paritaires : il s'agit de veiller à prendre en compte cette dimension essentielle, afin de pouvoir recueillir l'avis des différents types de population.

3.3 La pérennisation à travailler

3.3.1 Un suivi socio-économique du FOCAUP

Aujourd'hui, il apparaît que les listes des personnes (et des entités) ayant collecté pour le FOCAUP ou s'étant inscrites sans verser d'argent ne sont pas disponibles. Il convient de rafraichir ces données pour chacun des sites afin de faire le point avant d'établir un mode de gestion. De même, les sommes disponibles doivent être clairement établies. Ce dernier décompte doit permettre d'augmenter le montant disponible pour le FOCAUP et de préparer la gestion durable des investissements.

Recommandation : mettre à jour la liste des bénéficiaires et officialiser les montants disponibles

Il s'agit de dresser la liste finale des bénéficiaires et des infrastructures. Cela nécessite de faire un croisement entre les documents : feuille d'engagement des bénéficiaires FOCAUP, compte au niveau local (s'il y eu lieu, la comptabilité des Comités), compte des banques et plan de recollement de l'entrepreneur. Sur cette base, un recensement sur le terrain peut être entrepris pour vérifier la réalité. Une liste définitive peut ainsi être établie donnant par bénéficiaire, le niveau de remboursement. Cette liste va alors servir pour le paiement des montants dûs pour l'entretien. Un listing informatique doit alors être réalisé par quartier et par ville. Ces fichiers seront ainsi donnés au futur gestionnaire (Mairie ou office) pour travailler de concert avec les Comités locaux.

Ceci permettra de connaître également les sommes disponibles pour l'entretien des équipements, élément indispensable dans l'établissement d'un compte d'exploitation opérationnel.

Ce travail a été partiellement fait dans le cadre de cette évaluation. Il s'agit maintenant de finaliser cette opération pour améliorer les résultats du FOCAUP et permettre un meilleur entretien des infrastructures.

3.3.2 Un véritable compte d'exploitation

En second lieu, il apparaît important de redéfinir un compte d'exploitation, prenant en compte la durée de vie des équipements (et donc l'amortissement, les investissements de maintenance à réaliser ainsi que l'équipe de gestion). C'est élément clé qui n'a pas été suffisamment pris en compte et qui paraît indispensable pour responsabiliser les gestionnaires futurs de l'infrastructure, gestionnaires (et propriétaires) qui restent également à définir selon les schémas locaux de responsabilités et de compétences.

Ce travail pourrait s'inspirer du montage de ce qui avait été fait à Yoff-Tonghor - Dakar où l'AFD a eu à rétrocéder des finances du Sénégal à la Commune d'Arrondissement de Yoff pour l'assainissement de Tonghor au quai de débarquement des produits halieutiques à exporter. L'ONAS a approuvé les propositions techniques de ENDA, qui y a réalisé un semi collectif⁵⁵ dont la gestion est revenue à la commune.

Dans ce cadre, la définition de la participation financière de chacun des acteurs est un élément « clé » conditionnant une gestion durable et efficace du réseau d'assainissement. En effet, la construction du réseau est l'occasion de mettre à plat l'ensemble des dépenses et des recettes pour pouvoir assurer à la fois l'exploitation future et l'entretien des nouveaux équipements sur le long terme.

Recommandation : définir un compte d'exploitation précis et équilibré

Il s'agit aujourd'hui de redéfinir à qui appartient les infrastructures et qui est responsable de la maintenance. Un tour de table est nécessaire pour valider un schéma clair. Au préalable, dans chacun des pays, il convient de se référer aux compétences institutionnelles des acteurs et des modes d'engagements pos-

⁵⁵ Expérience qui a fait partie de celles ayant impacté les options de standards sénégalais dans le PEPAM.

sibles. Ensuite, il sera nécessaire d'organiser un tour de table avec ces partenaires pour définir un mode opératoire devant aboutir à la définition claire des responsabilités de chacun et des engagements nécessaires. Il convient ainsi de délimiter le périmètre d'intervention de chacun.

Le GIE, dépendant du Comité de gestion : il aura à sa charge l'entretien des infrastructures à l'intérieur des concessions ;

La ville ou collectivité locale : elle aura à sa charge l'assistance technique du réseau hors STEP, c'est à dire qu'elle interviendra pour apporter des réponses techniques et proposer des moyens et des solutions au GIE ;

L'ONAS : elle aura la gestion de la STEP et sous-traitera l'entretien du micro-réseau (hors STEP) à la collectivité locale. C'est elle qui sera propriétaire de l'ensemble des équipements ;

Avec la liste des bénéficiaires, le bilan des FOCAUP et l'engagement des parties, il faudra déterminer les recettes disponibles.

Puis, sur la base de l'expérience ENDA, il est nécessaire de donner une « durée de vie » pour chacun des éléments afin de distinguer les dépenses courantes (petits frais d'entretien), les dépenses annuelles (dépenses de gestion par exemple) et les dépenses nécessaires pour le remplacement d'une partie des équipements (en fonction de la durée de vie estimée). Il s'agit donc de détailler les dépenses i) donner la durée de vie des équipements par type, le coût et l'amortissement (avec la durée de vie sur la base de l'expérience), ii) détailler l'entretien nécessaire comprenant les hommes et le matériel.

Sur cette base, le compte d'exploitation sera établi avec précision et devra être équilibré en recettes et dépenses, comprenant le financement nécessaire pour l'équipe d'entretien (homme et matériel) et les investissements. Elle devra se conclure par un protocole spécifiant les responsabilités et le montage institutionnel, incluant la Mairie, l'ONAS et la population. En effet, un des points important de cette procédure, s'inscrivant pleinement dans la démarche ENDA, est de ne pas oublier, ni négliger, l'implication de la population dans ce processus. Elle est nécessaire et vitale pour la pérennisation de l'équipement.

3.3.3 La remise des infrastructures

Le réseau est encore trop souvent perçu comme « le réseau d'ENDA ». Or, on est aujourd'hui à la phase post-projet qui devrait voir le retrait progressif de l'ONG (même si sa présence est encore souhaitable pour un appui institutionnel). Pour cela, une fois les étapes précédentes réalisées (ce qui va nécessiter encore de long mois, mais qui pourrait être appuyé par les bailleurs de fonds ou encore par une expertise externe), il convient de prévoir des cérémonies de remise des infrastructures, remise accompagnée d'une documentation précisant le mode de gestion, les directives d'entretien et de travaux, les listes des bénéficiaires et les budgets disponibles (avec à la fois le FOCAUP et à la fois les engagements des partenaires ayant participé au tour de table).

Recommandation : assurer la remise des infrastructures

La dernière étape, se déroulant en parallèle avec la quatrième étape, sera la remise du micro-réseau au gestionnaire (Commune ou office). Il s'agit aussi bien des équipements que de la liste des bénéficiaires, en clarifiant les situations financières. Il s'agira que les équipements soient en état de fonctionnement.

Les travaux de remise à niveau pourront être réalisés sur la base des fonds actuellement disponible dans le FOCAUP.

3.3.4 Un effort de capitalisation à poursuivre

ENDA, par la mise en œuvre dans une multitude de pays en développement de la recherche-action, lui a apporté une nouvelle configuration, une nouvelle façon de concevoir la production du savoir visant à donner plus de pouvoir aux acteurs sociaux, car ils sont compétents.

L'un des points forts de cette posture réside dans l'effort de capitalisation mis en œuvre depuis de nombreuses années et alimenté par les différentes opérations, tant au point de vue technique et social, principalement par les expériences sénégalaises.

Cependant, il convient de tirer les enseignements du fait que l'adaptation du projet initialement réalisé au Sénégal aux contextes étrangers s'avère difficile. Il y a des problèmes d'adaptations techniques (notamment au niveau de Mambanda, zone inondable), d'adaptations socio-institutionnelles. Notamment, la question du "collectif" et de la "collectivité" mériterait d'être repensée pour s'adapter à un contexte plus individualiste camerounais (aucun vidoir collectif ne marche car il n'y a pas de mode de gestion efficace et/ou approprié). La difficulté réside dans l'implication des structures émanant des quartiers. Ces problèmes sont en partie dus aux enjeux personnels liés à la gestion collective de ces infrastructures : chacun cherche son intérêt au dépend d'un intérêt collectif. Dans ce cadre, l'implication d'une structure telle que le comité de gestion n'est pas efficace : la légitimité et la représentativité de ses membres sont toutes relatives (et notamment en raison de l'absence de représentation féminine).

En outre, au-delà des aspects techniques qui ont déjà été documentés, il convient de capitaliser sur les aspects institutionnels et financiers.

Recommandation : poursuivre l'effort de capitalisation

Il reste à poursuivre cet effort de capitalisation, dans l'optique de clarifier la situation des autres sites dans les autres pays du programme afin de distinguer les facteurs culturels locaux. Cette capitalisation passe donc par une meilleure définition des facteurs méthodologiques propres à la mise en œuvre d'un tel projet, des facteurs culturels propres à l'application dans un contexte particulier. Les différents éléments géographiques, culturels, institutionnels nécessitent donc d'être décortiqués pour mettre en exergue les limites et les difficultés propres à chacun des territoires. La comparaison des contextes camerounais, sénégalais et burkinabé viendrait donc alimenter cette démarche réflexive comparative.

Ces éléments de capitalisation permettront de définir plus précisément le montage institutionnel du projet le mieux adapté au contexte. Un diagnostic socio-institutionnel serait alors à conduire dans la phase amont d'identification et de mobilisation.

ANNEXES

Annexe 1.	LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DE L'EVALUATION
Annexe 2.	EXTRAIT DES TERMES DE RÉFÉRENCES DE L'EVALUATION
Annexe 3.	ENJEUX ET METHODES DE L'ÉVALUATION
Annexe 4.	GRILLE D'ANALYSE
Annexe 5.	LISTE DES DOCUMENTS FOURNIS PAR ENDA
Annexe 6.	CANEVAS DES ETUDES LOCALES
Annexe 7.	LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES
Annexe 8.	DOCUMENT DE COMMUNICATION POUR LA POPULATION

Annexe 1.

Membres du comité de pilotage de l'évaluation

Mme Anne Belbeoc'h,	Agence de l'Eau Seine Normandie
M. Bertrand Clochard,	AFD, Division Eau et Assainissement
Mme Cécile Denormandie,	AFD, Division Eau et Assainissement
M. Thierry Boutroux, AFD,	Division du Partenariat avec les ONG
M. Christophe Le Jallé,	Ps-Eau, responsable de programmes
Mme Perrine Duroyaume,	F3E, chargée d'études et de formation
Mme Jocelyne Delarue,	GEVALOR, directrice
M. Michael Ruleta,	Enda Europe, administrateur
Mme Annelaure Wittmann,	Enda Europe, directrice
M. Malick Gaye,	Enda Tiers Monde / Rup, coordinateur

Extrait des termes de références de l'évaluation

Origine de la demande

Compte tenu de l'ampleur du programme, une évaluation finale externe est prévue dans le rapport de présentation et dans le budget du projet présenté au MAEE/AFD et à l'AESN.

Dans une perspective de recherche-action, Enda a constamment le souci de capitaliser et de partager ses expériences avec la communauté scientifique, les pouvoirs publics de ses zones d'intervention et la communauté du développement. L'évaluation intégrera cette perspective.

Attentes et objectifs pour le commanditaire

L'objectif de l'évaluation est, de façon classique, de vérifier les impacts du programme en termes de bénéfices concrets pour les ménages bénéficiaires, d'amélioration de l'environnement, de la situation sanitaire, en se référant au cadre logique et à la liste des indicateurs.

En ayant à l'esprit que le programme présente un caractère expérimental (depuis 2005) notamment au Cameroun car cette technologie d'assainissement a été testée essentiellement dans un contexte sahélien depuis les années 1990.

Ceci étant dit, les performances techniques des stations d'épuration construites par Enda Rup font régulièrement l'objet de recherches scientifiques dans le cadre de partenariats entre Enda Rup et des universités.

Ainsi, l'objet de la présente évaluation externe est principalement de permettre à Enda de tirer un bilan des impacts structurants du projet afin d'ajuster sa stratégie d'intervention pour les projets futurs.

Il s'agit notamment de voir si les actions gagneraient à être poursuivies et intensifiées dans les zones d'intervention actuelle du programme, ou bien si Enda doit poursuivre le changement d'échelle et se positionner davantage au niveau du plaidoyer et de la formation des collectivités locales.

Les impacts structurants recherchés sont de deux ordres :

- l'appropriation du programme et de son approche par les 9 communes partenaires (lien avec les schémas directeurs d'assainissement, avec la fiscalité locale). L'enjeu étant leur engagement quant à la maintenance des infrastructures et quant à l'extension des actions.
- le fonctionnement du "revolving fund" (FOCAUP) qui mobilise depuis une dizaine d'années la participation financière des habitants avec un certain succès à ses débuts mais avec des taux de recouvrement du micro crédit actuellement assez faibles, ainsi qu'un engagement faible de la part des institutions de micro finance partenaires du projet. L'enjeu étant les possibilités de réplique des actions à travers ce mécanisme de cofinancement populaire.

Les attentes des autorités locales d'Afrique francophone pour répliquer ces systèmes

d'assainissement à grande échelle sont fortes et sont exprimées à Enda Tiers Monde / RUP.
Il s'agit donc de tirer les leçons de cet essai de réplcation/adaptation et de produire des recommandations en termes d'approche pour les réplcations/adaptations futures.

Attentes et objectifs pour les principaux partenaires de l'action

Pour le MAEE/AFD, les attentes suivantes ont été exprimées :

- quels sont les coûts finaux d'investissements, en termes d'équipement des ménages (coût par ménage) ; linéaire de réseau (€/ml) ; step (€ par eq hab ou m3 traité). Cela donnerait une idée des coûts actuels des projets de mini égouts ;
- est-ce que l'exploitation des réseaux et des STEP est satisfaisante ?
- quel est le revenu effectivement tiré des STEP et leur mode de gestion est-il pertinent (réflexions sur le schéma institutionnel choisi dans le projet) ;
- comment sera organisée la vidange des fosses intermédiaires : est-ce que cela a été prévu, facilité d'accès des fosses, coût de la vidange et prise en charge de ce coût ;
- réflexion sur la maîtrise d'ouvrage des projets et l'appropriation par les offices nationaux en charge de l'assainissement dans les pays concernés (ONAS ; ONEA). Intégration dans les Schéma directeurs (cf Plan directeur d'assainissement de Dakar en cours de rédaction). Avantages/inconvénients d'exclure les projets du périmètre des offices nationaux. Réflexions sur la durabilité du projet et sa réplcabilité dans un cadre extérieur aux offices.
- l'étude du fonctionnement et de la pertinence du FOCAUP ; mais également celle du circuit financier choisi par le projet

Pour les ménages ayant participé financièrement au projet : leurs attentes par rapport à l'évaluation finale n'ont pas été recueillies. En revanche, les missions de terrain de l'équipe du programme et le travail de sensibilisation effectué par les animateurs/trices locaux ont permis d'identifier des attentes générales par rapport au programme, qui concernent le fonctionnement pérenne du système, le rôle plus pro-actif de la commune qui est souhaité, et les perspectives de réplcation dans leur quartier/ville pour un assainissement plus complet (incluant les déchets solides).

Expliquer en quoi l'évaluation externe est l'exercice le plus approprié.

L'équipe d'évaluateurs externes facilitera l'interpellation des autorités publiques dans les pays concernés sur les questions délicates liées aux questions de pérennisation, de prise en charge de la maintenance du réseau d'assainissement et de perspectives de réplcation institutionnalisée à grande échelle.

Objet de l'évaluation

Délimitation de l'action à évaluer

Délimitation thématique

Le projet étant déjà assez largement documenté du point de vue des techniques d'épuration utilisées, l'évaluation se concentrera :

- sur l'analyse de l'approche d'Enda et de la cohérence des actions mises en œuvre
- sur la composante « soft » du projet (ingénierie sociale à destination des habitants, des communes et des entrepreneurs locaux) et le FOCAUP

Délimitation temporelle : actions menées du 01/10/2008 au 31/12/2011.

Délimitation spatiale :

<i>Pays</i>	<i>Commune</i>	<i>Commentaire</i>
-------------	----------------	--------------------

<i>Pays</i>	<i>Commune</i>	<i>Commentaire</i>
Sénégal	Dakar	Commune où est implanté le siège d'Enda Tiers Monde depuis 1972, très nombreuses actions d'Enda, dont beaucoup dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Expérimentations d'assainissement liquide depuis 1999 par Enda Rup.
	Rufisque	Le 1 ^{er} terrain d'expérimentation du système d'assainissement semi-collectif promu par Enda. Actions depuis 1995.
	Saint Louis	Le programme objet de l'évaluation a permis de lancer des activités d'assainissement liquide par Enda Rup pour la première fois dans ces communes.
	Dagana	
	Bignona	
Burkina Faso	Ouagadougou	Enda Rup y mène des activités d'assainissement liquide depuis 2005 (programme avec ONU-Habitat).
Cameroun	Douala 2 ^{ème}	
	Edéa 1 ^{er}	Le programme objet de l'évaluation a permis de lancer des activités d'Enda pour la première fois dans cette commune.
	Bertoua 2 ^{ème}	

Délimitation financière : les activités financées par le MAEE/AFD, l'AESN et TFD.

Postulats fondateurs de l'action dont l'évaluation appréciera la pertinence

L'action d'Enda repose sur les principes suivants :

- approche participative, ce qui implique de responsabiliser les habitants des quartiers concernés, ainsi que les élus et techniciens des communes, dans la mise en œuvre et le suivi du programme (choix des entrepreneurs prestataires, suivi des actions d'ingénierie sociale, suivi de la demande en assainissement...) ;
- action à différents niveaux : sur le terrain dans les quartiers, au niveau national pour le plaidoyer sur les technologies d'assainissement promues par le programme, au niveau international pour une plus grande implication des pouvoirs publics dans l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers populaires.

Questions que se posent le commanditaire et ses principaux partenaires, et critères d'évaluation à mobiliser.

L'équipe d'évaluateurs développera son analyse sur la base des questions évaluatives suivantes :

Pertinence

- **les choix technologiques sont ils conformes aux caractéristiques de chaque site d'intervention ?** des adaptations sont elles réalisées par l'équipe du programme ? l'option technologique est elle adaptée dans tous les contextes, à la fois pour les eaux vannes et les eaux grises ? la notion de GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau), qui motive l'action d'Enda pour limiter les rejets nocifs dans l'environnement et économiser l'eau douce, est elle bien comprise, aussi bien en milieu sahélien où l'eau est rare, qu'en milieu tropical où l'eau douce est apparemment abondante ?

=> *question prospective* : au regard des écarts entre la technologie et les conditions locales, si de tels écarts sont identifiés, faut il poursuivre la recherche-action et mettre au point de nouvelles technologies d'assainissement?

- Le mode de financement retenu (mixte : subvention et micro-crédit) est-il adapté ?

L'assainissement est un domaine d'action qui touche à la fois à l'espace public (réseau, stations d'épuration) et à l'espace privé (ouvrages dans les concessions). Il semble donc logique qu'Enda ait souhaité solliciter à la fois des financements publics et des contributions des ménages bénéficiaires.

Toutefois, en termes de montant, le montage financier est-il adapté aux capacités financières :

- des ménages bénéficiaires, et surtout
- aux capacités d'investissement et de prise en charge des frais de fonctionnement par les communes ou d'autres acteurs publics des 9 villes dans 3 pays concernés ?

Actuellement, selon l'équipe du projet, on a :

- d'une part, des taux de recouvrement relativement faibles des micro-crédits semblent indiquer que le mode de financement n'est pas adapté, ce qui est peu étonnant car un micro-crédit de plus de 200 euros, non productif, à rembourser par un ménage pauvre en l'espace de 3 ans représente un véritable défi.
- d'autre part, des comptes d'exploitation du réseau structurellement déficitaires car les seules sources de revenus réelles sont les redevances des habitants. Mais le principal problème est l'absence de contribution financière des mairies et des offices nationaux de l'assainissement. Selon des estimations de coût réalisées à Rufisque (Sénégal), sur un budget de fonctionnement annuel de 1 million de FCFA pour un réseau de 50 concessions, les bénéficiaires contribuent à hauteur de 300 000 FCFA. La contribution de la mairie (600 000 FCFA) et de l'ONAS (100 000 FCFA) représentent le double de cette somme. Sans ces contributions, le fonctionnement du réseau n'est pas possible. Enda Rup a déjà obtenu des engagements écrits des communes, à plusieurs reprises, mais le versement de leurs contributions à l'entretien du réseau ne n'est jamais concrétisé, à l'exception remarquable de la commune de Douala.

Concernant les Offices Nationaux de l'Assainissement, leurs motifs pour ne pas contribuer à la maintenance des réseaux peuvent être les suivants :

- c'est un réseau semi-collectif et que cela n'entre pas dans leurs attributions ;
- ils ne sont pas maîtres d'ouvrage ;
- le système de gestion des finances publiques n'est pas au point (faible recouvrement des factures d'eau sur lesquelles est indexée la taxe d'assainissement, puis non reversement aux communes de cette taxe).

- Quelle est la capacité et la volonté réelle des ménages à payer pour le raccordement au système d'assainissement semi collectif et son fonctionnement ? est-elle en cohérence avec les montants et l'échéancier de paiement fixés par l'équipe du programme (micro-crédit et redevances) ?

=> *Question prospective* : Enda doit-elle continuer à avoir recours au mode de financement basé sur le diptyque « subvention de l'aide au développement + participation des ménages bénéficiaires » ou doit-elle chercher à expérimenter d'autres modes de financement, comme par exemple la recherche d'une subvention ou d'un prêt par les communes partenaires, qui gèreraient elles-mêmes les fonds, et où la participation financière demandée aux ménages serait réduite ?

- la stratégie de dispersion géographique du programme est-elle pertinente ?

Partant d'une expérimentation localisée à Rufisque (Sénégal) puis en banlieue dakaroise, le programme a parié sur une stratégie d'extension « essaimage – projets démonstratifs incitant à la réplique ». Une

autre stratégie aurait pu consister à se concentrer sur peu de quartiers afin de parvenir à les assainir en totalité « masse critique », ce qui pourrait avoir un effet démonstratif plus important vis à vis des autorités locales et des habitants.

Enda a souhaité via cette stratégie de dispersion géographique, multiplier les « vitrines » montrant les bienfaits de la technologie d'assainissement promue. Mais ces vitrines jouent-elles pleinement leur rôle, étant donné qu'au Cameroun par exemple, les réseaux d'assainissement ne concernent qu'une trentaine de ménages raccordés à l'échelle d'un quartier ? n'y a-t-il pas un risque que les autorités locales perçoivent le programme, depuis leur quartier ou leur commune d'arrondissement, comme un « micro-projet » et n'en saisissent pas le potentiel ? le pari d'Enda est, au risque de « frustrer » un peu les communes, de se servir des projets démonstratifs pour le plaidoyer dirigé vers les autorités nationales, détentrices du pouvoir d'orientation des politiques et budgets publics ; ainsi que vers les bailleurs de fonds institutionnels qui les appuient (Banque Mondiale, ONU-Habitat,...).

Comment les acteurs locaux (communes) et nationaux (ministères, offices nationaux de l'assainissement) ont-ils perçus le fait d'être dans le cadre d'un programme international ? cela a-t-il eu un impact sur leur implication (motivations à court terme et à long terme) ?

En outre, à l'échelle des quartiers d'intervention, seuls quelques dizaines de ménages sont bénéficiaires du programme. Quel a été l'effet de cette contrainte lorsqu'il a fallu susciter la demande en assainissement ? y a-t-il eu une demande spontanée ou bien a-t-il fallu susciter activement cette demande ? la demande a-t-elle été supérieure au budget disponible ? quel est le profil des bénéficiaires retenus ? comment a été gérée la demande non satisfaite ?

=> *Question prospective* : Enda doit-elle plutôt i) poursuivre l'extension du programme à de nouvelles communes, voire de nouveaux pays, et laisser les communes « historiques » s'approprier le programme en développant leur propre recherche de financements (Enda comme organisme d'appui), ii) rester concentrée sur les zones d'intervention actuelles, ou iii) élargir en conservant les zones d'intervention actuelles et en ajoutant de nouveaux sites ?

- le choix des partenaires mobilisés (communes, institutions de micro-finance) est-il cohérent avec leurs missions et leurs compétences réelles ?

Les communes n'étant pas gestionnaires a priori de la taxe d'assainissement, sont-elles les mieux placées pour être responsabilisées par rapport à la maintenance des réseaux ?

Les Institutions de Micro-Finance (IMF) n'ayant pas de mandat spécifique concernant l'octroi de micro-crédit à des fins non productives, sont-elles les mieux placées pour les suivre ? en outre, les IMF sont de plus en plus critiquées pour leurs taux d'intérêts élevés.

Les offices nationaux de l'assainissement, là où ils existent, ainsi que les compagnies de distribution d'eau potable percevant la taxe d'assainissement, n'auraient-ils pas dû être associés davantage ? Enda estime qu'à moyen terme, même si les communes ne sont pas des gestionnaires directs de l'assainissement, leurs compétences doivent être renforcées car les offices nationaux ont des capacités humaines et financières trop faibles (l'ONAS fait ainsi appel aux collectivités locales sénégalaises pour cofinancer ses actions).

Comment le projet a-t-il été intégré dans les Schémas directeurs (exemple : Plan directeur d'assainissement de Dakar en cours de rédaction) ?

=> *Question prospective* : Enda doit-elle viser d'autres interlocuteurs ? faut-il revoir la formulation des conventions avec les communes et les IMF ? si oui, dans quel sens ? Quels sont les avantages/inconvénients d'exclure le projet du périmètre des offices nationaux d'assainissement ? quid de la répliquabilité du projet dans un cadre extérieur aux offices ?

Cohérence

Le choix des activités mises en œuvre est-il cohérent avec les objectifs à court et à long terme du projet ? Les actions d'ingénierie sociale (sensibilisation des habitants, formation des entrepreneurs locaux, plaidoyer auprès et formation des élus et techniciens communaux...), qui ont été renforcées en 2ème année du projet, ont-elles été cohérentes avec le calendrier du programme ? sont-elles arrivées au bon moment ? quelles ont été les activités qui ont eu le plus d'impact ?

Les communes et les habitants sollicitent généralement davantage d'actions de sensibilisation et de formation, car les comportements sont longs à modifier, et les besoins en formation sont immenses.

=> *Question prospective* : Enda doit-elle revoir le package d'activités d'ingénierie sociale, en augmenter ou en diminuer l'intensité ? en supprimer certaines, en renforcer d'autres ?

Efficiences

- les moyens humains internes et externes mobilisés dans le cadre du projet l'ont-ils été de manière optimale ? le recours à de nombreux animateurs locaux dans les quartiers a-t-il été une stratégie efficiente en termes de sensibilisation des habitants à l'assainissement et de mobilisation de leur épargne ? le fait d'indemniser des responsables du suivi du programme dans chacune des communes partenaires a-t-il permis une plus grande implication effective des communes (vote et mise en œuvre d'un budget pour la maintenance, décision de répliquer le programme à plus grande échelle) ?

=> *Question prospective* : Enda doit-elle privilégier le « faire faire » par les responsables des communes, ou autres acteurs locaux pertinents, et moins le « faire » par ses propres équipes ?

- les moyens financiers ont-ils été investis de façon pertinente ?

Le ratio coût/nombre de bénéficiaires est-il satisfaisant, comparé à des actions similaires en termes de technologie et de zones d'intervention ?

Au-delà du nombre de bénéficiaires immédiats, le programme a-t-il eu un effet de levier sur des fonds locaux à destination de l'assainissement liquide ?

Efficacité et résultats

- le projet a-t-il atteint les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés ?

Quels ont été les effets à différents niveaux ?

L'équipe du projet a-t-elle été en mesure de suivre l'atteinte des indicateurs ? le projet a-t-il été piloté de manière efficace ?

Y a-t-il eu des écarts importants dans l'atteinte des objectifs selon les zones d'intervention ? comment s'expliquent ces écarts ?

=> Question prospective : Quelles seraient des pistes d'amélioration possibles pour mesurer les résultats et effets des projets ?

Quels sont les coûts finaux d'investissements, en termes d'équipement des ménages (coût par ménage) ; linéaire de réseau (€/ml) ; step (€ par eq hab ou m3 traité) ?

Impact

A court terme :

Les ménages utilisent-ils les ouvrages d'assainissement ? les utilisent-ils convenablement ? procèdent-ils à des opérations de maintenance ou de réparation sur les ouvrages situés au sein des concessions/maisons ?

Ces ouvrages ont-ils amélioré concrètement les conditions de vie des ménages (réduction des conflits de voisinage, impact sanitaire, esthétique...) ?

A moyen et long terme :

le projet a-t-il conduit à des changements de politiques ou de pratiques au niveau des communes ?

En particulier en termes d'affectation de ressources à l'assainissement, ou d'approches (exemple : participation des habitants, valorisation des entrepreneurs locaux...) ?

le projet a-t-il conduit à des changements de politiques ou de pratiques au niveau des autorités nationales (Ministères, Offices nationaux, acteurs nationaux) dans les 3 pays ?

En particulier en termes de prise de conscience de l'importance d'investir le secteur de l'assainissement traditionnellement négligé, et en termes de reconnaissance de l'assainissement semi-collectif comme option crédible ?

la technologie a-t-elle été spontanément reprise par d'autres acteurs locaux, ou a-t-elle inspiré des interventions similaires ?

Viabilité

la contribution financière des ménages est-elle gérée de manière à servir effectivement de levier pour attirer d'autres financements ?

Les fonds collectés par le FOCAUP ont été gérés en direct par Enda de 1991 à 1999 puis les autorités sénégalaises ont signifié à Enda que cela était interdit pour une ONG de collecter des micro-crédits, donc Enda a sous-traité cette activité à des IMF, avec des résultats très décevants en termes de taux de recouvrement et de qualité du suivi des fonds. Actuellement à Rufisque, une expérimentation de gestion du FOCAUP local par un comité de gestion composé d'habitants bénévoles, qui ont ouvert un compte bancaire dédié, est en cours. Le comité de gestion est présidé par le maire de Rufisque.

=> *Question prospective* : Enda doit-elle continuer à faire porter le FOCAUP par des IMF ou expérimenter un autre modèle de portage du fonds ? si oui, lequel ? communautaire ? municipal ? autre ?

Quelle est la capacité d'accompagnement des quartiers après la clôture du programme par Enda dans chacun des sites d'intervention ?

Enda a-t-elle une implantation locale pérenne (exemple : création d'une association locale Enda, ou renforcement d'une association locale existante partenaire d'Enda) et un portefeuille de programmes suffisamment diversifié pour prendre en charge un suivi sur le long terme (visites ponctuelles) ?

- existe-t-il un mécanisme effectif de prise en charge financière des coûts d'entretien des infrastructures ?

Le mode de répartition de la prise en charge entre les ménages et les communes / autorités publiques est-il viable ? quelle articulation entre les taxes et les contributions sur services rendus ?

Les communes sont-elles suffisamment responsabilisées quant à la maintenance (exemple de Rufisque qui a financé un hydrocureur en 2011, quid des autres communes) ?

=> Question prospective : faut-il envisager un autre mode de prise en charge financière des coûts d'entretien des infrastructures et d'organisation logistique de la maintenance ? si oui, lequel ?

Le secteur de l'assainissement semi-collectif tel que promu par Enda est-il rentable pour des opérateurs économiques ?

Au stade de la construction du réseau, le programme visait à élargir les compétences des entrepreneurs locaux pour qu'ils s'approprient la technologie et qu'ils soient capables de réaliser de façon autonome des réseaux d'assainissement dans leurs localités. Ces entrepreneurs ont-ils été satisfaits de leur participation aux travaux et des formations dispensées par Enda ? quel usage en ont-ils fait ? ont-ils depuis réalisé des travaux similaires pour d'autres donneurs d'ordres ?

Au stade de la maintenance du réseau, les opérations à réaliser sont nettement moins intensives en main d'œuvre rémunérée. En effet, les ménages sont directement responsables de l'entretien des ouvrages dans leurs concessions (douches, WC, éviers, décanteurs, dégraisseurs).

Concernant la vidange des fosses intermédiaires (condominium), comment a-t-elle été prévue (responsabilité des ménages déversant dans cette fosse), quel est le coût de cette vidange et le mode de prise en charge de ce coût ?

Pour ce qui est de la maintenance du réseau semi-collectif, les opérations sont peu nombreuses et ne justifient pas la création d'une structure économique dédiée, vu l'échelle d'intervention limitée du programme dans les communes concernées. Ainsi, le programme fournirait tout au plus quelques heures de travail par an à des micro-entreprises locales compétentes en maintenance de réseaux d'assainissement semi-collectif. Existent-elles ? Quel est leur rôle dans le programme ?

Quel est le revenu effectivement tiré des stations d'épuration (STEP), notamment au niveau de la revente des eaux usées retraitées ou d'autres sous-produits, et leur mode de gestion est-il pertinent ?

=> Question prospective : quels seraient les modèles économiques dans l'hypothèse d'un déploiement de l'action à plus grande échelle (évolution des coûts, économies d'échelle...)?

Enjeux et méthode de l'évaluation

Les enjeux de l'évaluation

Un exercice de nature rétrospective servant de base à une réflexion de caractère stratégique

L'objectif global de cette évaluation est clairement annoncé dans les termes de références (TDR) : « permettre à ENDA de tirer un bilan des impacts structurants du projet afin d'ajuster sa stratégie d'intervention pour les projets futurs ». Cette évaluation est donc un exercice de nature rétrospective servant de base à une réflexion à caractère stratégique. La finalité de l'évaluation est ainsi de fournir aux acteurs du projet les éléments d'analyse et de réflexion permettant d'optimiser le dispositif institutionnel, financier et technique actuel pour pérenniser et répliquer l'action. Ce travail comporte donc deux dimensions conjointes :

- une évaluation à la fois des opérations (résultats et effets des activités liées à la mise en place d'infrastructures d'assainissement) et du montage institutionnel (appropriation par les acteurs, modalités de gestion et valorisation des résultats, etc.) permettant de juger des actions menées ;
- une portée stratégique sur les enjeux de la pérennisation des actions mises en œuvre sur chacun des sites et de la réplication du programme auprès de différents acteurs sur différents terrains.

Un enjeu de capitalisation et de réplication

L'évaluation finale externe est prévue dans le cadre des relations partenariales établies entre les bailleurs de fonds et l'opérateur principal. L'évaluation constitue un outil pour faire le bilan et tirer les enseignements de l'action sur un plan économique, environnemental et social.

En outre, la question de l'évaluation est directement liée à la valorisation de l'expérience et à la capitalisation, des actions mises en œuvre par ENDA régulièrement dans ses différents projets. Au delà de l'enjeu qu'elle représente pour les acteurs et le projet concerné, l'évaluation contribue à la capitalisation de l'expérience, même si ce n'est pas son seul objectif. Elle constitue l'un des premiers pas dans la poursuite de la capitalisation et la valorisation de « la connaissance partageable »⁵⁶, démarche dans laquelle ENDA s'inscrit pleinement : « soucieuse d'allier action, capitalisation des expériences et apports à la recherche scientifique, ENDA-RUP a développé des partenariats avec notamment l'IFAN (Institut Fondamental d'Afrique Noire) et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et est auteur de plusieurs publications »⁵⁷. Pour ce faire, la démarche mise en œuvre dans cette évaluation cherche à impliquer les acteurs afin que ceux-ci adoptent un regard lucide mettant en lumière à la fois les points positifs et à la fois les points où des améliorations sont possibles.

Par ailleurs, portant sur différents sites, cette évaluation vise à tester la reproductibilité du projet dans différentes zones. Pour être reproductible, un projet doit être socialement satisfaisant pour la population sur différents sites et économiquement viable en s'adaptant à différents types de terrain. Cette question

⁵⁶ Pierre de Zutter, Des histoires, des savoirs et des hommes : l'expérience est un capital, Série Dossiers pour un débat, n° 35, FHP 1994

⁵⁷ Extrait des Termes de Références.

ramène à l'aspect multi-site du projet. Le processus de dissémination a introduit une dynamique de comparaison entre les terrains, encourageant à relativiser et à nuancer les résultats en fonction des spécificités locales (ancienneté de l'action, implication de la population et des collectivités locales). Ce travail de mise en perspective multi-site doit permettre « de voir si les actions gagneraient à être poursuivies et intensifiées dans les zones d'intervention actuelle du programme, ou bien si ENDA doit poursuivre le changement d'échelle et se positionner davantage au niveau du plaidoyer et de la formation des collectivités locales »⁵⁸.

Un enjeu lié à la pérennisation du projet et à l'appropriation socio-institutionnelle

Au delà de la problématique de l'assainissement et des enjeux du traitement des eaux usées se pose la question de la durabilité de l'action. Cette question se pose en plusieurs termes parmi lesquels on distingue :

- l'appropriation de la technologie par la population et les possibilités, à long terme, de financements par la mobilisation des fonds communautaires : la pérennisation et l'appropriation du projet passe par une démarche participative (participation, sensibilisation, formation). Une telle stratégie d'intégration des bénéficiaires et de remise des ouvrages sous leur responsabilité est censée assurer, sur le long terme, à la fois, la participation sociale à l'animation des infrastructures et des équipements réalisés ainsi que leur bonne gestion et maintenance. D'une part, les projets de coopération sont des éléments déclencheurs de changements. Ces derniers sont souvent positifs dans leurs efforts d'amélioration des conditions de vie mais peuvent parfois remettre en question les structures communautaires d'organisation, les relations sociales, voire même les hiérarchies réelles ou symboliques, pouvant générer des tensions, des troubles ou encore des conflits, notamment en écartant certains membres du groupe (tels que les femmes ou les enfants). D'autre part, l'implication des bénéficiaires et des collectivités locales ne garantit en rien la pérennisation des actions entreprises si, par exemple, les circuits financiers ne sont pas efficaces. Il s'agit donc d'étudier comment s'est effectuée l'appropriation et de réfléchir, avec les acteurs impliqués (les bénéficiaires et les équipes du projet), sur les mesures à prendre pour assurer la pérennisation de l'action entreprise ;
- l'appropriation des infrastructures et de la technologie par la collectivité : l'un des impacts structurants recherché est en effet « l'appropriation du programme et de son approche par les 9 communes partenaires (lien avec les schémas directeurs d'assainissement, avec la fiscalité locale). L'enjeu réside dans leur engagement quant à la maintenance des infrastructures et quant à l'extension des actions »⁵⁹. Il s'agit donc, à travers cette évaluation externe, de jauger l'attitude des différentes collectivités locales (en observant les évolutions dans la mise en œuvre des procédures de planification en termes d'assainissement ou encore en termes d'engagements financiers) et de participer à la réaffirmation des engagements de part et d'autres afin de démultiplier les effets du projet sur le long terme⁶⁰.

Méthodologie

⁵⁸ Extrait des Termes de Références de l'évaluation.

⁵⁹ Extrait des Termes de référence de l'évaluation.

⁶⁰ Il conviendra de relativiser la part d'influence du projet de celles des actions entreprises par d'autres projets ou bailleurs de fonds.

Une approche globale : l'historique et le cadre général de l'action

- Un diagnostic général du projet

Pour répondre à ces attentes, l'ensemble du programme est étudié et analysé afin de fournir une évaluation du projet dans son ensemble. L'analyse porte dans un premier temps sur les données fournies par les documents. Elle est suivie par la consultation des différents acteurs impliqués dans le projet ainsi que les partenaires du projet. Ceci s'effectue selon une double approche qualitative et quantitative. Ce travail permet de renseigner les indicateurs qui touchent l'ensemble du projet et de répondre aux hypothèses. Cette analyse prend donc en compte le fonctionnement global du projet aussi bien au point de vue de l'organisation globale que financier et administratif.

Ce travail d'évaluation s'intéresse tout autant au climat de travail qu'aux méthodologies d'action et aux résultats du travail avec les différents partenaires qu'ils soient directement concernés par le projet (comme les ménages, les entreprises du secteurs privés, les bailleurs de fonds) ou qu'ils soient impliqués à travers le travail de plaidoyer mis en œuvre par ENDA (avec les autorités locales et nationales, les bailleurs de fonds internationaux). L'objectif est ainsi de proposer des pistes de réflexions et d'actions pour étudier les voies et les moyens d'amélioration possible dans le fonctionnement, la communication et la gestion afin de pérenniser l'action. Cette interrogation renvoie aussi bien à la question du financement (que ce soit les bailleurs de fonds ou encore la population locale), de l'implication politique tant des autorités nationales que locales, de l'intérêt et du coût de la technologie appliquée à différents terrains et de la reconnaissance internationale du projet.

Au final, il s'est agi de passer en revue l'ensemble du projet selon les critères de l'évaluation qui sont les suivants : la pertinence, l'effectivité, l'efficacité, l'efficience, la viabilité et l'impact. Il reste entendu que, compte tenu du peu de temps écoulé entre l'achèvement du projet et son évaluation et par conséquent du manque de recul suffisant pour apprécier de manière pertinente l'impact réel, la viabilité et certaines retombées du projet, l'évaluation s'attache davantage à repérer, identifier et apprécier l'amorce ou le lancement d'une (de) dynamique(s) propre(s) à produire certains effets plutôt que d'évaluer ces effets eux-mêmes.

- Une étude documentaire

Dans un premier temps, une étude documentaire (sur la base de documents fournis par ENDA, par le site internet du projet, les rapports d'activités et documents de capitalisation) a été réalisé avec pour but de documenter le projet, son cadre (financier, organisationnel) et de préciser ses objectifs (cf. Liste des documents consultés en annexe). Ces documents sont également utiles pour comprendre le fonctionnement et les compétences au niveau local en matière d'assainissement afin de décrire le contexte local dans lequel s'inscrit le projet et de définir le cadre réglementaire dans les pays étudiés. Cette étape est importante pour fixer les premiers éléments et apporter des premières réponses factuelles concernant les réalisations (qui seront recoupées par la suite avec les autres sources d'information). Ces documents ont été enrichis d'autres lectures plus spécifiques à chacun des contextes ou encore de la documentation issue des phases antérieure à celle-ci (cf. liste des documents consultés en annexe).

- Des entretiens

Pour compléter la lecture de cette documentation, des entretiens ont été réalisés auprès des différents acteurs en Europe collaborant avec le projet :

- la structure d'ENDA Europe : l'objectif de cet entretien est essentiellement d'obtenir les premières informations ainsi que les premiers documents sur l'ensemble de l'opération. Cet entretien vise essentiellement à documenter le projet et à préparer les missions de terrains ;
- les instances participantes au comité de pilotage de l'évaluation : bailleurs de fonds (MAEE, AFD, Agence de l'eau Seine-Normandie), et partenaires externes pour la capitalisation et la valorisation de la technologie (avec notamment l'action des acteurs au sein du réseau PS-Eau) ont été consultés pour préparer au mieux le canevas de l'étude des terrains en précisant les attentes de ces acteurs vis à vis de l'évaluation. Ils visent également à ce que ces acteurs fournissent les éléments nécessaires à l'évaluation du programme dont ils disposent et fournissent leurs propres analyses du programme.

Une approche locale : études de terrains

Cette phase d'analyse globale de l'ensemble du projet est complétée par une approche plus fine des actions locales, essentielle dans le cadre de ce projet. Pour cela, des investigations sur le terrain sont indispensables et primordiales. La connaissance détaillée des conditions locales est le seul moyen efficace pour évaluer et « étalonner » les résultats du projet et assurer une interprétation correcte des résultats obtenus. Les sites retenus, en accord avec le comité de pilotage de l'évaluation, font l'objet d'enquêtes locales.

Pour réaliser cela, des experts du Sud ont été impliqués afin de fournir des éléments de compréhension de la démarche évaluative adoptée et des moyens mis en œuvre par le projet pour mettre en œuvre les projets locaux mais également pour permettre d'élargir le champ des terrains étudiés.

Au préalable, une semaine avant la première réunion de cadrage, un **canevas méthodologique de réalisation des études terrain** a été fourni au Comité de pilotage de l'évaluation de manière à préparer et à clarifier les objectifs, la méthode et les résultats attendus de ces missions. Une fois amendé, ce document a permis de réaliser les différentes études selon une même méthodologie permettant à la préparation de ces missions, puis, par la suite, une comparaison prenant en compte les spécificités et les particularités des différents terrains d'études (culturel, politique, institutionnel).

Sur cette base, deux études terrain ont été réalisées :

- une première phase au Cameroun : conformément à ce que l'équipe de consultant a proposé, deux temps de mission ont été observés. Une première mission s'est rendue du 24 au 31 avril à Douala, comprenant le consultant local et le chef de mission. Puis, une deuxième mission a été réalisée du 2 au 6 mai par le consultant local ;
- dans un second temps, un travail au Sénégal : comme au Cameroun, deux missions ont été réalisées. Une première mission à Rufisque comprenant le consultant local et le chef de mission. Ce premier temps a été également l'occasion de rencontrer l'équipe dirigeante d'ENDA - RUP au Sénégal. Ceci a permis de comprendre, avec du recul comment ont été répliqués dans les autres pays les stratégies et

les actions mises en œuvre au Sénégal, pays en pointe en Afrique sub-saharienne sur les questions d'assainissement.

- Des entretiens

Tout au long des missions de terrain, des entretiens ont été réalisés auprès des différents acteurs locaux collaborant avec le projet :

- la structure d'ENDA Europe : l'objectif de cet entretien est essentiellement d'obtenir les premières informations ainsi que les premiers documents sur l'ensemble de l'opération. Cet entretien vise essentiellement à documenter le projet et à préparer les missions de terrains ;
- les entrepreneurs : des entretiens ont été menés avec les entrepreneurs. Le seul à refuser de nous répondre (en ne répondant pas à nos multiples appels) est celui de Mambanda. A Rufisque l'entrepreneur nous a appuyé lors de la visite de chantier. Il a pu ainsi nous expliquer au fur et à mesure aux différentes remarques ;
- les autorités locales : à Douala et à Rufisque, nous avons été reçus par les Maires d'arrondissement (ou leur adjoint) ce qui a permis de recueillir leurs avis sur le projet. À Edéa, c'est le Délégué du Gouvernement qui nous a reçu. A Saint-Louis, en raison de l'absence de dialogue, .
- les autorités nationales :
- les bailleurs de fonds : l'intérêt du projet a été d'aller rencontrer les différents bailleurs de fonds pour connaître leurs opinions sur
- les instituts de micro-finance :

- **Des réunions avec la population**

Dans chacun des quartiers, nous avons essayé de réaliser des réunions avec la population pour connaître leurs opinions sur le projet. Ce travail a parfois été difficile à mettre en œuvre en raison du fait qu'ENDA ne s'était plus rendu sur certains sites depuis de long mois. À Tractafric, par exemple, lors d'une première réunion, tenue avec le Chef de quartier et 6 hommes, il s'est avéré que le dialogue entre le projet et le quartier était rompue (en raison de la fin du projet) Cette réunion a été à la fois très infructueuse, car peu de membres de la population était présent, et très éloquente. Elle a marqué le mécontentement de l'autorité locale vis-à-vis du projet qui ne lui avait pas « fait profiter » des avantages du projet. Cette réunion a tout de même permis d'aplanir les différents et d'organiser une seconde réunion avec une participation significative (dont des femmes). À Saint-Louis, en revanche, il a été impossible d'organiser cette réunion en raison des antagonismes persistants entre ENDA et les autorités locales.

Au final, la liste des personnes rencontrées (cf. annexe) fait état de 65 personnes rencontrées auxquelles il convient d'ajouter les 85 personnes ayant participé aux réunions. Ceci indique que 153 personnes ont été rencontrées durant ce travail.

Figure 33: Répartition du nombre de personnes interrogées

Ville	Entretien	Réunion / quartier	Participants
Douala	12	Tractafric	25
		Mambanda	23
Edéa	6	Amour 1 et 2	19
Dakar	17		
Rufisque	12	Castor et Arafat	18
Saint-Louis	15		

Autres (dont Paris et Yaoundé)	6		
Total	68		85

Une approche synthétique

Les différentes approches (décrites ci-dessus) ont été synthétisées de manière à renseigner et affiner les indicateurs tout en confirmant ou infirmant les questions d'évaluations. Cette méthode permet de fournir des conclusions et des recommandations pour la capitalisation des actions réalisées et pour la stratégie à adopter pour la mise en œuvre des actions futures du projet.

Pour répondre aux hypothèses, un certain nombre d'indicateur ont été établis⁶¹. Ils sont de nature à la fois qualitatifs et quantitatifs. En effet, compte tenu de l'approche spécifique du projet, misant sur une implication de la population et des collectivités locales, cette évaluation porte tout aussi bien sur des critères qualitatifs mettant en évidence le processus mis en œuvre que quantitatifs mettant en relief les résultats probants.

Une grille d'analyse, présentée en annexe, a permis de faire un lien directement opérationnel entre les questions de l'évaluation (proposées sous formes d'hypothèses à vérifier, déclinées par grands thèmes et regroupées selon les cinq critères classiques de l'évaluation), les indicateurs et les sources de vérification (nature du document, type d'entretien, groupe de discussion). Elle a servi de guide à l'analyse de l'évaluation.

⁶¹ Pour mémoire, un indicateur est la mesure d'un objectif à atteindre, d'une ressource mobilisée, d'un effet obtenu, d'un élément de qualité ou d'une variable du contexte. L'indicateur produit une information synthétique quantifiée permettant d'apprécier les divers aspects d'un projet, d'un programme ou d'une stratégie de développement. Il permet d'obtenir des comparaisons.

Annexe 4.

GRILLE D'ANALYSE

Critères	Hypothèses		Indicateurs	Sources	Indicateurs quantitatifs
Pertinence	Choix technologique : adéquation avec les sites et avec l'environnement	Environnement et gestion de l'eau	Dispositif de suivi (technique); nombre de contrôle et mesure de la qualité de l'eau	Rapports Enda; mesures effectuées par le projet	Nombre de contrôle; qualité de l'eau (indicateurs chimiques et visuels)
		Comparaison de la technologie avec les autres systèmes	Comparaison réseaux collectifs, semi-collectif, individuel (comparaison prix et service)	Rapports Enda; autres acteurs nationaux de gestion	Prix ; ratio prix, services et entretien
	Stratégie globale d'extension : saupoudrage ou dissémination	Effets plaidoyers au niveau international	Nombre de publications; participation à des réseaux; participation à des conférences internationales	Documents Enda; rapports annuels; entretiens avec les acteurs externes	Nombre de publications; Nombre de participation à des réseaux; Nombre de participation à des conférences internationales
		Intégration aux politiques nationales	Objectifs nationaux / objectifs projet	Rapports d'activités; entretiens avec les autorités et les organismes nationaux	Nombre de participation à des colloques locaux et nationaux; nombre de sollicitations Enda pour des appuis ponctuels
	Stratégie locale de mise en œuvre	Choix du quartier (nombre et localisation)	Critères et modalités de sélection	Documents de préparation de projet; entretiens (équipe Enda; élus locaux)	Nombre de critères de sélection ;
		Choix des bénéficiaires (nombre et localisation)	Critères et modalités de sélection	Documents de préparation de projet; entretiens (équipe Enda; population; élus locaux)	Nombre d'habitants; Nombre de bénéficiaires
	Mode de financement : participation des acteurs	Participations et capacités financières des ménages	% du financement des ménages ; capacités de paiement	Documents Enda; entretiens (groupe de discussion bénéficiaires)	% du financement des ménages ; capacités de paiement par rapport à une estimation des revenus journaliers
		Participation et capacités financières des communes	Compétences communales; % du financement; évolution du %	Rapports d'activités (compte d'exploitation); textes de lois; entretiens avec communes	% du financement; importance du financement par rapport au budget assainissement communal; évolution du %
		Participations de partenaires et bailleurs	% du financement; évolution du % du financement du projet	Rapports d'activités; entretiens avec bailleurs de fonds	% du financement; évolution du % du financement du projet
	Mode de gestion de la participation des ménages	Place, rôle et pertinence du choix des IMF	Évolution du taux de recouvrement; clarté de la gestion des fonds; rentabilité pour l'IMF	Rapports d'activités IMF (comptes annuels); entretiens avec acteurs; entretien "groupe de discussion" avec la population	Taux de recouvrement (global et évolution annuelle); % frais de gestion/ % épargne
		Offices nationaux de l'assainissement	% du financement; participation au montage du mode de gestion	Rapports d'activités; entretiens avec les acteurs institutionnels	% du financement; nombre de réunion / convention
Cohérence	Choix des activités / pérennisation	Ingénierie sociale	Lien entre l'ingénierie sociale et la technologie; adaptation du projet aux besoins des bénéficiaires	Documents préparatoires des séances d'informations et PV; Documents didactique (affiche; Documents de présentation PPT)	Type d'actions et dans la durée (évolution annuelle) rapportés au nombre d'hab. concernés
	Cohérence dans l'action / différents	Transfert ingénierie technique / terrains d'application	Nombre de missions techniques et/ou réunions; nombre d'adaptation	Documents projets; groupe de discussion	Nombre de missions techniques et/ou réunions; nombre d'adaptations de la

	pays	tion	tions de la technologie		technologie
	Cohérence dans l'action / contextes institutionnels	Conflits/ répartition des compétences et actions de l'ONG	Nombre d'institutions par niveaux de territoires ; actions ENDA avec ces acteurs	Documents projets; textes législatifs, entretien	Nombre d'acteurs du secteurs / échelon; répartition des compétences
	Cohérence dans l'action / travaux	Suivi de chantier / règle d'attribution et de gestion des procédures	Suivi des entreprises / procédures	Documents de chantier	Liste des participants; équipes de suivi
Effectivité	Bilan des travaux	Effectivité du volet	Bilan quantitatif des travaux; nombre de bénéficiaires	Rapport d'activité ENDA	Liste des travaux et nombre de bénéficiaires
	Appui aux petits entrepreneurs et sensibilisation	Effectivité du volet	Bilan quantitatif des activités	Rapport d'activité ENDA	Liste des activités menées pour les entrepreneurs et le volet sensibilisation
	Les indicateurs de résultats AESN	Effectivité du volet	Bilan quantitatif des activités	Rapport d'activité ENDA	Liste des activités de sensibilisation et de formation
Efficacité	La question de l'assainissement et la population	Objectifs qualitatifs	Utilisation des ouvrages corrects / bénéficiaires	Groupe de discussion; constitution des comités	Appréciation par les bénéficiaires; observations terrain; rapport d'activités
	Efficacité technique	Qualité des travaux / fiabilité	Qualité de la construction des ouvrages ; bon fonctionnement	Observation terrains	Appréciation par les bénéficiaires; observations terrains; rapport d'activités
	Le FOCAUP	Équipements globaux en termes coût par ménage	linéaire réseau (€ /ml); step (€ par eq hab ou m3 traité)	Documents missions; mission de terrain	linéaire réseau (€ /ml); step (€ par eq hab ou m3 traité)
Efficience	Moyens financiers /activités et terrains	Moyens financiers /activités et terrains	Budget global et répartition	Rapport d'activité ENDA	% et comparaison entre prévisionnel et réalisé
	Moyens humains / résultats	ENDA et ses structures locales	Rapport entre ENDA et structures locales	Rapport d'activité ENDA	Nombre de mission; répartition des compétences
		Indemnisation agent collectivité locale / implication commune	Vote et mise en œuvre d'un budget pour maintenance; intégration du projet dans le service assainissement	Entretien avec agents; entretien avec les cadres communaux	Existence budget maintenance et chiffre
		Agents locaux / Sensibilisation	nombre de réunions et nombre de participants; évolution mobilisation épargne; % du budget global du projet	Entretiens avec agents locaux; groupe de discussion	nombre de réunions et nombre de participants; évolution mobilisation épargne; % du budget global du projet
	Moyens financiers / technologie	Coût des infrastructures / bénéficiaires	Ratio coût/bénéficiaire; comparaison avec d'autres actions	Entretiens; rapports; groupe de discussion	Ratio coût/bénéficiaire; comparaison avec d'autres actions et compagnie nationale
Impact	Appropriation et utilisation des ouvrages	Utilisation, maintenance	Connaissance du fonctionnement; connaissance du mécanisme	Groupe de discussion; entretiens avec Enda	Nombre de réunion d'information sur la maintenance; Financement accordé pour la maintenance
	Changement politiques au niveau des autorités locales	Participation des habitants, valorisation des entrepreneurs locaux, définition politique locale	Changements de méthode d'action et de procédures au niveau communal ; documents de planification;	Entretien avec agents; entretien avec les cadres communaux	Nombre de documents de planification prenant en compte question assainissement
	Changements politiques au niveau des	Reconnaissance et prise de conscience de	Nombre de projets et de nouveaux projets; documents de stratégie	Entretiens avec élus et responsables (au niveau national)	Nombre de projets et de nouveaux projets; nombre de documents de stra-

	autorités nationales	l'importance d'investir le secteur de l'assainissement	nationale		tégie nationale
Viabilité	Financements	Pérennisation du mode de gestion	Nombre de contrat/document de constitution groupe de gestion / site ; compte prévisionnel	Entretiens avec élus et responsables (au niveau local); groupe de discussion	Nombre de contrat/document de constitution groupe de gestion / site ; compte prévisionnel
	Capacités d'accompagnement après clôture	Implantation locale pérenne d'Enda	Portefeuille de projets dans la zone et dans le pays; avenir des agents; institutionnalisation des antennes locales	Rapports Enda; entretien avec bailleurs de fonds	Portefeuille de projets dans la zone et dans le pays; avenir des agents; institutionnalisation des antennes locales

LISTE DES DOCUMENTS FOURNIS PAR ENDA

1. le dossier initialement validé par le MAEE
2. le dossier initialement validé par l'AESN
3. le dossier initialement validé par TFD
4. la convention EE-MAEE
5. la convention EE-AESN
6. la convention EE-TFD
7. la demande d'avenant au MAEE et son budget
8. le rapport adressé au MAEE sur l'Année 1 (01/10/2008-30/09/2009)
9. le rapport adressé à l'AFD suite à la réforme de la coopération française et à l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) sur l'Année 2 (01/10/2009-31/12/2010)
10. le rapport de mission de suivi réalisé par ENDA Europe au Sénégal (février 2009)
11. le rapport de mission de suivi réalisé par ENDA Europe au Sénégal (novembre 2009)
12. le rapport de mission de suivi réalisé par ENDA Europe au Cameroun (novembre 2010)
13. un ouvrage de capitalisation des expériences du programme depuis 1995 accessible en ligne : [http://enda.sn/GUIDE%20PRATIQUE%20 ENDA %20Rup.pdf%202.pdf](http://enda.sn/GUIDE%20PRATIQUE%20ENDA%20Rup.pdf%202.pdf)
14. fiche "best practice" présentant le projet d' ENDA Rup sur le portail de UN Habitat
15. rapport final d'évaluation des actions menées par ENDA Rup à Rufisque (Sénégal) en 2001
16. rapport final d'évaluation des actions menées par ENDA Rup à St Louis (Sénégal) en 2005
17. powerpoint de présentation de l'approche d' ENDA Rup en 2007
18. Rapport annuel 2009 d' ENDA Rup
19. Rapport annuel 2010-2011 d' ENDA Rup
20. Tableau des réalisations depuis 1991 d' ENDA Rup
21. Évaluation prospective d' ENDA Rup, octobre 2010
22. Appel à initiatives eau et assainissement du MAEE, 2007 phase 1
23. Appel à initiatives eau et assainissement du MAEE, 2007 phase 2
24. Rapport de capitalisation de l'appel à initiatives eau et assainissement du MAEE, 2008
25. Cadre logique initialement présenté au MAEE par ENDA
26. 1ère série de questions du MAEE dans le cadre de l'instruction du dossier
- 26 bis. 1ère série de réponses apportées au MAEE par ENDA
27. 2ème série de questions du MAEE dans le cadre de l'instruction du dossier
- 27 bis. 2ème série de réponses apportées au MAEE par ENDA
28. 1ère réunion du comité de suivi du MAEE
29. 2ème réunion du comité de suivi du MAEE
30. 3ème réunion du comité de suivi du MAEE
31. Questions de l'AESN dans le cadre de l'instruction du dossier

- 31 bis. Réponses apportées à l'AESN par ENDA
- 32. Album photo du projet (annexe 6 du rapport de la 2ème année)
- 33. Évaluation prospective d' ENDA Europe, décembre 2010
- 34. Guide du Ps-Eau sur le financement de la filière assainissement en Afrique, 2011 ;

CANEVAS ETUDE LOCALE

NB. Comme il a été précisé dans l'annexe méthodologique, ce canevas a été présenté aux membres du Comité de pilotage puis amendé en fonction des commentaires avant les missions de terrains. Des ajustements ont été nécessaires pour permettre de répondre aux enjeux locaux et de comprendre les réalités du terrain, différentes parfois des présentations faites dans les TDR de l'évaluation.

Pour avoir une approche fine des projets locaux, des investigations sur les terrains sont indispensables et primordiales. La connaissance détaillée des conditions locales constitue le seul moyen efficace pour évaluer et « étalonner » les résultats d'un projet et assurer une interprétation correcte des résultats obtenus. Les sites retenus, en accord avec le comité de pilotage de l'évaluation, font l'objet d'enquêtes locales.

Ce **canevas méthodologique de réalisation des études terrain** a pour but de préparer et de clarifier les objectifs, la méthode et les résultats attendus de ces missions. Ce document permet de réaliser les différentes études selon une même méthodologie permettant à la préparation de ces missions, puis, par la suite, une comparaison prenant en compte les spécificités et les particularités des différents terrains d'études (culturel, politique, institutionnel). Ce dernier point justifie le fait que des experts locaux sont impliqués dans la réalisation de ce travail.

1. Méthodologie générale

1.1. Le choix des sites d'études

Un choix de terrains à étudier est nécessaire afin de mettre en perspective les villes étudiées entre elles pour comparer différentes situations représentatives de la réalité. Ce choix est également nécessaire afin de garantir la réalisation du travail d'évaluation dans le délai imparti tout en assurant un travail de qualité. Plusieurs critères permettent de dégager les terrains sur lesquels une étude est réalisée :

- une mise en perspective des différents pays: il est nécessaire pour le choix des terrains étudiés d'avoir une comparaison nationale. Ceci est d'autant plus important, d'un point de vue technologique, que les conditions environnementales locales (nature des terrains, conditions climatiques,..) sont différentes entre le Cameroun, d'un côté, et le Sénégal et le Burkina Faso, de l'autre. Par ailleurs, les conditions institutionnelles, socio-économiques sont également différentes, ce qui permettra de mettre en perspective l'approche selon les régions du continent africain ;
- une mise en perspective des villes entre les deux pays : dans un deuxième temps, pour choisir les villes à l'intérieur des pays choisis, il est nécessaire de croiser deux critères. La taille de la ville est un critère important puisqu'il permet de comprendre comment l'action a été réalisée et adaptée selon la densité de population et avec des collectivités locales de différentes tailles. Ensuite, le degré d'insertion du projet dans le cadre local est le deuxième critère d'importance permettant de juger et

de comparer les projets entre eux afin de voir comment l'implantation a pu être mise en œuvre en fonction des compétences locales déjà acquises par d'autres expériences.

La conjonction de ces deux niveaux d'analyse nous donne les villes à étudier.

Dans un premier temps, il convient de choisir les pays à étudier. Trois pays sont concernés par le projet. La réalisation d'une étude du Sénégal semble évidente puisque l'action a démarré dans ce pays qui accueille le siège d'Enda-RUP. Le choix du deuxième pays est entre le Burkina Faso et le Cameroun. Il va de soit alors que le Cameroun est un pays plus important à visiter, compte tenu du fait que trois sites se trouvent dans ce pays, alors que le Burkina Faso ne compte qu'un seul site. Cependant, si aucune visite n'est prévue au Burkina Faso, un entretien à distance avec le responsable du projet au Burkina Faso (par écrit ou par téléphone) est nécessaire pour obtenir des informations ainsi qu'un avis sur le travail réalisé dans ce pays.

Figure 34: Grille pour la justification du choix des villes faisant l'objet d'étude locale

Pays	Ville	Population	Quartiers	Stade du projet / actions antérieures	Début	Bailleurs / acteurs extérieurs
Sénégal (données 2007)	Dakar (arrondissement de Yoff)	1 075 582	Tonghor	Continuité	1999	AFD / Université / IFAN
			Ndénatt			
	Rufisque	162 055	Castors	Continuité	1995	Union européenne / Villes de Nantes
			Arafat			
	Saint-Louis	171 263	Khor	Nouveau / assainissement liquide	2005	Ville de Lille / Coopération autrichienne
			Dianomar			
Burkina-Faso	Dagana	20 916	Kao Dagana	Nouveau	-	
			Dialaguène			
	Bignona	27 072	Basséne	Nouveau / assainissement liquide	2006	Association As de Keur
			Badionkoto			
Burkina-Faso	Ouagadougou	1 475 223	Somgandé	Continuité	2005	ONU-Habitat
Cameroun (donnée 2005)	Douala	1 907 479	Tractafric	Continuité	2005	ONU-Habitat
			Mambanda			
	Edea	66 581	Amour 1	Continuité	2005	ONU-Habitat
			Amour 2			
	Bertoua	88 462	Ekombitie	Nouveau		
			Yademé			

Dans un deuxième temps, il convient de choisir les villes à étudier dans les deux pays choisis. Pour ce faire, il convient de commencer par le Cameroun où il n'y a que trois possibilités. Il apparaît alors que deux types de villes sont représentés : la ville-capitale de Douala (capitale économique) et deux villes secondaires comprenant entre 70 000 et 90 000 habitants. Étant donné que le projet à Douala s'inscrit dans la continuité d'un projet précédemment mené par ENDA, c'est donc la ville d'Edéa qui est choisie comme seconde ville d'étude, car la proximité des deux villes permet une meilleure comparaison. Ensuite, pour permettre une mise en perspective avec le Cameroun, le choix de Rufisque, dans la banlieue de la capitale Dakar s'impose (même si une courte visite à Dakar est nécessaire,) car, comme la capitale économique du Cameroun, le projet s'inscrit dans la continuité des projets menés par ENDA. Toujours en croisant les critères et les villes (entre les deux pays), il convient de choisir une seconde ville dont le projet ne s'inscrit pas dans la continuité (comme c'est le cas pour Dakar) et dont la taille est proche de la

ville d'Edéa (afin de comparer) : seule la ville de Saint-Louis permet d'avoir les critères d'une grande ville secondaire (dont la taille est bien plus importante que les villes de Dagana et Bignona).

Ce sont donc Rufisque et Saint-Louis pour le Sénégal ainsi qu'Edéa et Douala qui ont été choisis pour servir de cadre aux études locales réalisées dans le cadre de l'évaluation.

1.2. Les outils d'analyse

Les représentants locaux d'ENDA (au Cameroun comme au Sénégal) sont largement associés à la réalisation des missions d'évaluation afin de faciliter les rencontres et de pouvoir bénéficier du maximum d'éléments expliquant les actions menées, les choix effectués et les difficultés rencontrées. Il va de soit que l'évaluation se fait avec une approche participative afin que les acteurs puissent tirer profit du travail critique menée dans le cadre de ce travail. Dans ce cadre, deux réunions sont organisées avec l'équipe d'Enda sur les terrains.

L'étude locale s'effectuera en utilisant les instruments d'analyse suivants :

- lecture de la documentation relative à la dynamique nationale et locale pour les pays et les sites d'études;
- lecture de la documentation relative aux villes sélectionnées dans le pays (documentation fournie par ENDA à l'équipe de consultant et transmise au collaborateur local) ;
- entretien initial avec les représentants ENDA dans les pays étudiés, réunion auto-évaluation du projet, entretiens ponctuels selon les cas ;
- entretiens avec les acteurs clés (selon la pertinence locale) : dans ce cadre, il s'agit aussi bien de rencontrer les acteurs privés (acteurs de la microfinance et entrepreneurs locaux) les représentants des bailleurs de fonds, les autorités et administrations nationales et locales (en tenant compte des conseils pouvant être provisionnés par les représentants d'ENDA) ;
- atelier de restitution des travaux effectués par le consultant local, les premières conclusions qui en émanent et les « recommandations provisoires » qui s'en dégagent. L'atelier regroupera les responsables d'ENDA, ainsi que, selon la pertinence locale, des personnalités du monde politique et administratif pouvant être intéressés à s'informer sur les acquis de l'étude locale en voie de finalisation.

1.3. Le calendrier

Calendrier de l'organisation des études

Ce calendrier comprend les phases étapes de l'évaluation locale, soit une étape par ville. La première est la plus importante car elle implique également de recueillir les avis des partenaires du projet.

Figure 35: Calendrier de l'organisation des études locales (première ville)

Jour 1	Réunion avec l'équipe ENDA	1/2 journée
	Réunion générale avec l'équipe ENDA	1/2 journée
Jour 2	Visite des sites et des installations	1 jour
Jour 3	Rencontres avec les partenaires : élus locaux, techniciens locaux	1 jour (répartie en fonction des disponibilités locales)
Jour 4	Rencontres avec les partenaires privés (opérateurs et gestionnaires)	1 jour (répartie en fonction des

	et les bailleurs de fonds	disponibilités locales)
Jour 5	Première réunion avec les représentants locaux (quartier 1)	½ journée
	Deuxième réunion avec la population (quartier 1)	½ journée
Jour 6	Première réunion avec les représentants locaux (quartier 1)	½ journée
	Deuxième réunion avec la population (quartier 1)	½ journée
Jour 7	Visite de Rufisque (Sénégal) ou Edéa (Cameroun)	1 journée
Jour 8	Synthèse des consultants	½ journée
	Atelier de restitution et de synthèse en présence de représentants d'ENDA: journée de restitution / discussion	½ journée

La seconde phase concerne la deuxième ville étudiée. Elle reprend le canevas de la première phase en se focalisant sur les aspects purement locaux.

Figure 36: Calendrier de l'organisation des études locales (deuxième ville)

Jour 1	Visite du site	1 jour
Jour 2	Rencontres avec les partenaires : élus locaux, techniciens locaux	1 jour (répartie en fonction des disponibilités locales)
Jour 3	Rencontres avec les partenaires privés	1 jour (répartie en fonction des disponibilités locales)
Jour 4	Première réunion avec les représentants locaux (Quartier 1)	½ journée
	Deuxième réunion avec la population (Quartier 1)	½ journée
Jour 5	Première réunion avec les représentants locaux (Quartier 2)	½ journée
	Deuxième réunion avec la population (Quartier 2)	½ journée
Jour 6	Synthèse des consultants	½ journée
	Restitution	½ journée

Calendrier de l'organisation des études : comparaison des terrains

Concernant la réalisation de ces missions, il est envisagé de réaliser dans un premier temps le travail au Cameroun puis, dans un second temps au Sénégal, afin de pouvoir restituer à l'équipe dirigeante d'ENDARUP au Sénégal le travail d'évaluation menée au Cameroun. Ceci permettra de voir comment ont été répliquées dans les autres pays les stratégies et les actions mises en œuvre au Sénégal, pays en pointe en Afrique sub-saharienne sur les questions d'assainissement.

2. Contenu des différentes étapes

2.1. Les entretiens avec l'équipe ENDA

Trois réunions sont prévues avec l'équipe ENDA pour encadrer l'évaluation et permettre d'avoir les informations nécessaires à la réalisation du travail.

Une première réunion de cadrage avec les responsables de projet

Cette réunion est l'occasion de présenter et détailler la méthodologie adoptée par l'équipe de l'évaluation. Cette réunion a également pour objectif de faire à préciser l'équipe locale ses attentes vis-à-vis de l'évaluation ainsi que ses observations vis à vis de la méthodologie de travail. Ce premier temps est important pour préparer les discussions avec l'ensemble des partenaires du projet et pour compléter, le cas échéant, la documentation fournie à l'équipe d'évaluation.

Au Sénégal, elle sera l'occasion de dresser un premier bilan du travail réalisé au Cameroun.

Des entretiens ponctuels

Des entretiens ponctuels individuels des responsables de projets permettant d'obtenir un avis général et particulier sur les différentes composantes du projet sont menés avec les responsables d'ENDA. Ces entretiens viseront à préciser les thèmes suivants :

- stratégie globale d'extension : objectifs de la stratégie et résultats (effets plaidoyers au niveau international / publications, conférences, documents nationaux), cohérence dans l'action / différents pays (transfert ingénierie technique / terrains d'application) échanges croisés entre communes participant au projet (ateliers, etc) et résultats ;
- stratégie locale : Choix des quartiers (nombre et localisation) Choix des bénéficiaires (nombre et localisation) ;
- choix technologique : adéquation avec les sites et avec l'environnement, adaptation technique à des sites multiples, problèmes environnementaux et gestion de l'eau ;
- choix des activités sociales / pérennisation : Ingénierie sociale (activités ; moyens humains / résultats : Agents locaux / Sensibilisation) ;
- coûts finaux : équipements globaux en termes coût par ménage, difficultés ;
- pérennisation du système : utilisation des ouvrages et maintenance, capacités d'accompagnement après clôture (implantation locale pérenne d'ENDA, financement du suivi avec d'autres programmes), financement et capacités d'entretien des infrastructures et implication des acteurs (prises en charge financière, contrat de maintenance, règlement de gestion mis en place) ;
- répliquabilité de l'opération ;
- stratégie post-projet : passage de relais à des structures associatives locales (pas seulement pour l'ingénierie sociale, aussi sur la programmation et le suivi des travaux).

Les membres d'ENDA - RUP sont également impliqués, dans la mesure du possible, dans la tenue des différentes réunions et entretiens avec les responsables locaux et nationaux afin de pouvoir, en temps réel, pour avoir un suivi du travail réalisé par les évaluateurs.

Une réunion finale présentant et détaillant les premiers résultats issus des travaux de l'équipe d'évaluation

Cette réunion permettra à l'équipe locale d'apporter des éléments de clarification par rapport aux observations faites et de formuler vis-à-vis des pistes de travail un avis que l'évaluation pourra dégager.

2.2. Les entretiens avec la population

Les priorités dans les entretiens concernent tout d'abord les ménages.

Les groupes de discussion avec les bénéficiaires

Sur un plan méthodologique, cette démarche est très largement participative au niveau des quartiers étudiés. Deux types de « groupes de discussion » ou de réunions avec un groupe de bénéficiaires sont menés au niveau des sites de projets étudiés :

- une réunion de cadrage permettant de rassembler les leaders du quartier concerné par le projet pour préciser les objectifs de l'évaluation, les méthodes employées. Cette réunion est l'occasion d'obtenir

une opinion générale des personnes concernées par le projet et de préparer la réunion avec les habitants : représentants élus des habitants (leader communautaire), les animateurs relais recrutés par le projet, représentants d'associations, responsables du projet et habitants eux-mêmes.

- les « groupes de discussions » ou de concertations : ce type de réunions permettra de collecter des opinions, des croyances et des attitudes concernant les avis et les attentes et d'encourager la parole autour de groupes particuliers. Le groupe de discussion vise à regrouper les ménages qui ont bénéficié du projet. Il permet de préciser les attentes vis-à-vis du projet et les résultats apportés. Plusieurs « groupes de paroles » seront organisés pour obtenir un échantillon représentatif des quartiers (en nombre et en qualité, en prenant en compte l'aspect du genre) ;

Au préalable à l'organisation de tout débat, un tour de table est fait pour permettre aux participants de se présenter succinctement. Ceci permettra à la fois de mettre l'ensemble des participants sur un pied d'égalité préalable à l'animation du groupe de discussion mais aussi de repérer les dynamiques qui peuvent exister entre les différents acteurs locaux.

Au départ, un arbre des problèmes est réalisé avec l'ensemble des participants pour lister et hiérarchiser les problèmes du quartier. Ensuite, en lien avec les problèmes, une « enquête » est faite pour connaître le montant d'un certain nombre de dépenses réalisées par les ménages, afin d'avoir un outil de comparaison avec les demandes financières du projet.

Puis, par la suite, ce groupe de discussion, avec l'appui de l'animateur, engage un débat (de deux heures de temps environ) sur les attentes liées au projet et les résultats obtenus, en laissant les participants aborder spontanément les thèmes qui leur semblent prioritaires. Au cours de ce débat, le cas échéant, certains thèmes seront suggérés afin que les différents aspects du projet soient abordés. Il s'agit des thèmes suivants :

- le choix des bénéficiaires du projet : volontaires, membres d'une même entité géographique (bloc de quartier) ou encore imposition par les autorités ;
- la participation réelle de la population : implication des ménages et vision globale par chacune d'elles du programme avec définition de la participation financière (évaluation de la participation par rapport aux ressources des ménages), participation à l'entretien ;
- le micro-crédit et les ménages: capacité à payer (part du micro-crédit dans le budget des ménages), volonté à payer (motivation spontanée/créée, locataires/propriétaires, âge des ménages...), qui paye in fine (hommes/femmes) ;
- accompagnement avec l'ingénierie sociale : participation aux réunions, informations reçues ;
- la participation à la gestion et au financement : participation et capacités financières des ménages (poids par rapport au budget global des ménages/ types d'habitations) ;
- l'originalité et les spécificités de ce type d'assainissement par rapport aux autres types existants : amélioration des conditions de vie (observation diminution des problèmes sanitaires, accès plus rapides et faciles, ...), comparaison du coût du raccordement au semi-collectif, avec le coût du raccordement au conventionnel et individuel, en comparant les avantages/inconvénients de chaque système du point de vue des ménages ;

- l'appropriation de la technologie : facilité d'utilisation, adaptation de la technologie en fonction des demandes de la population (adaptation au contexte, aux modes de vie et aux besoins, facilité d'entretien et connaissance des modalités d'entretien, conflits d'usage) ;
- les connaissances en termes d'hygiène à l'issue des différentes formations.

La visite des quartiers et des installations

Afin de comprendre le contexte local, de cerner les intérêts de la technologie ainsi que les adaptations proposées, une visite du site est réalisée avec l'équipe d'ENDA et les responsables du quartier. Il s'agit de comprendre l'impact concret de ce système sur la vie de la population et de bien appréhender le fonctionnement de la technologie adoptée.

Dans la mesure du possible, l'équipe de consultants organisera des "restitutions à chaud" suite aux visites de terrain, avec les ménages et les autorités locales, ou bien s'assurera qu' ENDA RUP le fera (en impliquant les animateurs locaux lors des réunions de restitution).

2.3. Les entretiens avec les partenaires locaux

Dans le cadre des études de terrains, un certain nombre d'entretiens sont réalisés à Dakar et à Douala avec les autorités ou leurs représentants. Il s'agit essentiellement :

Collectivités locales

Il s'agit d'interroger les différents niveaux de collectivités décentralisées (Commune, commune d'arrondissement) et les différents acteurs (élus et techniciens, soit deux groupes bien distincts) afin de comprendre aussi bien :

- i) Comment élus et techniciens se représentent et définissent les problèmes liés à la gestion de l'assainissement ;
- ii) comment ces acteurs ont été impliqués dans la mise en œuvre du programme ;
- iii) comment ils ont été influencés par l'approche adoptée (d'un point de vue technique comme d'un point de vue social) et faire le point sur les changements engendrés en termes de prise en compte de la problématique de l'assainissement au niveau local (en pointant les compétences respectives des différents acteurs définies par la législation nationale).

Dans ce cadre, les questions suivantes seront posées :

1. la stratégie locale de mise en œuvre et la stratégie de la collectivité locales : quelle est la perception des élus du projet et les effets du projet sur l'action des autorités locales ? La collectivité locale a-t-elle été impliquée dans le choix du quartier (nombre et localisation) ?
2. le mode de financement : quel est l'implication des communes ? Ce budget correspond à quel part du budget communal ? Quelle est la part de l'assainissement dans le budget local ? A-t-elle augmenté ?
3. les moyens humains / résultats : la fin de l'indemnisation agent collectivité locale signifie-t-il la fin de l'implication de la commune ?
4. les moyens financiers / technologie : que pensez-vous de la technologie mise en œuvre par ENDA ? L'avez-vous adopté pour d'autres projets (effet levier du projet) ?

5. l'amélioration des conditions de vie : avez-vous observé la réduction des conflits de voisinage (en lien avec l'assainissement) Quels sont selon vous les impacts de ce projet (sanitaires, esthétiques,...) ?
5. le changement politiques au niveau des autorités locales : la mise en œuvre du projet et l'approche participative vous encourage-t-elle à travailler dans ce sens ? Avez vous perçu une valorisation des entrepreneurs locaux ? Au delà, ce projet a-t-il contribué à la (re)définition politique locale ?
6. la pérennisation du financement : souhaitez vous et pouvez vous impliquer financièrement et institutionnellement dans la pérennisation du mode de gestion ?

Opérateurs nationaux et/ou des représentants des services de l'État en charge du secteur de l'assainissement

Il s'agit d'entretiens avec les services de l'État (Ministère, Agence Nationale, Direction Départemental). Ces entretiens ont pour but de mieux comprendre :

- i) le cadre global et local dans lequel le projet a été mis en œuvre et s'est inséré (documents nationaux de cadrage du secteur, projets majeurs, orientations) ;
- ii) le niveau d'implication de ces acteurs dans la mise en œuvre du projet (montage du projet et implication institutionnelle) ;
- iii) l'influence du projet sur les orientations des politiques nationales et le degré d'implication des opérateurs nationaux et des acteurs étatiques dans la pérennisation des actions entreprises.

Le cas échéant, ces entretiens servent à sensibiliser et attirer l'attention de ces acteurs sur les enjeux liés à la mise en œuvre d'actions concrètes d'amélioration des conditions d'assainissements des quartiers précaires.

Les questions suivantes seront donc posées :

- 1 Stratégie globale d'extension : comment cette stratégie de dissémination et d'effets réseaux a-t-elle été perçue par ces organismes ? A-t-elle eu des effets et implications pour ces organismes nationaux ?
2. Le mode de gestion de la participation des ménages : comment les Offices nationaux de l'assainissement (appellation différente selon les pays) ont-ils été impliqués dans le projet (sur le plan technologique, financier, institutionnel) ?
3. La complémentarité des approches : comment s'articule la filière d'assainissement semi-collectif avec la filière conventionnelle existante le cas échéant (collective et individuelle) ?
4. Changements politiques au niveau des autorités nationales : le projet ENDA a-t-il entraîné ou participé à une prise de conscience de l'importance d'investir le secteur de l'assainissement ? Pensez-vous que l'assainissement semi-collectif est une option crédible ?
5. Financements : y-a-t-il des possibilités d'extension du projet avec l'arrivée d'autres financements ?

Instituts de Micro-Finance (IMF)

Deux acteurs différents sont regroupés sous ce terme générique de partenaires privés. Concernant les IMF, il est nécessaire de faire ressortir le circuit financier utilisé pour gérer les investissements, de comprendre le mode de gestion de ce fonds, et d'étudier l'efficacité du système (en termes de taux de recouvrement, de marge financière des IMF et de clarté du circuit financier). En fonction des réalités locales et des possibilités laissées par les législations nationales, différents modes de gestion sont comparés (avantages et inconvénients des différents systèmes).

1. Mode de financement : quelle a été la participation et les capacités financières des ménages ?
2. Mode de gestion de la participation des ménages : comment s'est effectué le travail des IMF ? Souhaitent-ils et peuvent-ils continuer à assumer leurs rôles ?

Les opérateurs techniques privés

Parallèlement, les opérateurs techniques privés sont interrogés sur les apports du projet en termes de transfert de technologie, de constitution d'une ingénierie locale capable d'offrir un service à de nouveaux ménages tout en répondant aux attentes en termes de maintenance et d'entretien des infrastructures construites par le projet.

1. Comment se sont déroulés les travaux ? Y-a-t-il eu un transfert technique efficace ? Le suivi technique a-t-il été efficace ?
2. Entretien des infrastructures : Y-a-t-il des contrats de maintenance signés ? Ont-ils donné des consignes de suivi / entretien ?
3. Rentabilité pour opérateurs économiques : Y-a-t-il Possibilité de reproduction / construction ailleurs ? Y-a-t-il moyen de faire des vidanges / gestion et maintenance, Possibilité d'implication de micro-entreprise / maintenance Revenu tiré des STEP

Bailleurs de fonds oeuvrant au niveau national dans le secteur de l'assainissement (Banque mondiale, GIZ, coopérations décentralisées, SCAC/AFD)

Ces entretiens ont pour but :

- i) de comprendre l'articulation du projet avec les autres actions menées sur cette thématiques par d'autres bailleurs de fonds (afin, éventuellement, de pouvoir étalonner et comparer les coûts d'approches différentes) ;
- ii) de voir l'intérêt des bailleurs de fonds pour cette thématique et notamment chercher à percevoir comment ils perçoivent les collectivités locales (compétences, activités mises en œuvre, capacités financières) et la politique national ;
- iii) de sensibiliser ces acteurs au travail mis en œuvre par ENDA et voir les articulations possibles entre cette approche et la stratégie d'action mis en œuvre par les bailleurs de fonds⁶².

Les questions suivantes seront posées ;

1. Stratégie globale d'extension : que pensez-vous de la stratégie d'un projet multi-pays : saupoudrage ou dissémination ? ENDA, et ce projet en particulier, participent-t-ils à renforcer le plaidoyer au niveau international ?
2. Financements : dans votre cas, y-a-t-il des projets d'assainissements en cours (ou des projets avec des volets assainissements) ? Y-a-t-il possibilité de créer des synergies et de voir votre institution s'impliquer dans le cadre d'extension du projet ?
3. Capacités d'accompagnement après clôture : pourriez vous, souhaitez vous travailler avec ENDA afin de favoriser l'implantation locale pérenne d'ENDA ?

⁶² Il s'agit, notamment, de voir comment l'option technologie, reconnue au niveau national sénégalais depuis 2005 dans le cadre du Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire (PEPAM) de l'État du Sénégal et au niveau international (Best Practices de ONU-Habitat) est intégrée dans la nouvelle phase de financement d'environ 26 milliards accordée en 2010 par la Banque mondiale.

LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Mme Annelaure WIITMANN :	Directrice ENDA Europe
M Cheikh S.A.T SECK :	Responsable ENDA RUP Burkina Faso
Mme Isabelle FAUCONNIER :	Consultante projet Banque Mondiale au Cameroun
Dr Ives Magloire KENGNE :	Enseignant chercheur WASTE WATER RESEARCH UNIT Université de Yaoundé I
M. Ambroise HAKOUA :	Statisticien-Démographe BUCREP Yaoundé
M. Éric Force :	Responsable environnement et développement Durable Ambassade de France Cameroun

Liste des personnes rencontrées à Douala

M. Jean YANGO :	Directeur DEPUDD
M. LAMI :	Chargé d'Études à la CUD, ancien Chef de Département génie urbain
M. Alain GBAMAN :	Chef du Département génie urbain à la DGT-CUD
M. Aymard METEKE :	Chef de pole environnement et Développement durable à la DEPUDD-CUD
M. Paul MANBAGAP :	2 ^{ème} Maire Adjoint de Douala IV
Mme Denise FAMPOU :	Maire Commune d'arrondissement Douala II
M. Moïse WOLOUNWO :	Chef service d'hygiène, de salubrité et environnement, Mairie de Douala II
M. Job Salomon BILLONG :	Entrepreneur (BSC), responsable des travaux à Tractafic
M. Jules Maximilien FOSSI :	Directeur Général MIGEC
M. Paulin TCHUENBOU :	Représentant local de l'Institut Régional de Coopération-Développement Alsace (IRCOD)
M. Jean-Pierre BEBE :	Président Association pour le Développement ; l'Entraide et la Médiation
M. Jean-Marcel MOUKOKO :	Communicateur à ADEM

Liste des personnes rencontrées à Edéa

M. Dieudonné NZOKE :	Délégué du gouvernement auprès de la CUE
M. Samuel NYOBE :	Secrétaire Général de la CUE
M. Pierre Oscar MASSO :	Chef de Département des Services Techniques CUE
Mme. BANIM :	Animatrice et Assistante du SG de la CUE
M. Serge NDJEBET :	Responsable technique entreprise prestataire C A Sarl
Mme Alvine LOGMO :	Entrepreneur prestataire entreprise LCDD

Liste des personnes rencontrées à Dakar

M. Malick GAYE :	ENDA RUP, Coordonnateur du programme
M. Ibou BODIAN :	ENDA RUP, Responsable technique du programme
M. Alassane DIALLO :	Coordonnateur du Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
M. Adama MBAYE :	Directeur de l'Assainissement rural au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
M. Mamadou GUEYE :	Responsable assainissement autonome ONAS
M. Seydou KOITA :	Water and Sanitation Programme, Banque Mondiale

M. Pierre BOULENGER :	Coordonnateur Banque Mondiale, Water and Sanitation Program
M. Seydou KOITA :	Hand washing Marketing Specialist, Water and Sanitation
M. Oumar DIALLO :	Coordinateur Programme Eau et Assainissement
Dr. Seydou NIANG :	Chercheur Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
M. Daniel LUBETH :	Chargé de mission Secteur Financier, Énergie. AFD
Mme. Éloïse PELAUD :	Assistante de projets, AFD
M. Mamadou GUEYE :	Chef de Service Assainissement Autonome ONAS
M. Mbaye MBÉGUÉRÉ :	Coordonnateur du PSBMV
M. Bassirou SOW :	Expert Communication, PSBMV
M. Moustapha LO :	Expert technique, PSBMV
M. Besse THIAM :	Assistante PSBMV

Liste des personnes rencontrées à Rufisque

M. Boubacar NDOYE :	Maire de la commune d'arrondissement de Rufisque EST
M. Ibrahima TOURÉ :	Receveur/ payeur comptable public de la Collectivité locale
M. Sény SENE :	Responsable du programme à Rufisque
Mme Marème DIOUF :	Animatrice Castor, Comité Local de Gestion Castor
M. Pape TRAORE :	Animateur Castor, Comité Local de Gestion Castor
M. Abdoulaye GUEYE :	Délégué de quartier Castor
M. Malick NDIAYE :	Délégué de quartier Arafat
M. Boubacar NDOYE :	Mairie de Rufisque Est
M. Ibrahima TOURE :	Payeur
Mme Maty NDIAYE	Pamecas, Chef d'agence
M. Ibrahima SENE	Entreprise Isen, Entrepreneur
M. Idrissa THIAW	Facilitateur

Liste des personnes rencontrées à Saint-Louis

M. Magueye GUEYE :	CDQ Diaminar, Président
M. Coumba BA :	CDQ Diaminar, Présidente commission environnement et assainissement
M. Malick DIA :	CDQ Diaminar, Commission formation et emploi
M. Elkhadj KANE :	CDQ Diaminar, Membre
M. Sadibou DIARRA :	Entreprise Diaminar Entrepreneur
M. Djibril COULIBALY :	CDQ Khor, Secrétaire Général CDQ
M. Laye DIARRA :	Délégué de quartier de Khor
M. Aïda MBAYE :	Adjointe au Maire de Saint Louis
M. Demba NIANG :	Directeur de l'ADC
M. Arona NGOM :	Animateur local du projet
M. Lamine GAYE :	Animateur local
M. Momath SOCÉ :	ONAS, Chef d'antenne régionale, Saint-Louis
M. Demba NIANG	ADC Saint-Louis (agence de développement communal), Directeur
M. Aïda MBAYE	Adjointe au Maire Saint-Louis

Annexe 8.

DOCUMENT DE COMMUNICATION POUR LA POPULATION